

De si belles et si vieilles maisons

Introduction

En l'égal des Samuel Aubert et Auguste Piguet, des David des Ordon et autres Combiens de plume et d'histoire, nous les aimons, ces vieilles maisons. Par leurs lignes, par cette beauté simple et directe qu'elles offrent, mais aussi par toute l'histoire humaine qu'elles recèlent. Ils furent nombreux, les humains qui les ont habitées, hommes, femmes et enfants, elles furent innombrables, les générations qui s'y sont succédées pour animer véritablement ces locaux.

Une cuisine où l'on vit, c'est-à-dire où la ménagère s'active à ses fourneaux et où bientôt l'on mange. Elles étaient au centre autrefois, borgnes la plupart du temps, et voyaient au-dessus du creux du feu ou du foyer l'énorme manteau de la cheminée, celle-là même où l'on pendait la charcuterie pour la fumer, et où même parfois, plutôt dans le haut, des hirondelles faisaient leur nid. On se souviendra toujours de ces quelques lignes qu'avaient écrites en son temps Mina Denys-Rochat de l'Épine-Dessus de bise.

Quelques pas et me voici sous la grande cheminée de bois tapissée d'un nombre impressionnant de saucissons, plaques de lard et jambons. Bien sûr, tout ce bien ne nous appartenait pas. Les personnes n'ayant pas de cheminée profitaient de notre bon vouloir. C'est sous cette antique cheminée à ciel ouvert, avec le va-et-vient des hirondelles sur nos têtes, que nous prenions nos repas tant que durait la bonne saison.

Son fils Fernand dit Ferdi avait pu lui aussi se souvenir du grand bal des hirondelles :

Des hirondelles de cheminée hantaient depuis toujours ces lieux. L'année du décès de grand-maman Mélanie, elles n'étaient pas au rendez-vous, ce qui avait bien intrigué James. Quelques années après, même manège et c'était grand-père Elie qui quittait la maison.

C'est dire si cette grande cheminée est un élément fondamental de l'architecture de nos vieilles maisons. Mais longtemps déjà avant le modernisme de la seconde moitié du XXe siècle, disons, les grandes cheminées avaient été abandonnées, certaines même carrément démolies, elles occupaient tant de place dans le milieu de la maison, d'autres munies d'une verrière. On coupait ainsi les courants et on gardait pour ce point central et sombre un peu de la lumière extérieure qui ne pouvait venir d'aucune autre source. C'était alors une vague lueur offrant de pouvoir traverser la vieille cuisine sans s'encoupler dans le chenit que maintenant on ne la servait plus on y entreposait.

Un autre élément retiendra notre attention. Ce fameux néveau, cet espace fondamental que l'on trouve sous le toit tout en étant ouvert sur l'extérieur. Il nous est arrivé hier encore, au Pont, tout en nous promenant, de contempler une maison dont on avait supprimé le néveau pour en faire un simple garage. Cet abandon de cet espace utile à tous points de vue, on travaille comme à l'extérieur tout en étant protégé des intempéries, nous parut très regrettable. Comme si l'on avait en quelque sorte tué l'âme de cette maison qui désormais ne s'ouvrirait sur l'extérieur que par sa simple porte d'entrée.

Des vieilles maisons, heureusement, il en existe encore quantité. Et cela malgré les incendies, principales causes de leur disparition, malgré les démolitions, moins nombreuses et pourtant beaucoup trop courantes, et surtout malgré les transformations qui ont fait de certaines antiques bâtisses des maisons modernes. Là il y a carrément faute de goût !

Il se trouve simplement aussi que la protection des bâtiments anciens, par quelques lois un tantinet rigoureuses, n'a jamais été prise au sérieux par nos autorités, passées ou actuelles. D'où cette diversité cacophonique dans nos agglomérations. D'aucuns s'en réjouissent, on n'aura de cette manière que l'embaras du choix, d'autres la déplore, l'unité n'y est plus.

On se souviendra peut-être de ces temps déjà oubliés où des projets chronoscaphiques avaient mis dans la liste des priorités, et sur ce plan-là on n'aurait pu que ces initiateurs, de revitaliser nos villages sur le plan architectural en revalorisant désormais nos vieux bâtiments. Vœux pieux. Le projet par ailleurs, insensé sur le plan financier, fut vite relégué dans les tiroirs et l'on put ainsi poursuivre une œuvre ininterrompue dans le domaine d'une architecture de tendances multiples.

Heureusement, pour qui sait voir d'un côté et fermer les yeux de l'autre, il y a encore matière à se réjouir. Et des maisons anciennes, que des propriétaires aiment par-dessus tout, ont su être préservées et offrent des « visages » admirables. On les regarde non seulement avec attention, mais avec admiration.

Peu de bâtisses figurant dans notre étude, si l'on peut appeler telle notre brochure, en somme ne sont plus là pour témoigner de leur beauté passée. C'est néanmoins un plaisir pour nous de parler de ces bâtiments disparus et que d'offrir ce qu'ils étaient par le miracle de l'image, en particulier de la photographie. Honneur à ces gens de toutes époques qui savent que rien n'est éternel et qu'il est bon, à l'occasion, de fixer sur la pellicule ce qui nous arrive. Cela constitue souvent des documents exceptionnels quand on les consulte quelques décennies plus tard.

Vielles maisons où l'on vécut. Où l'on a été, c'est selon les périodes de la vie, selon les plus ou moins de chance que l'on peut avoir dans une existence, heureux ou malheureux. Mais rien ne saurait changer l'affection que l'on témoigne à ces locaux où l'on vit tant d'heures d'une vie, en ces corridors où l'on passe et repasse, sur ces escaliers que l'on gravit, parfois deux ou trois marches à la fois quand l'on est pressé. En ces galetas, souvent immenses, où

vous retrouvez un silence magnifique, juste troublé parfois par quelque bruit du dehors qui passe par-dessous les tuiles et les lambris. Alors vous savez que le village, au-delà de votre maison où vous savez trouver la protection, il vit, et que peut-être il vous attend pour quelque activité que vous lui offrirez de bon cœur. Car c'est un fait, il n'y a pas que sa maison, il y a la maison des autres, et tous ces bâtiments, précisément, ils forment un village, c'est-à-dire une collectivité où en principe chacun devrait trouver sa place. Mais les individualités sont fortes et il en est d'aucuns qui ne sauraient se plier à un dictat social quel qu'il soit. D'où souvent, dans le temps surtout, ces personnages hauts en couleur, particulier, apparemment fous, mais qui le sait, peut-être plus sages quelque part que nous tous qui ne savons que travailler, planifier, ordonner, bien tenir dans les deux mains, et surtout courir après l'improbable qui n'arrivera jamais !

Vieilles maisons que l'on aime. Qui ont une histoire. Qui vous parlent. Non, ce ne sont pas simplement des murs, et des planches et des poutres. C'est tout autre chose. C'est un sage et vaste assemblage fait pour durer. C'est un ensemble qui vous apportera plus que la simple protection des fureurs du ciel, cette tranquillité de l'esprit qui fait que, au final, malgré toutes les restrictions, toutes les déceptions, la vie est bonne à prendre, belle aussi à vivre. Du moment surtout qu'on n'en aura jamais qu'une !

1. Jacques-David Rochat aux Charbonnières
2. L'Épine-Dessus de bise
3. Le Grand Toit au Pont
4. Les deux St. Michel à l'Abbaye
5. Chez Siméon
6. La Bombarde et la Maissonette
7. Sur le Crêt de l'Orient
8. Les Mollards des Aubert
9. Les Mollards du Bas du Chenit
10. Une maison au Brassus – la Fontaine du Planoz
11. Une maison au Bas-du-Chenit, les Orbettes
12. Le professeur Piguet aime les vieilles maisons
13. Chez Cousu au Sentier
14. La Rochette
15. Le four du Lieu
16. L'Hôpital du Lieu
17. La maison Trachsel au Séchey

Celle à Jaques-David Rochat, marchand des Charbonnières

Peut-être le plus importants de nos négociants combiens toutes époques confondues. A son décès, en 1776, il laisse un important patrimoine avec trois maisons, un immense domaine, du bétail, du matériel, mais surtout une fortune en titres et en argent d'un montant considérable. Les enfants n'auront pas de souci à se faire pour leurs vieux jours !

Nous découvrons dans l'état-civil, au registre des décès¹, que Jaques David Rochat dit Pyrod, bourgeois du Lieu et de l'Abbaye, est décédé le 7^e juin 1776. Il a été enseveli à l'Abbaye, mort âgé de 49 ans.

Cela nous permet donc de fixer son année de naissance, 1776-49 = 1727.

Aux alentours de cette date, registre des naissances², nous découvrons un Jaques David Rochat baptisé le 3 mars 1726, fils d'Abram Isaac Rochat des Charbonnières et de Jeanne Marie Rochat.

Le père de Jaques David serait donc Abram Isaac Rochat. Nous ignorons la date de naissance de ce dernier ainsi que celui de son épouse. Idem pour les dates de décès.

Que Abram Isaac Rochat soit réellement le père de Jaques David est prouvé par cette inscription du registre des bourgeois.

74. Rochat, Abram David, Abram Isaac et Jaques David, frères, fils d'Abram Isaac Rochat des Charbonnières accordé le 29^e de 7bre 1754³

Jaques David Rochat s'est marié le 10 août 1753 à l'église du Lieu avec Anne Judith Meylan née en 1725. En 1770, dans le recensement de la population du village des Charbonnières⁴, nous le découvrons avec 10 personnes sous son toit. Sachant qu'il avait à l'époque 5 enfants, il faut supposer que le solde de la famille se compose, d'une part de lui-même et de son épouse, d'une mère possible voire en plus d'un père, et de un ou plusieurs domestiques, la maison réclamant beaucoup de bras comme le montrera le testament de 1776 à découvrir plus bas.

Nous trouvons Jaques David Rochat Pyrod marchand cité dans les écritures du village des Charbonnières, notamment en 1760, 1764 et 1769.

En 1760 notre homme a été reçu conseiller du village des Charbonnières :

Du même jour le Sr. Jaques David Rochat marchand des Charbonnières a été aussi reçu conseiller pour l'hameau des Charbonnières, et comme il est

¹ ACV, Eb 73/2

² ACV, Eb 73/1

³ ACL, IAB1, registre des bourgeoisies, p. 6

⁴ Voir supplément no 2 à l'histoire de la communauté du Lieu

passé marchand, les mêmes réserves faites ci-dessus occasion le Justicier Reymond ont été faites pour lui, puisqu'étant marchand, il ne pourra s'en prévaloir pour en tirer des journées plus hautes que d'autres du dit Conseil⁵.

Si Jaques David est né en 1726, il aurait pu occuper des fonctions publiques dès 1746 environ.

Jaques David Rochat marchand est nommé conseiller de la commune du Lieu en 1775 :

Du 20 février 1775, le Conseil assemblé pour passer aux délibérations suivantes.

Monsieur le Juge Rochat des Charbonnières étant décédé de ce monde le 17 du courant, et comme par ce décès il a fait une vacance dans ce corps pour un conseiller des douze, les Srs. douze s'étant assemblés un moment avant le grand Conseil pour passer à faire une nomination de deux sujets propres afin qu'ils soient présentés aux deux Conseils réunis pour en faire le choix d'un pour remplir le poste ; ce que passé en connaissance, les Srs. douze avec Monsieur le ministre, l'on a nommé les Srs. Jean Pierre Rochat et Jaques David Rochat marchand.

Le Conseil réuni en corps, il leur a été proposé les deux membres, ce qu'ayant été pris en considération, l'on a choisi, nommé et établi le Sr. Jaques David Rochat marchand pour conseiller des douze ; ce qui lui a été rapporté, il a accepté et en même temps satisfait au serment requis.

Jaques David Rochat marchand décède dans la force de l'âge à quarante-neuf ans, en 1776. Il n'aura donc été conseiller que pendant un an.

L'inventaire de ses biens fait en 1780, montre que notre marchand prêtait, véritable banque, dans tout le Pays de Vaud, et même outre frontière dans une partie importante du Département du Doubs. Il laisse trois maisons dont celle qu'il a construite treize ans auparavant et où il habite et mène son important commerce de fromage, outre que des domestiques se chargent du train de campagne

On apprend aussi par cet inventaire, que Jaques David Rochat était propriétaire de la moitié des moulins de Bonport.

On avait jusqu'à aujourd'hui mis l'essentiel de sa fortune comme conséquence directe d'une activité exceptionnelle dans le commerce du fromage. Il se peut aussi cependant que les moulins de Bonport, cela sous-entendant peut-être les autres bâtiments industriels, ait quand même encore été d'un bon rapport à l'époque. Pour preuve la valeur du dit établissement.

Nous ne saurons rien d'autre de l'activité industrielle de Jaques David Rochat.

⁵ AHC, AA1, du 9 9bre 1760

Les nombreux champs de son domaine feront partie un jour de la vente de 1840. Il laisse aussi du bétail à profusion, 21 vaches (veaux et génisses y compris), deux chevaux, deux chèvres, un cabri, trois cochons blancs et six petits avec leur mère. Du linge, des meubles, des outils, de la vaisselle, des armes, des livres de religion, des traîneaux, des chars, des outils divers dont ceux pour la campagne et ceux pour un atelier de menuisier et du matériel de chalet.

On le voit, Jaques David Rochat, issu d'un milieu en apparence modeste, bien qu'il ait eu un oncle portant le même nom que lui et lui aussi marchand, s'est tôt fait une situation qui le hisse haut au-dessus de tous les autres habitants de ce village. Il doit commercialiser un nombre considérable de pièces de fromage qu'il peut acquérir un peu partout dans les environs et sur France. Une partie est peut-être livrée directement aux capitales acheteuses par des charretiers, d'occasion ou professionnel, une autre est entreposée dans sa cave, celle-ci spécialement aménagée dans ce but lors de la construction de la maison en 1763.

Celle-ci, sur laquelle il convient de s'attarder, no 90 du cadastre de 1814, est une bâtisse superbe, vaste ferme à l'immense toit, aux grands appartements et avec justement une grande cave à fromage dont l'entrée se fait au levant par une porte voûtée, celle-ci à l'époque de la construction donnant directement sur la cour arrière située à peu de chose près au même niveau. Les remblais que l'on y trouve sont postérieurs à cette époque.

Une telle maison n'avait pu qu'être construite par un homme ayant rapidement développé un commerce dégageant de substantiels bénéfices.



La maison telle qu'elle était vers 1980. La façade a été entièrement refaite en tavillons depuis lors.

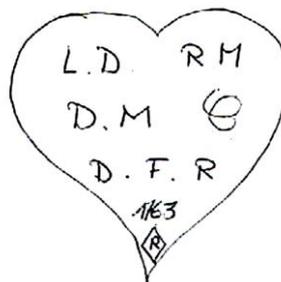


La maison côté route selon une maquette de Patrick Ditzoff de Genève, des années 2000.

On peut lire dans le livre du Conseil du Lieu quant à cette formidable bâtisse :

Du 21 9bre 1762, le Conseil a accordé un acte pour du bois et pour bâtir une maison au sieur Jaques David marchand sur la relation du sieur Pierre Abram et Abram Isaac Rochat charpentier, portant 175 plantes ; on l'a réduit à 120 plantes⁶.

La maison sera achevée un an plus tard. On découvre sur le cartouche apposé des deux côtés du bâtiment : L.D R.M D.M. D.F.R. 1763



⁶ Registre du Conseil , A6

Ce qui devrait se lire comme ceci :

Ligne du haut I pour J = J.D.R.M. = Jaques David Rochat marchand

Ligne du milieu : D.M. pour David Moïse, l'un des fils

Ligne du bas : David-Frédéric Rochat, un autre des fils.

Le doyen Elie, qui se rendra célèbre par son pastorat à Agiez, dernier des fils, n'est pas encore né et les femmes n'entrent malheureusement pas en ligne de compte dans ce témoignage gravé.



Caves à fromage avec sa formidable porte d'accès, autrefois débouchant directement sur l'extérieur. Elle est probablement la seule de ce type pour le XVIIIe et pour la Vallée.

L'inventaire au décès de Jaques David Rochat, un véritable monument, nous laisse le détail du mobilier de chalet, par conséquent il est possible que Jaques David Rochat, en plus d'être marchand de fromage et industriel, ait été amodiateur de montagne, plutôt sur France que sur Suisse où sa présence n'est signalée nulle part.

Mobilier du chalet

Une rèche à faire le fromage (chaudière, enrochoir ??)

Un tramois (?)
Deux petites bollies pour la présure (boilles)
6 pieds dont deux ne valent rien (?)
4 seillons à tirer (ou à traire)
2 tonneaux pour lazy (azy, liquide pour la coagulation du lait, obtenu à partir de la caillette de veau)
Une bonne demi-seille et deux mauvaises
Un lavoir
Un entonnoir pour lazy
Une poche à serai de cuivre
Une poche à écrémer
Un brochet où on tient le sel (récipient)
Un puisoir pour la cuite
Une beurrière
Une poche pour le petit lait
Une chaise à une jambe (botte-cul)
Trois lâches qui ne valent rien (?)
Un râteau à dents de fer
9 baignolets
3 petits dits dans lesquels on mange
12 lins de vaches en fer et un chez les Lardiet en Bourgogne (liens)
Un petit toupin et une mauvaise sonnaille.

Le temps des montées avec grosses sonnailles n'était très certainement pas encore venu !

Il est intéressant de jeter encore un œil sur les marchandises en stock, inventaire qui prouve que l'homme n'était pas seulement marchand de fromage, loin de là :

Marchandises

3 restes de pièces de piez pour fromages contenant 9 grands & 14 médiocres
67 douzaines peaux de caillet
99 livres poids de 18 onces tabac à fumer
10 peaux de veau médiocres
546 livres tabac Corsat
113 livres tabac commun
310 livres tabac St. Vincent
100 boîtes façon maraco à 5 batz la boîte
34 boîtes façon Hollande à 3 batz la boîte
96 pièces de fromage dont environ la moitié sont fendus et éclatés, pesant poids de 18 onces, 4156 livres évalués les uns dans les autres à L 23 10 s. le o/o font 2441 fl. 6

9 pièces petits fromages soit tommes pesant au dit poids 240 l. à l. 20 le o/o 120 fl.

On a laissé quelques tommes fabriquées à la maison pour l'usage des gens de la maison et des domestiques. 42 paquets contenant ensemble 3941 grosses pierres marcassites tant bonnes que médiocres et mauvaises évaluées les unes dans les autres à 11 crutzer la grosse en laissant 41 grosses pour les cassées et pour celle qui peuvent se manquer dans les parties qui n'ont pas été recomptées ; ainsi les 3900 grosses font 2681 fl. 3.

Jaques David Rochat, en plus de fromage, traite donc de marchandises diverses que probablement il se procure au plat pays ou en France, tabac en particulier. Il fait aussi dans la lapidaire en gros, ce qui prouve que désormais une telle industrie est bien installée au village, encore que nous ignorons pratiquement tout de la manière dont celle-ci est véritablement organisée.

Quant au montant total des créances il était de 93 009 florins 3 sols 4 deniers.

Supposant 30 ans de carrière, cela représente, sans compter la valeur des bâtiments, du domaine et du matériel, une augmentation de fortune de près de 3000 florins par année.

Ce qui prouve à l'évidence le dynamisme hors du commun de ce marchand dont l'histoire complète resterait à faire si de nouveaux documents pouvaient intervenir.

Jaques David Rochat marchand, a aussi probablement lancé une tradition commerciale dans laquelle s'engouffreront bientôt maints habitants de ce village ayant hérité d'un peu de son dynamisme et de son savoir-faire.

Nous ne possédons aucun portrait de lui, le plus beau témoignage néanmoins de son passage ici bas restant sa superbe maison, l'une des grandes fiertés de la région qui ne la connaît même pas !

Sa maison fut vendue par ses héritiers en 1840. L'acheteur, qui pratiquera lui aussi le commerce de fromage de manière intense, fut David-Louis Rochat. Sa descendance constituera la famille Pitôme, avec en bout, la famille Guignard, propriétaire actuelle de la bâtisse.



Les timbres du laitier Constant Brélaz, grand-père de Gaston Guignard, actuel propriétaire de la maison (ou ses fils).



Constant Bélaz, à gauche, prince consort ayant épousé Annette Rosalie Rochat, descendante de l'acheteur de 1840, David-Louis Rochat. Constant Bélaz fut le grand-père de Gaston Guignard, père des propriétaires actuels de la maison. A gauche le domestique.

Quelques autres éléments des lieux



A l'écurie, des crèches qui ne serviront assurément plus



Toute l'ambiance des temps passé dans ce salon aux parois boisées où règne la bonne ambiance d'autrefois. C'est ici même que se tenaient les assemblées darbystes des Charbonnières, les Pitôme ayant opté pour ce culte à la suite d'une visite de Darby à Lausanne où quelques-uns de la famille se rendaient souvent pour des raisons commerciales. Le père du soussigné, dont la grand-mère Virginie était elle aussi Pitôme et darbyste, racontait que les beaux dimanches après-midi, quand les fenêtres étaient ouvertes, on entendait les chants des fidèles.



La plaque de cheminée que l'on trouve encore à la cuisine, malheureusement badigeonnée de blanc, est bien de l'époque de la construction de la maison, en 1763, soit il y a un quart de millénaire.



L'arrière préservé, mis à part le rajout d'une annexe sur la gauche, de la maison de Jacques-David Rochat.

Deux instantanés du cœur du village des Charbonnières pris en 1930 – 1935 :



Le vieux moulin et l'église saisis dans leur réalité des années trente. Prêt de négatif de M. Gaston Guignard qui figure probablement sur les deux clichés où l'on découvre des enfants qui peuvent avoir dans les huit-dix ans. Gaston Guignard étant né en 1925, on peut donc dater ces deux clichés de 1935 environ. Constant Bélaz, ancien laitier, manie la pelle. Sur la photo no 1 on peut lire 2 heures 05 au cadran du clocher de l'église. Sur la photo no 2, il est trois heures moins dix au clocher, le temps exact qu'il a fallu pour achever le bonhomme de neige. Le temps « piégé » par la grâce du photographe amateur qui, ce jour-là, pouvait se trouver dans la maison et prendre ainsi les photos directement depuis la fenêtre. Est-ce Edith, fille de Constant Bélaz, qui aurait eu cette magnifique initiative ? Les anciens reconnaîtront les lieux, ce vallon aval de la Sagne, avec le fumier du vieux moulin apposé contre la façade à bise. Avec chez Paulet, le Cygne, le Vieux Cabaret. Et aussi la façade arrière de la laiterie à droite, que suit la façade arrière de la boulangerie. Tout un monde qui vivait sa petite vie de village sous la neige un après-midi d'hiver d' il y a bientôt trois quarts de siècle.



L'Epine-Dessus de bise

Cette partie de maison, tout comme par ailleurs celle située à vent, a malheureusement disparu dans un incendie en juin 2000.

Bien nous a pris, lors de nos différents passages devant la vénérable bâtisse où notre père est né, de photographier le néveu encore parfaitement conservé de cette partie de bise.

Rappelons qu'en celle-ci vécurent en dernier les patriarches Elie et Mélanie Rochat avec leurs enfants, avec les petits-enfants de ceux qui partirent au loin revenant à chaque période de vacances passer ici des heures mémorables.

Les souvenirs de tout ce petit monde figurent dans trois productions Le Pèlerin :

- Fernand Denys-Favre, L'Epine des quatre saisons, souvenirs d'heureuses vacances, Jadis 59, 1994.
- Mina Denys-Rochat, Mes souvenirs d'enfance, Jadis 133, 2004.
- Georgette Maire-Denay, Mes vacances à l'Epine, Jadis 135, 2010.

L'histoire de l'Epine, tant Dessus que Dessous, avec la succession des générations, est suffisamment compliquée pour que nous ne la détaillons pas ici, laissant parler les photos sur lesquelles on peut découvrir le meilleur de ce qui fut de cette énorme bâtisse avant l'incendie.



Vue prise d'avion. L'Epine-dessus, vent et bise, avec la « verrue », à droite. La totalité des bâtiments, semble-t-il, est alors propriété de Emile Rochat dit Milet, propriétaire de la partie à vent. Il dut racheter la partie de bise lorsque les derniers occupants, René Rochat et son épouse Angèle, quittèrent la maison ancestrale pour aller construire au village même en 1951, lieu dit le Gros-Tronc.



L'Epine-Dessus vent et bise. La partie à vent possédait elle aussi un néveau qui fut supprimé au début du XXe siècle.



Néveau visible sur cette photo familiale qui date d'avant 1901 où décéda l'homme au bonnet, Jules Samuel Rochat, fils de Moïse. Les autres personnages, à l'arrière : Sami, Eva de Bonport son épouse, Louis leur fille, Mélanie de l'Epine-Dessus de bise avec sa fille Mina. Devant Arthur, Jules Samuel et Aline.



Partie de bise, avec Aline, femme de Milet et leur fille Ida, et Mélanie la voisine.



Le néveau de bise. On pressentait qu'il ne nous serait pas toujours donné de le voir...





L'Epine-Dessus le 20 juin 2000, à 6 heures 15. Le soleil se lève derrière la Grenouille.



L'Epine-Dessus nouvelle version. La maison reste impressionnante par son volume.

MES SOUVENIRS D'ENFANCE

*Ô ma chère maison
Si vieille, si vieille
Le passé l'habite
Ô ma chère maison.*

C'est en mémorisant ces paroles qu'en pensée, je pénètre dans cette vieille demeure où je suis née le 27 mai 1888. De ce temps-là pas de clé à la porte, un œuf en laiton actionnait le « pécelet », et pour la nuit on plaçait un morceau de bois à l'inférieur pour bloquer le dit « pécelet ». Quelques pas et me voici sous la grande cheminée de bois tapissée d'un nombre impressionnant de saucissons, plaques de lard et jambons. Bien sûr, tout ce bien ne nous appartenait pas. Les personnes n'ayant pas de cheminée profitaient de notre bon vouloir. C'est sous cette antique cheminée à ciel ouvert, avec le va-et-vient des hirondelles sur nos têtes, que nous prenions nos repas tant que durait la bonne saison. Elle tenait toute la surface de la cuisine. Par terre des immenses dalles de pierre disparates et polies par les siècles. Puis voilà le cendrier, l'âtre, le buffet à pain, un autre buffet qui se fermait avec la table à un pied, et bien sûr le four à pain jamais utilisé de mon temps. Papa avait peur de mettre le feu à la maison. Il a fallu les guerres de 14-18 et de 39-45 pour lui redonner sa raison d'être.

L'hiver venu tout se passait à la chambre de ménage : travailler, manger et dormir. Son aspect était tout autre que maintenant, boiseries à mi-hauteur, poutres apparentes, et surtout à même le plancher, une sorte de porte ou trappon qui donnait accès à une cave souterraine obscure où, pour l'hiver, s'entassaient les légumes. Les bâtisseurs de jadis étaient sages de prévoir ces anti-gel. Je ne veux pas oublier de mentionner les établis de lapidaire, mes parents travaillant le grenat. On achetait des paillettes de roche grisâtre à l'once et pour arriver à la transformer en ce dit grenat, il fallait au moins 7 opérations. Pour une grosse, 12 douzaines, on recevait, je crois, 70 centimes. Mon père s'y mettait souvent à 5 heures et poursuivait jusqu'à 10 heures le soir. Il m'arrivait souvent de tourner la « banche » pour le dernier polissage sur la roue de cuivre. J'aimerais vous conter par le menu toutes ces opérations. Il faut l'avoir vu pour y croire.

En 1896 mon père a été nommé forestier communal, et petit à petit les établis ont pris le chemin du galetas où, depuis 80 ans, ils reposent sous une couche impressionnante de poussière. A la même époque nous avons installé la grande cuisine et cave au couchant. C'était un grand progrès. Les hivers étaient très rigoureux. Il y avait bien à lutter pour aller au village, à la fontaine et surtout pour aller chercher l'eau au puits. C'est plus tard que nous l'avons installée à la cuisine, quel progrès. Heureusement ces longs hivers étaient l'occasion de faits très importants pour nous : Noël des Ecoles du Dimanche. On y chantait avec le maître d'école et à l'appel de notre nom, c'était le tour de l'arbre pour y

recevoir la petite brochure de Noël, une surprise à deux sous, deux noix dorées et l'orange que nous partageons en famille : chacun deux côtes. A l'Épine, ce n'était pas le temps des bûches de Noël et des croissants chauds. La veille de Noël nous laissions nos bas bien en vue. Dans la nuit une soi-disant chausse-vieille y déposait de menus cadeaux : noisettes et surprises à deux sous.

En fin d'année, grand branle-bas. Maman descendait au village se ravitailler en vue de faire les gâteaux annuels. Elle rapportait aussi deux plaques de chocolat Suchard qui étaient réservées aux déjeuners du dimanche. Seules les images et le papier d'emballage étaient pour moi. Ces gâteaux étaient aux pommes, aux pruneaux secs, au vin et aux petits fruits. Leur diamètre était de 60 centimètres. Leur cuisson se faisait dans le four au voisin. Cuits ils s'alignaient sur des planches et tabourets à la salle (chambre du haut). C'étaient les beaux meubles du trousseau de maman... Ces gâteaux étaient le menu du soir et matin jusqu'au 10 janvier et plus. Deux taillés levés complétaient le tout. Ouf ! Papa disait en avoir mal à l'estomac, chose qui se confirmait par le pot de camomille qui trônait sur le fourneau pendant de nombreux jours.

En janvier c'était la boucherie. Papa s'y entendait. Il faisait l'office aussi chez Sami. Avec eux on échangeait la saucisse à rôtir, ce qui améliorait le menu pendant quelques temps. Ce jour-là m'était pénible. J'avais horreur de ce sang et de ces « péclels » de porte tout gras. Comme c'était toujours un samedi, il fallait aider : verser l'eau pour laver les boyaux et tourner la manivelle pour faire les saucisses. J'en avais la nausée. J'ai une petite parenthèse au sujet des pommes pour le gâteau qui étaient aussi réservées pour les purées. Une fois, en cachette, j'en ai pris une dans mon lit et l'ai mangée sous le duvet pour éviter d'être entendue. Ce larcin était presque ma pomme d'Eve... Fallait-il que j'en aie des remords pour m'en souvenir si bien !

Ces soirs d'hiver nous jouions au loto avec les voisins, et quelques fois avec maman, munies d'un falot à huile, nous allions faire visite à la Julie dans la grande chambre aux grands lits à ciels de lit. Dans sa bergère, un patriarche, bonnet à pompon, dodelinait de la tête en chantonnant des psaumes. Sur la fenêtre un pot de résédas parfumait heureusement la pièce. La discussion : veau, vache, cochon et couvée comme Pierrette... Au départ Julie plongeait sa main dans son gousset (poche), en retirait quelque chose qui avait voisiné avec le mouchoir :

- Veux-tu une bise ?

C'était une tablette à la menthe. Le mot microbe ne faisait pas encore partie du vocabulaire de l'Épine. Je la trouvais bien bonne. De retour à la maison, papa nous faisait la lecture dans la grosse Bible : que notre aide soit au nom de Dieu. Vous me voyez les mains jointes, écoutant attentivement mais n'y comprenant peut-être pas grand-chose. Après un tel départ dans la vie, étonnez-vous que je sois restée fidèle à mon Église.

Le 24 janvier 1898, fête de l'Indépendance, cérémonie à l'église. Mes parents ont participé ainsi qu'au banquet. J'entends encore mon père chanter de sa

magnifique voix : peuple vaudois, voici ton jour de fête, laisse ton cœur se souvenir, etc. Maman accompagnait et c'était tout en travaillant à l'établi. Mon frère James et ma sœur Léa, âgés de 11 et 7 ans de plus que moi, étaient aussi de la fête. Cette sœur s'en est allée un an après d'une maladie de cœur, triste temps pour la famille.

A cette époque les nouvelles nous arrivaient à retardement. Mon grand-père, abonné au Nouvelliste Vaudois paraissant le samedi, nous le passait après l'avoir lu. Mes parents nous parlaient de l'arrivée des Bourbakis, soldats aux pieds ensanglantés et chevaux périssant dans la neige au cœur de l'hiver 70-71. Ces soldats étaient logés dans le temple et soignés par la population.

L'été venu les établis étaient au repos, papa et mon frère travaillaient en forêt pour le compte des Chappuis sur les Grandes-Cernies, fabrication du fayard qui était expédié à Lausanne. Papa faisait aussi le charbon de bois, c'était un art. Un gros tas de bois coupé en forme de cône était recouvert de mottes de terre. Dans ce fourneau, le bois devait se consumer sans flammes. A ce moment il fallait une grande surveillance et papa passait les nuits à la forêt. Ce charbon partait aussi pour la capitale, pour les fers à repasser entre autre. Je me vois encore tenant les sacs pour l'emballage, les corbeaux me prenaient sûrement pour leur congénère, tans pis, j'étais si heureuse d'aider papa.

Au printemps il y avait aussi la lessive bisannuelle. Comme pour les gâteaux, cela se faisait aussi en commun avec les voisins. Un grand cuvier muni d'un trou à la base, le fond se recouvrait de gros os de bétail pour faciliter l'écoulement, se remplissait de tout le linge de maison utilisé au cours de l'hiver, pour terminer une grosse toile recouverte d'une épaisse couche de cendre. Toute une journée se passait à « couler ». On commençait par verser de l'eau tiède sur les cendres en augmentant la température, et cela jusqu'au soir. Le linge était prêt à être rincé à la fontaine. Bien sûr, il fallait le beau temps, pas d'étendage, on utilisait les murs. Quelle magnifique invention que la machine à laver...

Pour la question vestimentaire, pas de catalogues, mais deux fois l'an un commis voyageur, barbe à la Napoléon, nous arrivait muni de deux valises bourrées d'échantillons. Maman faisait son choix et quelques temps après c'était un vieux bonhomme crasseux que j'avais en horreur, mais très expérimenté, qui venait s'installer sur la table, jambes croisées, pour confectionner les habits d'hommes. Pour moi une jolie mousseline, laine dont la couturière du village me faisait une robe. Pour les chaussures, on allait au Pont prendre mesure pour des souliers empeigne, une paire pour semaine et dimanche. Mes premiers souliers bas, je les ai gagnés à l'âge de 12 ans en faisant la lessive chez « Mamiét », le grand-père de Louise, à l'Épine-dessous. C'est avec maman que j'ai appris à lire avec le « Petit à petit l'oiseau fait son nid et l'enfant s'instruit ». En effet, les hivers étant très rigoureux, maman avait obtenu l'autorisation de me garder à la maison. Je n'ai guère été à l'école qu'à l'âge de 8 ans. Chez le maître nous étions plus de 50 élèves et, malgré cette

énorme tâche, il avait institué une petite caisse d'épargne. On pouvait mettre 10 cts à la fois, et c'est avec ces petits sous et les 20 francs que me donnait mon grand-père pour affiner les tommes qu'il fabriquait aux Petites-Cernies, sa propriété, que j'ai acheté ma chère machine à coudre. Une petite explication au sujet de ces tommes apportées chaque jour à la maison au moyen de « l'oiseau ». Il y en avait plus de 60 par arrivage. Elles étaient placées sur des toiles, ensuite sur des rayonnages en sapin pour être bien astiquées et retournées chaque jour. Une fois au point, elles partaient deux fois par semaine pour le marché de Morges. Tout ce travail, je le faisais entre mes heures d'école et toujours en chantant. Si y avait eu des « cassettes », vous pourriez écouter : La Patrie est sur nos monts, Petite fleur et Roulez tambour.

A ce moment-là notre domaine était trop petit pour avoir un cheval. Tout se faisait en commun avec mon grand-père. C'était mon frère aîné Marius qui lui menait sa « barque ». Nous étions bien en famille. Il faut que je rende hommage à mon frère James. Depuis toujours il a eu les soucis du « pèse argent », et aussi celui d'améliorer le menu avec le ramassage d'escargots, de morilles, extraction de la pierre pour construction de bâtiments, et pour la marmite, cuisses de grenouilles, poissons et noisettes pour faire de l'huile pendant les guerres. J'ai omis de dire que l'hiver il y avait le battage de l'orge et c'était joli à entendre le rythme du fléau : ra-ta-ta-ta. Nos voisins avaient une batteuse à cheval et cela m'intéressait beaucoup. Papa faisait aussi les tavillons pour réparer le toit. Il en fallait, un outillage pour faire tant de choses différentes. Que sont-ils devenus, tous ces objets, auxiliaires précieux pour accomplir toujours un travail consciencieux et parfait ?

Une note plutôt triste, et je m'en excuse, mais il faut le dire, une nuit de septembre, en 1900, un incendie a détruit 12 maisons mitoyennes en l'espace quelques heures. Ce fut terrible. Mais heureusement, comme pour le chalet de Jean dans la chanson, les familles Fantoli et Sbarra, venues d'Italie l'année suivante, l'ont reconstruit plus beau qu'avant...

Encore quelques menus faits. Une fois l'an nous achetions une « motte » de beurre. Mis en toupine, c'était réservé à donner le parfum et le bon goût aux soupes et mets délicats. Mais c'était surtout le résidu de ce beurre fondu transformé en gâteau de Milau qui nous régalaient. Coupé en carrés, nous avions toute liberté de le manger à notre guise, chacun sa part, et c'était bien ainsi. Pour les œufs à petit Pâques, chacun six teints au bois d'Inde (noirs). Nous partions à la recherche d'une fourmilière. Placés dessus, les fourmis arrivaient en troupe et, croyant je suppose à un ennemi, elles les injectaient d'acide formique, ce qui donnait de jolis dessins vermillons.

Jusqu'en 1900, pas de cimetière aux Charbonnières, et c'est à pas lents que jusqu'à l'Abbaye on allait ensevelir les siens. En 1902, mariage de mon frère James. Les enfants sont venus, cela a été pour moi « la belle époque ». Depuis ma confirmation, en longue robe noire, j'ai commencé la vie d'atelier, sertissage. Tout en allant et venant, j'effeuillais la marguerite : il m'aime un

peu, beaucoup... vous comprenez. Le 18 juin 1910, comme nos hirondelles, j'ai pris mon envol pour d'autres cieux.

Vous connaissez la suite.

Mon pèlerinage est achevé. Je quitte cette maison aujourd'hui inhabitée où j'ai reçu affection et bons principes. Je la quitte avec reconnaissance et sans regrets, trop heureuse de vivre ce dernier acte de ma longue vie dans le confort du « Genévrier ».

Votre maman, Mina Denys-Rochat. Cugy, fin mai 1980.

*Terre où je suis né,
Terre pauvre et nue,
Ton sol est pierreux
Et tes champs ingrats ;
Mais quand je conduis
Ma vieille charrue
Je sens ton doux cœur
Battre dans mes bras.
Là-bas, là-bas, c'est mon pays.*

Il y a une chose qui me fait penser que l'Epine était un petit monde à part : le pâturage de la Roche. Celui-ci était divisé en parts : Samuel Mamiet une part, Jules-Pierre trois parts, Sami une part et papa deux parts. Chaque part donnait droit à une pièce de bétail pour l'estivage. Pour le bois, ceux d'en haut exploitaient à gauche du chemin des Cernies, et ceux d'en bas à droite. Un jeune berger engagé chaque été était nourri à tour de rôle deux jours par tête de bétail et logé une année à tour de rôle également par chaque ménage. Le jour de la St-Jean, une vache par maison rentrait, avec, attaché à une corne, un petit balai de sapin écorcé (ramassette) utilisé pour laver les marmites...uni-prix 1900. Quelques petits sous récompensaient le petit berger. Je pense juste de quoi faire un tour de carrousel.

Je me dois de dire un petit mot de Bonport où se trouvait, adossé à même la roche, le vieux moulin construit par les Rochat venus de Rochejean en 1480. Bonport a toujours été pour nous un but de promenade. Mon plus ancien souvenir, une énorme roue à l'horizontale tout près de la maison avant l'utilisation des eaux pour l'électricité. Au début du siècle tout le trop-plein des lacs s'écoulait par les deux entonnoirs, soit le Martinet et le grand-Ceux. Celui-ci, souvent rempli à plein bord et tout bouillonnant, donnait la force au moulin. Les derniers meuniers, Armand et Julie Rochat, étaient les parents d'Eva notre voisine. C'était une nombreuse famille. Un des garçons, Béat, était le grand-père de la famille Aubert au Lieu côté maternel. Dès lors Bonport a été occupé par de pauvres familles et a été incendié une nuit de Noël à la fin du XIXe siècle.

Ces quelques notices vous aideront peut-être à vous y reconnaître quant à ceux qui ont vécu avant nous. Du côté paternel, grand-père Isaac décédé à l'âge de 90 ans. En premier mariage épouse ?, enfants : Constant, 4 enfants ; Louis (Tri) 7 enfants ; Fritz (Lolet), 11 enfants ; et Marie, 2 enfants. 2^{ème} mariage, épouse Louise née Baudet : 3 enfants. Lucie, mariée Guignard Derrière-la-Côte, 2 enfants ; Elie (papa), 4 enfants ; et Henri, 4 enfants. La maman de papa était la sœur de tante Jenny Gavillet, grand-mère de M. Welche, de là cousinage.

La maman de papa est décédée jeune. Celui-ci a été élevé à Epalinges, chez tante Mélanie Mermier. Rentré adolescent dans son village, il a épousé maman en mars 1875. Ils étaient du même âge, de 1853. Grand-père Isaac était commerçant. Son commerce était bien achalandé, y compris pour les contrebandiers venus de Mouthe qui venaient se ravitailler en café, tabac et sucre. Sa maison avait belle allure pour l'époque. Elle se situait où existe celle habitée par les descendants de « Rozet ». Mon grand-père a eu le malheur de remettre son commerce à son fils cadet Henri qui, avec sa femme, se sont adonnés à la boisson d'une façon déplorable. Résultat : faillites successives, ruine physique et morale au dernier degré, 4 enfants dont deux déficients. A la débâcle, papa a été nommé tuteur de ce triste bilan. C'était à la fin de du XIXe siècle.

Du côté maternel, grand-père Jules de l'Epine épouse Julie. Enfants : Mélanie, 4 enfants. Fritz, pas d'enfants. Marius, mort enfant. Léa, 2 enfants. Marie, célibataire. Auguste, 6 enfants et Lucie 5 enfants. Grand-père était jumeau avec Frédéric, arrière-grand-père de la famille Aubert du Lieu. Ils habitaient la maison où a vécu Sami notre voisin. Je pense que c'était une famille aisée, les Petites-Cernies leur appartenaient et tout le domaine des alentours. A son mariage grand-père s'est fixé au village et jusqu'à sa mort a exploité le même domaine. Sa maison, qui était un peu mienne du fait qu'au long des rudes hivers pendant mes années scolaires je partageais le lit avec tante Marie, se situe face à l'église. Elle est toujours là et bien entretenue, cela me fait plaisir. Grand-père et Frédéric étaient les enfants de Samuel et Fanchette. De cette dernière je garde le souvenir d'un petit coffre en bois peint d'un cœur avec au centre F.R. Ce coffre renfermait autrefois les attributs de mariage et baptêmes. Il y avait aussi à l'Epine une tante Suzette, tante comme on en voit plus. Voyez plutôt. Il paraît qu'elle allait à pied à Cossonay vendre son beurre, canicule exceptée je suppose. Mais chose plus extraordinaire, s'était de se rendre à pied également à Genève se faire opérer au miseréré... chapeau. Grand-père Jules et Jules du Haut-des-Prés étaient beaux-frères. Ils avaient épousé les deux sœurs, Julie, ma grand-mère, et Louise. Ils se sont mariés le même jour et sont décédés le même jour, mon grand-père aux Cernies et Jules du Haut-des-Prés chez notre voisin, son fils Sami. C'était en août 1903.

Maintenant c'est là-bas, près du village, que reposent nos ancêtres.

Maman. Cugy, août 1980.

Les familles du village étant toutes des Rochat et des Golay, pour s'y reconnaître il fallait leur donner un sobriquet avec un dénominateur commun : Chez. Saiset. Pantalon. Lolet. Tiouion . Choux-Rave. Pivet. Niola. Pioion. Tri. Queiatze. Pitaume. Balac. Pouiotz. Saucisse. Doidon. Cabado. Pisome. Tsalotet. Miton. Zoion. Gousset. Cacara. Tionville.

Rien de bien poétique, mais une orthographe plutôt bizarre !

Dura é la vita !

L'Épine, le 14 février 1929

Chers enfants,

Vous pensez peut-être qu'on est mort de froid. Il me faut venir vous rassurer. En effet, il fait bien froid depuis le commencement du mois, il y a le matin au village entre - 20o et - 25o. Ce matin, il y avait - 30. Et le pire c'est l'eau. Inutile d'aller à la chambre de bain. On fond de la neige, de la glace, tout ce qui tombe sous la main. On compte tous les jours sur la chéneau, mais pas une goutte. Notre pauvre fontaine se défend tant qu'elle peut, mais elle va comme de la ficelle. On abreuve encore le soir et chez Sami aussi, mais le matin, on abreuve devant la maison dans des cuves qui gèlent à mesure. Que d'eau chaude il faut. Le robinet va toujours, mais on attend à chaque instant qu'il va finir. Au village nombreux robinets de gelés. Il n'y a plus que la fontaine au haut du village qui marche. Nos hommes ne peuvent guère aller au bois cette semaine. Lundi les trois bûcherons ont été au lit avec des forts rhumes, mais cela va mieux. Et tout le monde tousse. Cela n'est pas surprenant. James est bien ennuyé, pas seulement pour l'argent qu'on ne gagne pas, mais le travail qui ne se fait pas. On ne se plaint pas, on est encore dans les privilégiés. On a assez de bois mais on ne peut pas laisser éteindre le feu de la cuisine. Il faut chauffer la cave. On a des pommes de terre de gelées. Moi qui les ai tant économisées cet hiver en pelant des petites.

Il faut encore que je vous dise qu'il y a des glaçons dans les cabinets, c'est tout dire. Ce matin, vendredi, il y a - 30 au village m'a dit Elie. Aujourd'hui ils sont partis les quatre pour le bois. On ne sait le voyage qu'ils feront. J'ai honte de ne parler que de nous. Et vous, mes chers, comment supportez-vous ce froid ? Le pauvre Ferdi a-t-il bien froid à l'école en y allant ? Et tous ces enfants pauvres mal habillés, comme ils doivent souffrir. Et à Ouchy, ces deux chères amies ont-elles bien froid ? Faites leur nos amitiés. Espérons que Dieu aura pitié de notre pauvre humanité et enverra un peu de doux.

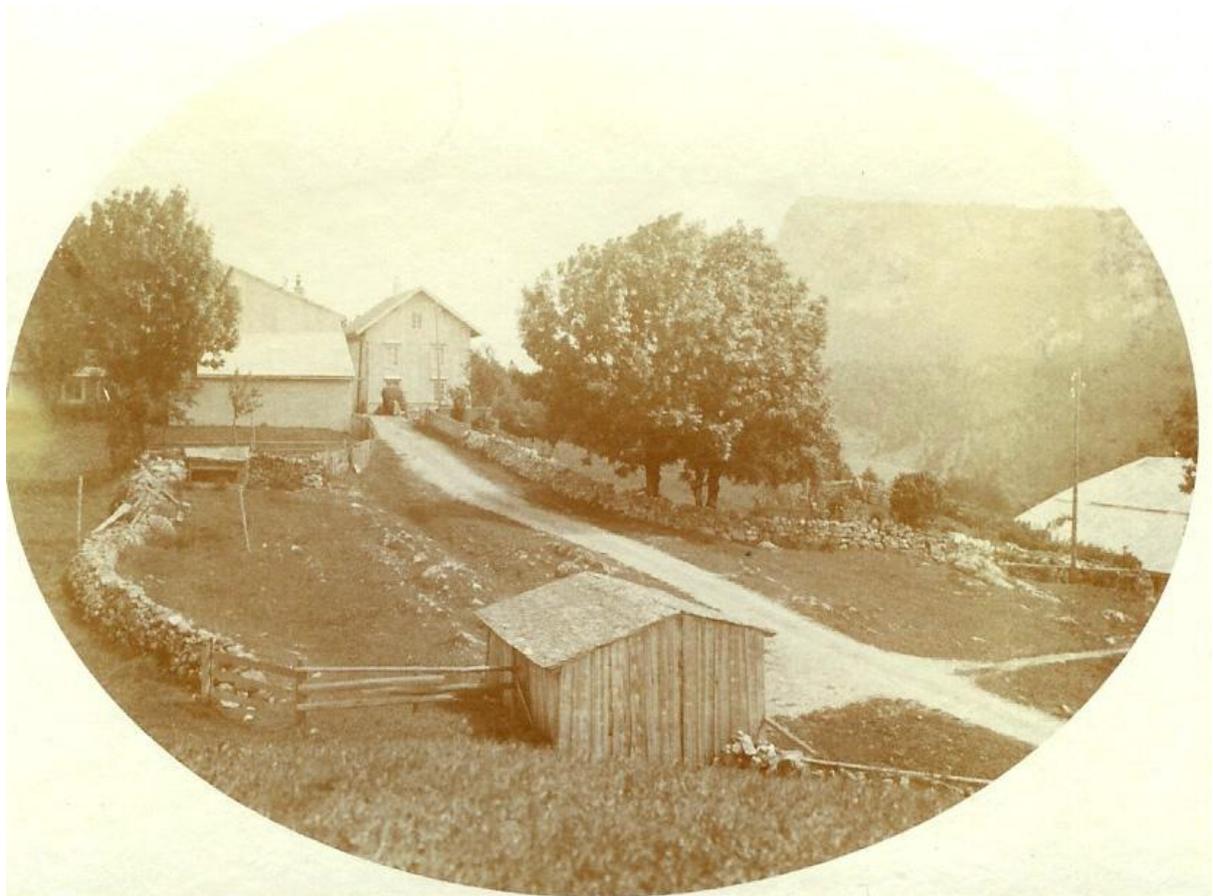
Je t'avais dit de voir pour une blouse pour Clara, mais dans les occasions, soit en lainage pour le dimanche ou en veloutine pour la semaine, mais foncée. On pense avoir Mr. Badoux ces temps et ce serait pour la faire couper, et si tu as des morceaux même petits, comme le paletot que tu as apporté pour Lili. Il rit à une manche, il en est tout désolé. Je ne me rappelle plus si j'ai remercié

pour la photo des deux enfants. Comme ils sont bien. Ni pour les couleurs ni pour le second tablier. Tu enverras la note de tout. Louise est toujours debout. Elle passe un petit hiver. Si elle se met au lit pendant qu'on a point d'eau, je ne sais comment on veut faire.

Chez nos voisins, cela va bien, sauf quelques rhumes. Il faut que je te donne une recette pour un sirop épatant pour la toux. 25 cents pour bois de réglisse. Le cuire ½ heures au moins dans un litre d'eau. Passer. Ensuite on ne laisse pas le bois de réglisse avec le reste, il prend le bon jus, du reste c'est autant de perdu. Dans ce jus mettre un gros bâton de jus bien écrasé, une livre sucre candi et cuire jusqu'à ce qu'il y ait un litre de sirop. Quand il est froid, ajouter deux cuillères ammoniaque.

Je suis au bout de mon manuscrit. Recevez chers enfants les baisers de toute la famille.

La grand-maman Mélanie.



Fontaine propre à l'Épine-Dessus et à l'Épine-Dessous dont on aperçoit juste le toit à gauche. « Elle va comme de la ficelle... »

La maison dite Le Grand Toit, au Pont.

Les Rochat et « Le Grand Toit » - La Patrie Suisse du 04.01.1922⁷

Au cours de la seconde moitié du XV^{me} siècle, un industriel et entreprenant Franc-Comtois, Vinet Rochat, de Villedieu, s'établissait à proximité du couvent fondé, en 1126, sous le nom de Leona, par le moine Gobert, de l'ordre des Prémontrés, sur les rives de la rivière aujourd'hui appelée la Lionne, qui, sortie des Chaudières de l'enfer, s'en va, à sept cent mètres de là, se jeter dans le lac de Joux⁸. En 1480, il obtenait, de l'abbé Jean Pollens, pour lui et ses trois fils, des terres et des pâturages au Mont du Lac, le cours de la Lionne, dès sa source jusqu'aux murs du couvent, pour y construire forges, martinets et hauts-fourneaux, le droit de couper, dans les forêts de l'abbé, le bois nécessaire à son industrie, de moudre à ses moulins sans payer d'émines, d'être enseveli, lui et ses descendants, dans le cimetière du couvent.

Deux de ses fils, continuant sa tradition, obtiennent, en 1524, de l'abbé Claude, aux Charbonnières, sur la rive gauche du lac Brenet, des terres où ils se fixent, tout à la fois cultivateurs et industriels, comme l'indique la roue qui figure dans les armoiries des Rochat. Tels furent les premiers représentants, dans notre pays, de la nombreuse famille qui porte leur nom, si nombreuse qu'au XVIII^{me} siècle, une compagnie de milices était tout entière, officiers et soldats, composées de Rochat et qu'elle fonda une abbaye militaire où seul des Rochat étaient admis. Jusqu'au XIX^{me} siècle du reste, il n'y eut pas, aux Charbonnières, d'autres noms de famille⁹. Actuellement la commune de l'Abbaye en compte dix-huit.

En face des Charbonnières, abrité contre le vent du nord par les contreforts de la Dent de Vaulion, s'étendait le « Champ du Port », dépendant lui aussi, de l'Abbaye de Joux. Vers 1540 une maison, la première sur cette rive, y était édifiée, et un Rochat des Charbonnières, descendant de Vinet Rochat, s'y établissait. D'autres suivirent. Le « Champ du Port » prit ainsi de l'importance, si bien qu'on finit par l'appeler « Petites Charbonnières ». L'accès, cependant, n'en était pas facile : pour y parvenir, du Lieu ou des Charbonnières, il fallait faire le tour du lac Brenet, d'où le nom de La Tornâ ou du Vériau qui désignent la partie nord des rives de ce lac. Par la suite des temps, sur le goulet séparant les lacs de Joux et Brenet, fut jetée une passerelle pour piétons qui, dans la première moitié du XVII^{me} siècle, fut remplacée par un pont. Les « Petites Charbonnières » furent, dès lors, souvent désignées par « vers le Pont », puis par « Le Pont » ; maintenant c'est ce nom seul qui sert à désigner la localité. En

⁷ Voir original de l'article en fin de chapitre.

⁸ L'« Abbaye du Lac de Joux » est l'origine de la commune actuelle, qui en perpétue le nom.

⁹ Le droit d'être enseveli dans le cimetière de l'Abbaye fut précieusement conservé par les Rochat des Charbonnières, jusqu'à la fin du XIX^{me} siècle, où ils s'avisèrent que le trajet de dix kilomètres qu'il rendait nécessaire était un peu long, surtout en hiver. Ils créèrent alors, aux Charbonnières, un cimetière à l'usage du hameau.

1751, à la suite de pluies et d'une rapide fonte de la neige, le pont fut emporté et le village inondé ; mais, en 1755, après une sécheresse qui rappelle celle que nous subissons, les eaux baissèrent à tel point qu'on passait le goulet à pied sec et que l'on rebâtit le pont solidement, sur pilotis, avec l'acte d'une subvention de 3000 florins de Leurs Excellences de Berne.

Au Pont comme aux Charbonnières, les Rochat sont nombreux. En 1652 y fut aussi fondée une Abbaye militaire réservée aux seuls habitants de ce nom¹⁰.

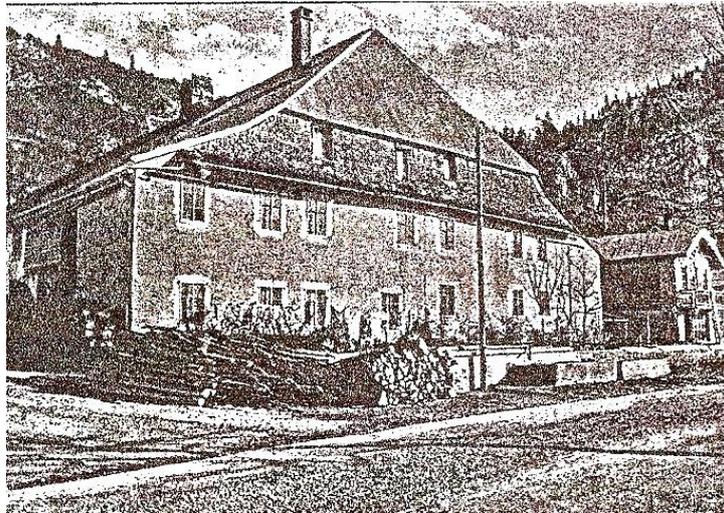
La famille Rochat a fourni de nombreux pasteurs, des techniciens de mérite, d'excellents instituteurs : Auguste-Louis-Philippe Rochat (17 juillet 1789-mai 1847) fut l'un des adeptes du Réveil, dans le Canton de Vaud, un prédicateur éloquent, un auteur apprécié ; un autre pasteur, Louis-Lucien Rochat (6 janvier 1849-10 décembre 1917) fut le fondateur de la Croix-Beue et président honoraire de la Fédération internationale antialcoolique ; M. le Dr Ernest-Auguste Rochat est professeur de théologie à l'Université de Genève ; sept pasteurs du nom de Rochat, dont le doyen est M. François-Louis Rochat, pasteur à Chavornay (né en 1851), exercent le saint ministère dans la Suisse romande ; M. Charles-H.-F. Rochat, ancien pasteur à Morges, porte allègrement ses 86 ans ; Paul Rochat (4 mars 1858-14 juillet 1921), qui fit des études de théologie, fut professeur, rédacteur de la Tribune de Lausanne, président de l'Association de la Presse suisse. Georges Rochat, qui se noya le 25 avril 1896 au cours d'une promenade en canot sur le Léman, fut rédacteur à la Gazette de Lausanne et le collaborateur aimé de la Patrie suisse ; M. Frédéric Rochat, ingénieur, fut conseiller municipal, directeur des Travaux de la Ville de Lausanne, dont il est aujourd'hui ingénieur en chef ; un autre ingénieur, M. Charles-Frédéric Rochat, préside aux destinées des tramways genevois. Vingt et un Rochat sont actuellement dans l'administration fédérale ; l'un d'eux, M. Charles Rochat, est directeur des Postes du IIe Arrondissement. L'enseignement primaire et secondaire en compte vingt quatre, dans le seul canton de Vaud.

Dans l'une des maisons du Pont, dite « le Grand Toit », dont nous donnons aujourd'hui une vue, sont nés et ont été élevés sept institutrices et instituteurs, tous vivants, dont le doyen, un vétéran de l'enseignement, est M. Marc Rochat, actuellement à Lausanne, né au mois de mars 1837, âgé ainsi de 85 ans, qui fut maître à l'« Ecole de l'Oratoire », à Yverdon, et auquel de nombreux anciens élèves conservent un souvenir ému et affectueux. Les autres sont M. Louis Rochat à Lausanne, M. Emile Rochat à Vallorbe (brevet de 1907), Mme Eugène Maire Rochat, à Vufflens-le-Château (1901), M. Louis-A. Rochat, à Givrins (1906), Mlle Marie Rochat, à St-Sulpice (1917), M. Jules-David Rochat (1921), Mlle Amélie Rochat (1932)¹¹.

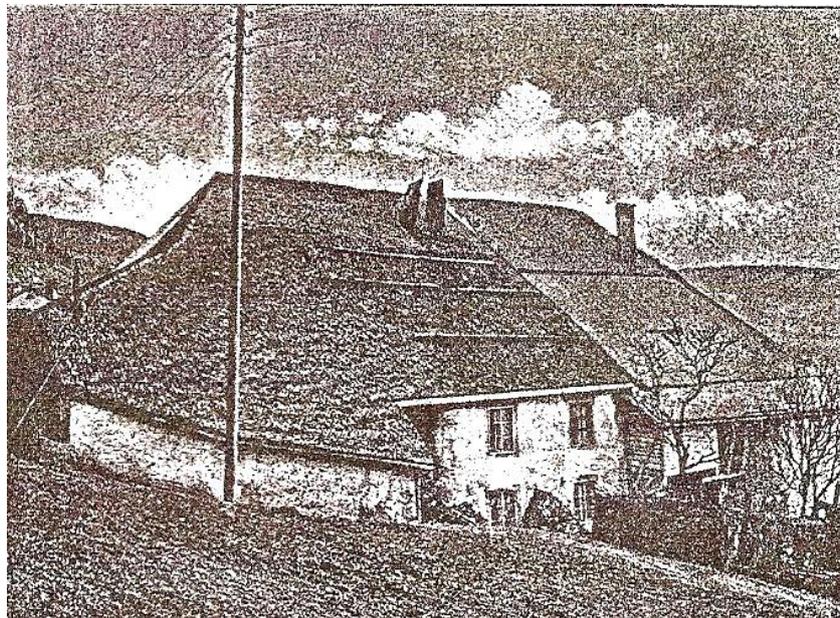
A.B.

¹⁰ Les Rochat ont une réputation de longue vie ; en 1743, aux Charbonnières, Claude Rochat se présenta, âgé de cent deux ans, avec cinq de ses fils, à une « avant-revue ».

¹¹ Ce dernier nom rajouté à la plume au terme de l'article.



La maison dite « Le Grand Toit » au Pont (Val de Joux). Dans cette maison de jadis, au vieux grand toit, sont nés et ont été élevés sept institutrices et instituteurs portant le nom de Rochat, tous encore vivants et dont six enseignent encore dans le canton de Vaud. Elle comprend en réalité, quatre maisons, séparées jusqu'à mi-hauteur seulement, par des parois de planches. Elle abrite actuellement quatre branches différentes de l'innombrable et belle famille des Rochat. Photos obligeamment communiquées par M. Paul Champrenaud, comptable chez Bridel & Cie à Lausanne.



Note : l'article n'est signé que des initiales A.B. La matière provient assurément de M. Eugène Rochaz, syndic de Romainmôtier, dont la famille, anciennement elle aussi avec un t final pour Rochat, était originaire du Pont. On tiendra compte, dans sa lecture, des fautes historiques et imprécisions d'usage qui sont relativement nombreuses.

Feuille d'Avis de Lausanne le 6 mars 1923¹² :

Il existe au Pont (Vallée de Joux) une curieuse maison dite « le Grand Toit », maison de jadis, au toit immense, descendant tout bas jusqu'à portée de la main et qui abrite actuellement quatre branches différentes de la belle et innombrable famille Rochat.

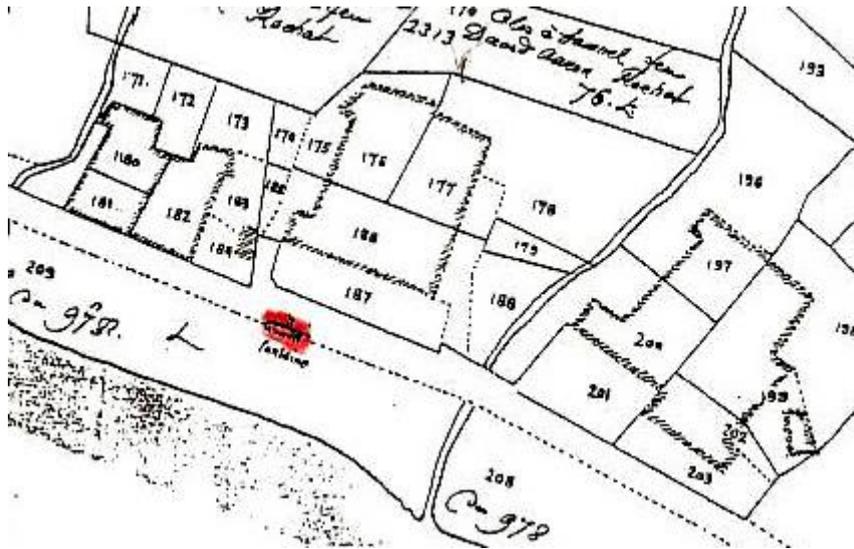
Sous « le Grand Toit » sont nés et ont été élevés sept instituteurs et institutrices portant le nom de Rochat et dont six enseignent encore dans le canton de Vaud, à savoir : MM. Louis Rochat (Lausanne), Emile Rochat (Vallorbe, brevet de 1907), Mme Eugène Maire-Rochat (Vufflens-le-Château, brevet de 1901), M. Louis A. Rochat (Yvorne, 1906), Mlle Marie Rochat (Saint-Sulpice, 1917) et M. Jules-David Rochat (1921). Le septième, un vétérinaire, Marc Rochat, est décédé au début de l'an passé.

« Le Grand Toit » comprend en réalité quatre maisons, séparées jusqu'à mi-hauteur seulement par des cloisons de planches. C'est une des plus vieilles maisons du Pont et probablement de toute la Vallée de Joux. Elle doit avoir été bâtie au XVI^e siècle, ainsi que semble le prouver une plaque de cheminée assez curieuse, mise au jour par des réparations faites au rez-de-chaussée ; cette plaque, en fonte, très épaisse, d'environ un mètre carré de surface, est datée de 1591, elle est à demi rongée par la rouille et ne porte pas d'ornements. A sa partie supérieure se voit encore un écusson en relief dans lequel sont les deux initiales P.B. (peut-être celles du fondeur) surmontées d'une tête de taureau, armoiries de la commune de l'Abbaye. A l'angle supérieur gauche se trouve, fait curieux, une grande croix, en relief aussi ; il semble étrange de trouver une croix avec une date postérieure à l'introduction de la Réforme dans le Pays de Vaud. Cette croix est manifestement un souvenir catholique provenant des moines fondeurs établis à l'Abbaye ; peut-être les successeurs de l'œuvre des moines ont-ils conservé les moules trouvés, sans souci des ordonnances bernoises proscrivant tout ce qui rappelait le catholicisme.

« le Grand Toit » offre d'autres curiosités encore : ainsi une cheminée monumentale portant à sa partie supérieure une sorte de couvert à deux pans que l'on ferme de la cuisine, au moyen d'une longue corde. Cette cheminée serait et sert de fumoir pour la charcuterie.

A.T.

¹² Version présente tirée de Rochat, Editions Piantanida, 1977



Cadastre de 1814, le Grand Toit se trouve au centre, nos 176, 177, 186. La bâtisse n'est alors divisée qu'en trois parties distinctes.

No 176, Samuel feu David Aaron Rochat

No 177, Marie veuve de Daniel Rochat

No 186, Abram Louis et Moyse Rochat feu Daniel.

Ces maisons, selon l'enquête de 1837, sont possédées par les suivants (avec quelque difficulté à remettre tout le monde à sa place, ce que d'ailleurs nous ne ferons pas) :

***Rochat Abram Louis feu Daniel**, au Pont, une maison d'habitation, grange et écurie. La presque totalité de l'étage supérieur n'est pas faite. Agée de plus de huitante ans mais reconstruite en partie depuis peu d'années. La distribution de ce bâtiment n'est pas bonne, la charpente en est neuve.*

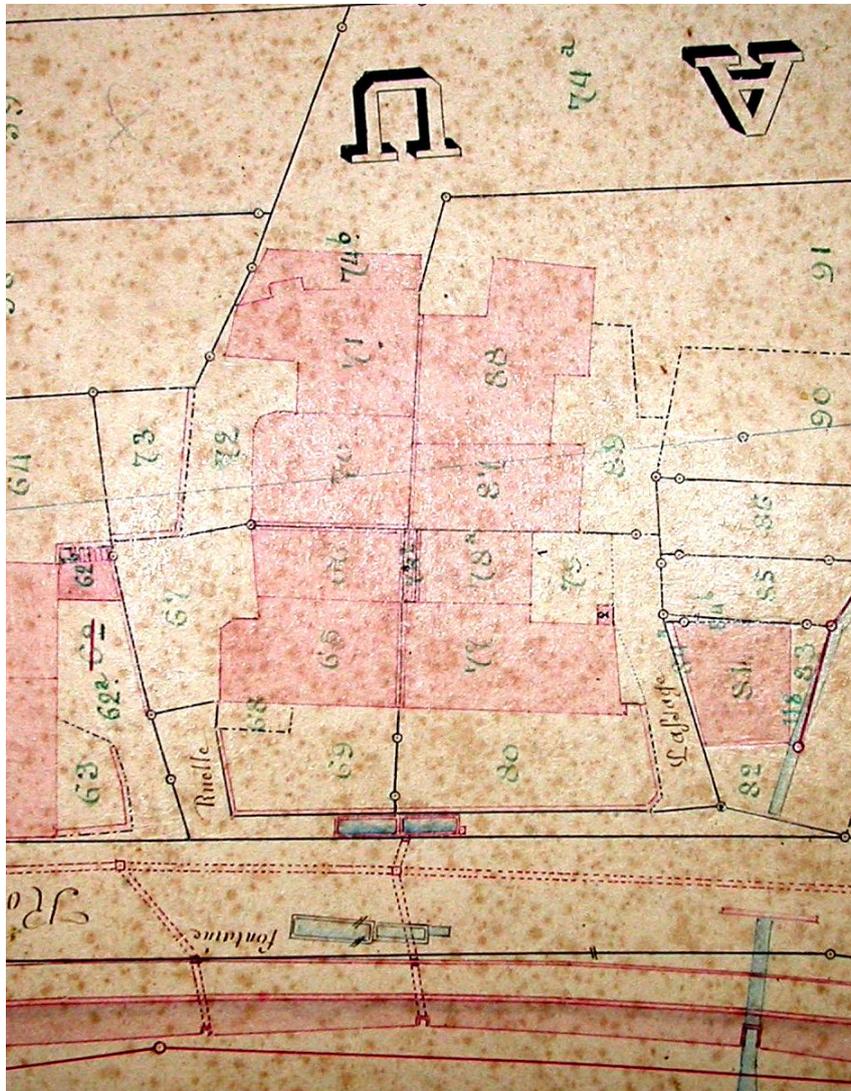
***Rochat Henri feu Daniel**, au Pont, un bâtiment destiné pour une maison d'habitation, grange et écurie. Depuis quelques années ce bâtiment reste tel, c'est-à-dire que presque rien n'y a été fait dans son intérieur et que le propriétaire ne paraît pas encore vouloir y faire quelque chose de plus. Agée de 6 ans. La commission n'a pas cru pouvoir indiquer un chiffre pour la location, attendu que le bâtiment ne se louerait que difficilement. Pour la même raison le prix de juste valeur a été diminué quoique la charpente soit presque neuve.*

***Rochat David Louis et David Samuel feu Samuel feu David Aaron**, au Pont, une maison d'habitation, grange et écurie et place. C'est par erreur que le tableau désigne ainsi les propriétaires. Ceux-ci s'appellent Rochat David et Louis frères feu Samuel. Agée de 100 ans. Les propriétaires se proposent de reconstruire ce bâtiment cette année.*

De ces trois feux nous n'avons pu retrouver que le deuxième sur le recensement de 1831¹³, soit :

Henri feu Daniel Rochat
Lisette sa femme
Lisette sa fille
Samuel son fils
Louis son fils
Edouard son fils
Marc son fils
Henri son fils
Marie de Lisette
Adèle d'Henri.

Le cadastre de 1896 (AHP, GAA4) nous offre la situation suivante :



¹³ ACA, RA4 à RA6

Nos 65/66, Rochat Auguste-Louis-**Féréol** fils de François Louis
Nos 77/78, Rochat Jules François et François Louis, fils de François Louis
Henri, chacun pour ½
Nos 70/71, Rochat David Louis Eloi fils de Jean David Louis fils de Jules
Louis Auguste, chacun pour ½
Nos 87/88, Rochat Henri Louis Samuel fils de François Louis.

La situation, date non spécifiée, vers 1910, est la suivante :

Nos 66/66, Rochat, les enfants de Auguste Louis Féréol qui sont :
Louis Auguste – Jules Hector – Suzanne Elise, femme
de Louis Jotterand, Berthe Héloïse femme de William
Gander
Nos 70/71, Rochat les enfants de Jules David Louis qui sont Jules
David – Charles Henri Edouard – Amélie Emma.
Nos 77/78, Dépraz Jean David Elie fils de François David
Nos 87/88, Rochat, les enfants de Henri Louis Samuel qui sont :
François Louis et Eugène Julie Marguerite femme de
Charles Albert Maire.

Ces gens se retrouvent en partie sur le recensement de 1917 :

Famille de Jules David Rochat :

Jules, 40 ans
Emma, 42 ans
Marie, 19 ans
Jules, 16 ans
Charles, 14 ans
Amélie, 5 ans

Famille Féréol Rochat

Féréol, 64 ans
Jenny, 55 ans

Les autres familles habitant le Grand Toit cette même année 1917 échappent à
notre investigation.



Deux photos du Grand Toit prises probablement le même jour, face et arrière. Vers 1897



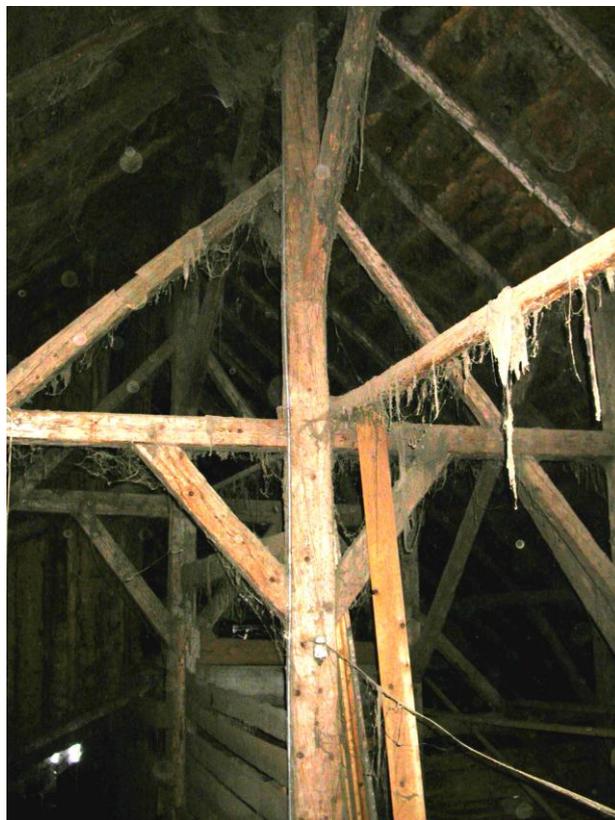
Impression d'une visite au Grand Toit sous la direction de M. Claude Paltani – propriétaire de la partie Gander -, le samedi 7 février 2008. Avec nos remerciements.

Ce qui impressionne montant au pont supérieur par une échelle, c'est la hauteur de la bâtisse. Distance du faîte au sol de la cave : 16 mètres ! Mais l'impression la plus poignante est celle que l'on ressent face à la grandeur incroyable du toit, avec une forêt de poutres de soutènement, et le volume formidable de ces combles et granges qui permettraient de loger aisément quelques dizaines de personnes.

La photo rend mal cette impression de grandeur.

Cette formidable charpente n'est pas si ancienne, puisqu'elle est signalée en partie neuve ou récente dans l'enquête de 1837. Les dimensions exceptionnelles du Grand Toit datent en conséquence de cette époque. La bâtisse primitive, devait très certainement occuper une surface moindre, si l'on peut interpréter comme l'angle d'une façade un angle de mur qui figure actuellement très en retrait à l'intérieur de la maison.

Les plaques de cheminées ne permettent pas de situer l'âge de la maison primitive qui ne subsiste que d'une manière tout à fait modeste, tant les travaux de transformations au cours des âges furent nombreux, rendant une analyse difficile voire même impossible.



Une charpente immense qui se perd dans l'obscurité, et avec un volume si grand pour ce galetas que vous pourriez croire y abriter le village tout entier !



Partie arrière et orientale du grand toit, restée dans sa forme typique, avec ce bon vieux néveau.



Le Grand Toit, pignon amont avec toute sa complexité.

C'EST TOUT UN MONDE
QU'UN GRAND TOIT

Là-haut, dans mon petit village,
La maison que j'aime à revoir,
C'est le "Grand Toit" : dans mon jeune âge,
J'y connus plus d'un grand espoir.

La maison que j'aime à revoir,
C'est vraiment tout un petit monde;
J'y connus plus d'un doux espoir :
Mes souvenirs dansent la ronde.

C'est vraiment tout un petit monde,
Une fontaine est là, tout près.
Mes souvenirs dansent à la ronde;
J'en veux redire tout l'attrait.

Une fontaine est là, tout près.
Du Lac de Joux, j'entends les vagues.
J'en veux redire tout l'attrait
(Ne croyez pas que j'extravague !)

Du Lac de Joux, j'entends les vagues,
Je vois la barque du pêcheur
(Ne croyez pas que j'extravague)
Oh, souvenirs pleins de fraîcheur.

Je vois la barque du pêcheur,
Je vois nos forêts, nos montagnes.
Oh, souvenirs pleins de fraîcheur.
Pleure, mon coeur, l'ennui te gagne.

Je vois nos forêts, nos montagnes,
J'entends la chanson du ruisseau.
Pleure mon coeur, l'ennui te gagne,
C'est un bien douloureux fardeau.

J'entends la chanson du ruisseau,
La tristesse est un lourd bagage ;
C'est un bien douloureux fardeau
Si loin de mon petit village.

Prilly, 1943

Pour celui qui fut Jules-David Rochat, un article paru dans la FAVJ du 14 février 1924, signé L.-A. Rochat (Louis-Auguste Rochat)

*Nature qui les a repris,
Où sont-ils et dans quels royaumes,
De ton Empire des Esprits
Dont j'évoque en vain les fantômes ?
... Tous ceux que j'aimais sont partis !*

E. Bergerat.

Trois mois après le départ de son meilleur ami d'enfance et voisin, Emile Rochat, instituteur à Vallorbe, alors que la vie lui souriait plus que jamais, la cruelle Faucheuse l'a enlevé à sa chère compagne éplorée, à ses enfants brutalement orphelins, à ses innombrables amis, à son cher village du Pont qu'il personnifiait et aimait plus que quiconque.

Sur le cimetière où reposent tant d'aïeux ; près de la vieille et caractéristique tour abbatiale de Sainte Marie-Madeleine du Lac, bijou « aux trois lacs noirs » », ... un ami me disait :

- Avec Jules-David, vois-tu, s'en vont toutes les vieilles et belles chansons !

Ah ! c'est que le cher défunt n'agréa jamais la chansonnette triviale et simili montmartroise. En vrai barde montagnard, il ne choisissait que ce que tout le monde peut entendre sans en être choqué.

A son établi de sertisseur, tout le jour durant, le visage épanoui, l'oeil radieux, il chantait ce que chantaient déjà les Combiens de 1830 ou de 1848, tout aussi bien que les plus belles mélodies modernes. Dans de cordiales réunions – où plus d'un buvait sec, qu'importe ! -, boute en train qu'on remplacera difficilement, c'était un régal (le mot n'est pas trop fort), de l'entendre nous redire, avec une mémoire admirable, toutes les strophes d'innombrables chansons de France ou de notre folklore.

Et, songeant soudain à ses compagnons de jeunesse, c'est en paraphrasant un vers bien connu de Victor Hugo que je m'en vais en disant : où sont-ils les acteurs du « Sire d'Aigremont » ?

... Enlevé en sa prime fleur, Aloïs Rochat, le bouffon Métilo, à la verve endiablée, comique inoubliable et délicieux jeune homme ! Pourquoi repris au « milieu du chemin de la vie », Albert Rochat, sérieux et si loyal, le tendre Loïs ? ... Ernest Corthésy, qui ne put pas assez profiter d'un réel talent de musicien, voire de poète ? Mais, las ! « Où sont donc les neiges d'antan ? » Jamais plus ! Jamais plus !! Oh, l'atroce refrain !

Mais, puisque « ceux qui meurent jeunes sont chéris des dieux », comme le déclaraient les anciens, gardons précieusement, de tous ces chers disparus, le plus pieux souvenir.

... A 12 ans, Jules-David Rochat fabriqua tout seul un violon d'études. Et, tout seul aussi, avec un amour et une pure persévérance d'artiste, ce fervent musicien parvint à manier à la quasi perfection l'archet enchanteur. Qui ne connaît pas la touchante anecdote du vieux clavecin à l'unique note sonore que ce bon mécanicien, s'improvisant luthier, remit parfaitement en état de faire entendre son âme grêle d'instrument de châtelaine !

Le soir, en rentrant chez soi, sous le « Grand Toit », il n'était pas rare d'entendre le violon bien connu qui, vivement et « con amore », vibrait passionnément avec « Il Troviatore » ou les plus belles valse romantiques de jadis. Et la vieille... immense cheminée d'autrefois faisait à l'artiste une caisse de résonance point banale. La surdité, impitoyable, ne put jamais le décourager. Nous aurions pourtant aimé le voir fonder et diriger un orchestre villageois. Pourquoi cet isolement ?

Rappellerai-je encore que J.-D. Rochat fut un excellent boursier de notre hameau ? Conseiller communal pendant plusieurs législatures, des collègues lui offrirent, en vain, les postes de municipal et d'administrateur de village. Autophobe, ou plutôt « autobus-phobe » (pardonnez-moi cet affreux néologisme), ... à tort ou à raison : « chi lo sa ! », en pur conservateur (est-ce un défaut, par le temps qui court ?), Jules-David Rochat déclina une nouvelle réélection et retourna modestement à sa musique tout comme à ses auteurs préférés : Dumas père et autres conteurs prestigieux.

Aussi, comprend-on facilement la stupeur générale, en ce bout de la Combe, en apprenant ce fatal départ. « Oui, particulièrement nombreux furent ceux qui sympathisèrent ardemment et sincèrement avec ta chère famille brisée, bouleversée malgré sa confiance en l'« Au revoir » qui fut toujours ton Credo ! »

L.-A. Rochat



Le Grand Toit par le peintre Tell Rochat des Places /s Le Pont.

Vers chez Siméon, ou le Communal de l'Abbaye

Le village de l'Abbaye, en mal d'espace pour la pâture du troupeau du village, racheta de manière quasiment systématique toutes les terres qui se trouvèrent à vendre dans la région dite Au-dessus de l'Abbaye ou des Chalottets, dans ce dernier cas on disait plus volontiers Là-Haut, ou plus volontiers encore Enhaut.

On rachetait de temps en temps de simples parcelles, mais aussi non les terrains, mais aussi la maison attenante.

Cette politique qui avait probablement son côté positif, en ce sens que les gens de l'Abbaye auraient désormais de la place à revendre pour mettre pâturer leur troupeau, contribuait cependant à la désertification d'une zone que l'on avait cultivée, avec succès semble-t-il, pendant des siècles.

Les achats furent donc nombreux. La plupart des actes sont déposés aux archives de ce village. Néanmoins, comme on le verra ci-dessous, il ne sera pas toujours facile de s'y retrouver parmi tous ces papiers, et même ces plans, soit le cadastre du début du XIXe siècle, et il n'est pas certain que nos déductions soient irréfutables.

Si l'on consulte le registre des bois de construction pour la commune de l'Abbaye, 1780-1851¹⁴, on découvre comme susceptible d'avoir été le propriétaire de la ferme de chez Siméon (Guignard) le citoyen Abram Siméon. Il figure à la page 69 de ce précieux document. Il obtient du bois de construction déjà en 1790, avec 5 poutre de 11 pieds chacun pour sa maison d'Enhaut, et 2 pièces pour sablière dessous et dessus. Le bois a été pris au Chalet Neuf.

En 1791, il obtient le bois pour 6 milliers d'encelles pour sa maison d'Enhaut, à prendre au Bois de bamp.

Mais on découvre aussi que l'homme possède aussi une maison au village même, laquelle il répare de manière très conséquente en 1793.

En 1798 il reçoit du bois pour 6 milliers d'enselles pour les deux maisons. 1 chenos de 40 pieds pour sa maison de La-haut.

Etc...

Retenons donc bien ces prénoms et nom : Abram Siméon Guignard.

Le cadastre de 1812 nous offre de découvrir les bâtiments de deux propriétaires ayant chacun un Siméon dans sa besace :

Domaine le plus à orient, avec ferme :

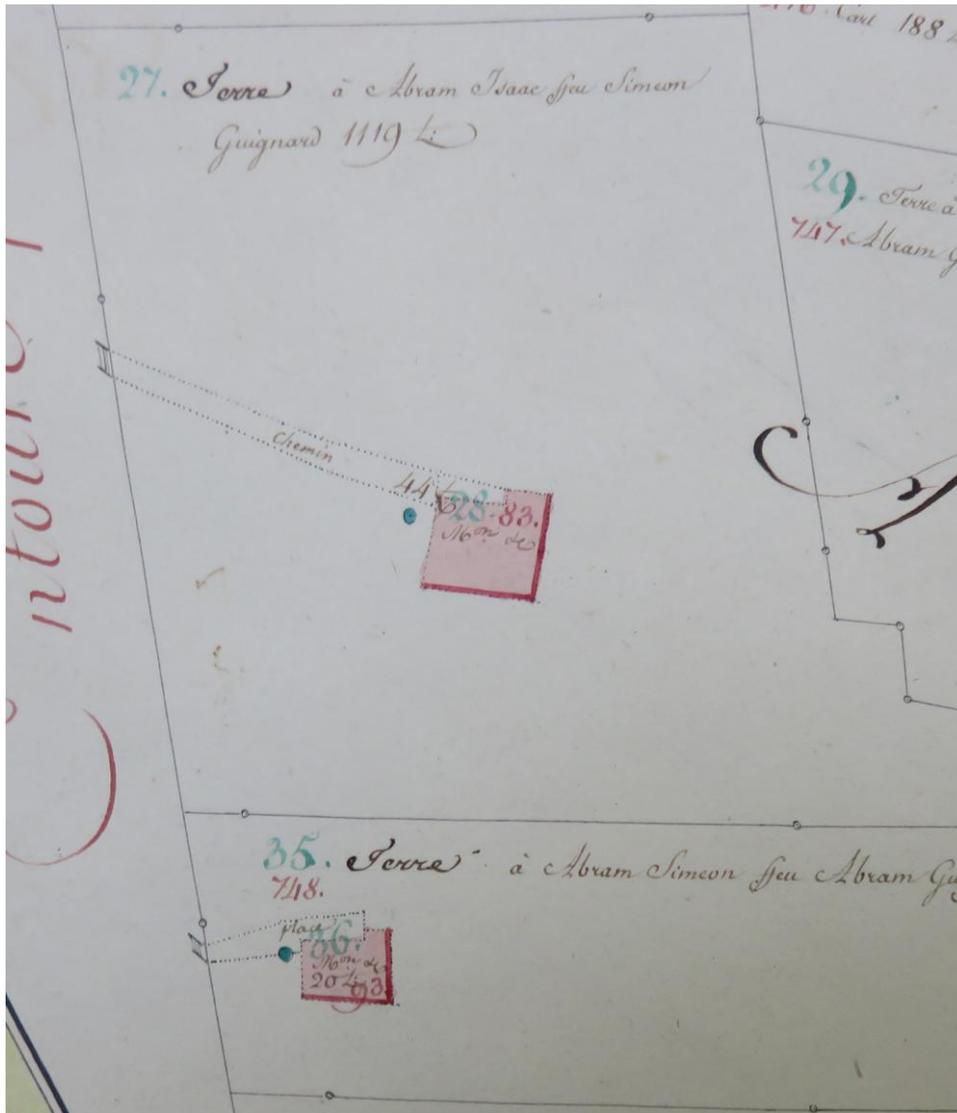
Abram Isaac feu Siméon Guignard.

Domaine le plus à occident, avec ferme :

Abram Siméon feu Abraham Guignard.

Les deux bâtisses ayant chacune un neveu, nous ne pouvons pas vraiment pour l'heure laquelle des deux deviendra chez Siméon.

¹⁴ Archives de la commune de l'Abbaye, KH 105.



Cadastre 1812 de la commune de l'Abbaye, folio 61

Il convient, pour tenter d'y voir plus clair, de consulter d'autres documents, soit les divers recensements en notre connaissance d'une part, et l'enquête sur les maisons de 1837 d'autre part.

Que nous dit le recensement ?

1767 : Jean Felix Guignard – Abram Guignard son fils – Abram Siméon Guignard son fils.

1788 : Abram Siméon Guignard

1794 : Abram Siméon Guignard

1831 : Abram Siméon Guignard – Suzette sa femme

Siméon Guignard – Rose sa femme – Nanette leur fille.

On découvre donc que ces deux couples n'ont guère de reprenneur derrière eux.



Carte cadastrale de 1812, original aux ACV.

Qu'en est-il de l'enquête de 1837 ?

On retrouve ce qui devait être les deux maisons de 1812, soit :

No 93 : Guignard Abram Siméon feu Abram. Au-Dessus de l'Abbaye, une maison, grange et écurie, contenant d'après le toisage opéré 11 $\frac{3}{4}$ toises. Prix de revient 800.- Conservation 4, 'age plus de 50 ans. Valeur locative présumée : o. Prix de vente présumé : o. Juste valeur fr : 300.- Ce bâtiment sert à l'exploitation d'un domaine pour l'hivernage d'une vache ; pour le reste même observation qu'à l'article précédent (soit : ce bâtiment par son isolement & d'un accès difficile depuis le fond de la commune, tout spécialement construit pour l'exploitation d'une petit domaine, étivage 3 vaches et hivernage 2, ne présente

pas une valeur courante bien considérable ; on ne pourrait ni le louer ni le vendre seul).

No 83. Guignard Siméon feu Abram Samuel. Au-dessus de l'Abbaye, une maison, grange et écurie, contenant d'après le mesurage opéré 23 toises. Prix de revient fr. 2300.- Conservation 5, âge plus de 40 ans. Valeur locative présumée o. Prix de vente présumé : o. Juste valeur fr. 900.- Ce bâtiment sert à l'exploitation d'un domaine pour l'hivernage d'environ deux vaches, pour le reste même observation qu'aux deux articles précédents.

Le bâtiment no 83 ayant une valeur nettement supérieure au bâtiment no 93, on peut légitimement comprendre qu'il était d'une meilleure construction. Il serait donc logique qu'il ait subsisté plus longtemps, pour même nous parvenir.

Chez Siméon d'aujourd'hui aurait donc été la propriété de Siméon Guignard feu Abram Samuel.

Nous découvrons un Abram Samuel Guignard dans le dîmier de 1792. Il y est dit fils de feu Jean Jonas, ce dernier cité dans le rolle de 1767.

On l'a vu, en 1831 le couple Siméon et Rose Guignard n'ont qu'une fille. Il se peut que ce fût le seul enfant. Celle-ci, nous la supposons mariée, les deux vieux ne savent plus trop que faire de leurs biens là-haut. Il s'agira en conséquence de vendre. Mais à qui ? Nous n'avons pas de réponse à apporter. Il est possible d'imaginer plusieurs propriétaires se succédant jusqu'à une vente qui put se faire le 24 février 1869. Le vendeur est alors Louis Wolf, domicilié à Vevey. Il cède sa propriété au village pour le prix de 1000.- Elle consiste alors, lieu dit Au-dessus de l'Abbaye, en une maison d'habitation ayant grange, écurie et citerne, et de 7 parcelles de champs.

La raison qui nous pousse à voir ici la maison anciennement de Siméon Guignard feu Abram Samuel, est qu'on loue déjà cette maison désormais dite de feu Siméon Guignard en 1872. Alors Ami Cart est preneur. Et qu'en 1873 Louis Dunand pourra loger à la même bâtisse, tandis qu'avant 1869 aucun acte ne parle de ce bâtiment et que d'autre part il n'est plus tard jamais signalé la démolition de celui-ci comme on le fit malheureusement avec tant d'autres, qu'on va au contraire garder pour le transformer bientôt en un chalet d'alpage qui servira à toute la collectivité de l'Abbaye. Raison pour laquelle on le nomme désormais aussi le Communal.

Donnons quelques renseignements sur celui-ci :

1884 : construction de l'écurie adjacente à la maison de feu Siméon Guignard par Bignens de Vaultion. Conditions d'amodiation de la partie supérieure du communal. Ce pâturage n'ayant pas de désignation proprement dite, il est décidé de le porter sous celle de La Fruitière. Henri Potterat propose 2200.-

1905 : vin pour la montée. 70 à 80 litres de vin blanc au prix approximatif de 40 cts le litre pour offrir aux paysans à la montée sur le communal.

C'est ici le cas de dire qu'on n'abreuve pas rien que le bétail.

1908 : reconstruction d'annexe chez Siméon.

1914 : c'est l'année où les Présidents du C.A. de l'Abbaye meurent comme des mouches !

1937 : achat d'une chaudière pour le communal.

1944 : à proximité du communal il y a la Petite Coche. Le village est intéressé, avec mise du 21 novembre à l'Hôtel de Ville pour le prix de 30 000.- La montagne est finalement échue à Louis Auguste Golay (pierres fines) du Sentier qui débourse 62 000.- pour la propriété, pratiquant à cette occasion une surenchère éhontée. La thune semble donner tous les droits.

1951 : Jean Dépraz de Chailly près de Lausanne est devenu propriétaire de la Petite Coche.

1954 : Petite Coche toujours que l'hoirie de Louis-Auguste Golay – le précédent marché a probablement échoué – propose au village de l'Abbaye qui ne suivra pas, trouvant probablement le prix trop élevé.

Signalons pour finir qu'en 1973, lors de l'établissement du cadastre des alpages par Georges Vagnières, était propriété de la hoirie Guignard Auguste, de Prilly. L'exploitant en était Ernest Freymond d'Agiez.



Chez Siméon, ou communal de l'Abbaye. La partie de droite fut rajoutée en 1884. L'écurie de gauche fut construite en 1908.



Ce bon vieux néveau où l'on peut prendre place, les soirs d'été, pour prendre un verre.

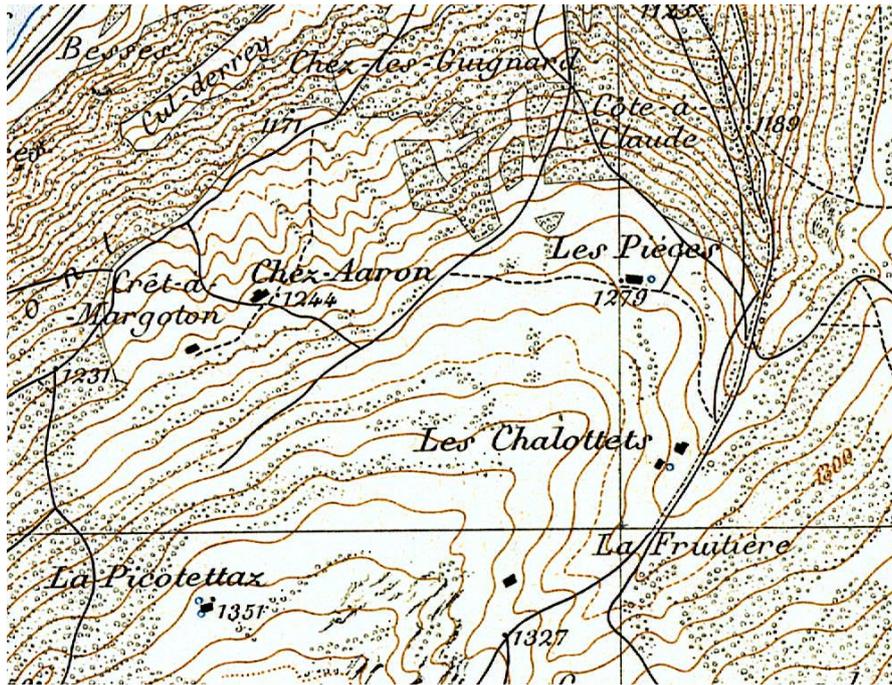


Au fond du néveau, à gauche ainsi que le veut la coutume, la porte d'entrée du corridor. Elle en a vu passer du monde, celle-là. Il suffit de voir l'usure de la pierre mise en guise de palier.



Partie levant ci-dessus, et partie arrière ci-dessous





Carte fédérale de 1892. Chez Siméon est à découvrir à proximité du toponyme Les Pièges. On découvrira la situation en 1907 sur la carte de la page suivante. Ci-dessous, Chez Siméon en 2002.



Le berger des vaches quant à lui loge au Communal où les bêtes du village sont attachées et où le berger, avec ses commis éventuels, doit les traire deux fois par jour. Le lait est ensuite descendu à la laiterie avec véhicule, char et cheval. Dans des boilles diverses on suppose. Vu la pente, on n'a pas le droit de remonter sur l'attelage. Photo de 1897.



Ce berger a aussi un troupeau de chèvres. Sa femme, dite la Filotte, s'en occupe et loge à la maison des pauvres, droit au dessus de la scierie du Milieu. Le berger contemple son bétail qu'il va bientôt rapercher pour le conduire au chalet pour la traite. D'ici le paysage est splendide. Cette vue a donné une carte postale avec une image rigoureusement similaire. Photo Dombréa 1897



Le communal, où se trouvent les vaches laitières, tandis que le jeune prend place à la Picottettaz, autre maison transformée en chalet, mais cela en des temps de beaucoup plus anciens, à quelque distance d'ici. Photo Dombréa 1897.

Mais il est grand temps pour quelques instants de retrouver Samuel Aubert qui va nous conduire de Chez Aaron, soit de la Petit coche, aux Chalottets, aujourd'hui tous disparus.

De Chez-Aaron aux Chalottets (à M. Paul Guignard, marchand de bois à L'Abbaye) – La Revue du dimanche du 30 août 1942 –

Aaron ! – Un prénom qui devait avoir cours autrefois dans notre contrée. Aujourd'hui encore, il sert à désigner les localités ayant appartenu à des nommés Aaron. Ainsi au-dessus du Solliat, nous avons le « plan de Chez-Aaron », terme abrégé en « Plan-de-Châron », puis au-dessus du village de L'Abbaye, le pâturage dit Chez-Aaron, situé à 1220 m en moyenne. C'est de celui-ci que nous voulons parler à cette place.

Pour l'atteindre, c'est de L'Abbaye qu'il faut partir, le rustique village qui, par la tour romane de son temple et certains vestiges du monastère des Prémontrés qui y fut construit au début du XIIe siècle, rappelle une époque depuis longtemps révolue.

En montant, on arrive bientôt vers une maison isolée, munie encore d'un néveau ouvert, située au milieu d'un paysage agreste, fait de prairies opulentes et ceinturées de bois. C'est « Ique-Dessus » : Ique ! Un terme patois qui signifie « là », donc Ique-dessus, c'est « là-dessus », « au-dessus du village ».

De cet endroit, le chemin se fait montant, pierreux et passe auprès d'un pin sylvestre de grande taille, car il mesure bien 15 m de hauteur. L'espèce, très répandue en plaine le long des lisières, au faite de certaines éminences, est rare chez nous. Quelques petits individus disséminés ici et là à la surface des pâturages, même jusqu'à 1500 m et c'est tout. Et l'on arrive Chez-Aaron, un site pastoral fait d'une pente rapide orientée vers le nord, coupée de larges ravins où aux endroits les plus déclives, le bétail a tracé avec le temps des sentes horizontales superposées, tout comme dans les Alpes. L'étendue : un magnifique champ d'exercice pour les skieurs.

D'énormes tas de pierres ramassées, soit des pierriers, jalonnent la vastitude du pâturage. Ils nous prouvent que jadis, les lieux étaient des prairies fauchées soigneusement préparées, car partout le sol est égalisé, propre, sans une pierre saillante. La superficie de l'ensemble dépasse 20 hectares : aussi se figure-t-on le labeur, les efforts déployés par les défricheurs qui libérèrent le terrain de la joux noire qui l'occupait et en firent avec le temps une terre productrice de fourrage. On ne saurait penser avec trop de reconnaissance à ces pionniers de la première heure, au travail acharné desquels les générations actuelles, où qu'on les prenne, à la plaine comme à la montagne, sont redevables des magnifiques prairies et pâturages, des produits desquels elles vivent.

La maison, située tout au haut de la propriété a changé de destination. D'habitation permanente qu'elle était jusqu'à quelques dizaines d'années, elle est devenue un chalet d'alpage et la prairie, du pâturage.

De Chez-Aaron, on jouit d'une vue plongeante de toute beauté sur la partie nord du lac de Joux, les parois rocheuses qui le dominent et le long de la rive le village du Pont aligne ses robustes habitations en une courbe vraiment harmonieuse. De nulle part, je crois, Le Pont, avec le paysage qui l'encadre, ne se présente au regard sous un aspect aussi plaisant. Mais à part ceux qui ont affaire Chez-Aaron, bien peu de gens s'y rendent pour le charme du site. Sans doute, on s'en va à la Dent-de-Vaulion, au Mollendruz, etc. On a raison, mais à côté de ces buts classiques, il en est d'autres d'un intérêt tout aussi vif et qui sont négligés : et Chez-Aaron est de ceux-là.

Au-dessus de Chez-Aaron, nous avons La Picotettaz, dont le nom probablement, lui vient de celui d'une famille Picot. Pâturage depuis très longtemps, La Picotettaz, mais jadis demeure estivale seulement : opinion admissible, vu son altitude (1350 m) et la superficie relativement faible de ses prairies dont l'existence antérieure est attestée par la présence de nombreux pierriers et les vestiges d'un mur en pierres sèches qui devait isoler la zone des prés de celle consacrée au pâturage et à la forêt¹⁵.

De la Picotettaz, le touriste portera instinctivement ses pas à bise, savoir vers le nord-est où s'étend une vaste étendue de pâturage, constellée de pierriers et de bouquets de fayards qui en font un site d'une physionomie charmante. A sa partie inférieure s'élève un ancien bâtiment d'habitation dit Chez-Siméon, aujourd'hui chalet d'alpage. Sur la carte, les lieux s'appellent « Les Pièces » et « Les Chalottets », mais les gens de l'Abbaye les désignent sous le nom de « Communal », car c'est là que vient estiver le jeune bétail du village.

Occupons-nous des Chalottets. En langage combier, le terme signifie petit chalet. Un peu partout dans la contrée, les petits chalets, simples étables démunies de toute pièce d'habitation sont appelés des chalottets. Le génie populaire n'est pas emprunté dès qu'il s'agit de désigner d'une façon précise des objets d'un emploi journalier. Mais il est prompt à la comparaison, aussi il ne se fait pas faute d'appeler chalottet une malle, une corbeille de voyage de grandes dimensions. Bien entendu, le français pur ignore le mot, qui est un diminutif expressif d'une agréable sonorité qui, chose importante, définit clairement un objet et sa destination. Dans ces conditions, pourquoi ne pas lui accorder droit de cité et s'en servir à l'ordinaire, comme bien d'autres, du reste, qui, dans des domaines différents, ont une signification tout aussi précise.

Jadis la région des Chalottets formait un petit hameau habité en été et dont les occupants regagnaient leur domicile régulier, L'Abbaye, à la première neige avec leur bétail. Il y avait même une école et très probablement une fruitière, savoir une fromagerie, car un point sur la carte porte le nom de fruitière. Les

¹⁵ Picotettaz vient de Piccotet, un citoyen Rochat surnommé de telle manière, originaire des Charbonnières, et venu s'installer dans la région au XVIIe siècle sauf erreur. La ferme était, au contraire de ce qu'annonce S.A., habitée toute l'année.

Chalottets étaient donc pour certaines familles de L'Abbaye, des mayens comparables à ceux qui existent encore à l'heure actuelle au Valais¹⁶.

Aujourd'hui toute l'étendue des Chalottets est consacrée au pâturage, mais on y observe encore les derniers vestiges de sept petites constructions envahies par les herbes, les buissons, les arbres même. C'est tout ce qui subsiste de l'habitation antérieure des lieux qui, peut-être avant d'être exclusivement estivale, a été permanente¹⁷.

Dans le cours d'une promenade ce Chez-Aaron aux Chalottets, on prend connaissance du début de ce mouvement irrésistible qui depuis bien longtemps attire les populations vers les centres et tend de plus en plus à dépeupler les campagnes. De nos jours, il est fortement activé par le développement prodigieux de l'industrie en des points déterminés du pays. Qu'est-ce qui a poussé les anciens habitants de la région considérée à abandonner leurs établissements de la montagne ? Sans doute l'éloignement, les difficultés de l'existence, le besoin de plus de confort, etc. Les mêmes causes ont produit les mêmes effets ailleurs dans notre contrée ; ainsi la plupart des chalets d'alpage situés sur le territoire de la commune du Lieu ont été autrefois des habitations permanentes.

Et cet abandon des maisons foraines ne cesse pas de se manifester, car année après année, que voyons-nous ? Des habitations désertées ou incendiées et non reconstruites, et les prairies attenantes converties en pâturage. Lutter contre ce mouvement ? Bien difficile, car on ne remonte pas les courants qui entraînent les humains vers leurs destinées.

Mais tout en circulant « là-haut », le promeneur fera encore d'autres réflexions. Il se convaincra de la beauté du site où tout est harmonie ; du charme que les bouquets d'arbres communiquent au paysage ; de la richesse de tons de la végétation, si tant est qu'il fasse son excursion en la saison propice. Surtout, il admirera de toute la puissance de ses yeux, le cadre plus loin, savoir le lac, les montagnes, les bois qui les habillent de leur manteau sévère, et sûrement il se dira : « Oui, la Vallée de Joux est un beau pays, un des plus attirants du Jura ».

Et tout en redescendant vers L'Abbaye par le vallon supérieure de la Lionne, il pourra constater les effets dévastateurs d'un torrent temporaire : ravinements profonds, dépôts impressionnants de pierres, de matériaux arrachés et transportés par la violence du courant. Ainsi le Haut-Jura, malgré sa carapace de bancs de calcaire compact, n'est pas à l'abri des atteintes de l'eau en furie.

Sam. AUBERT

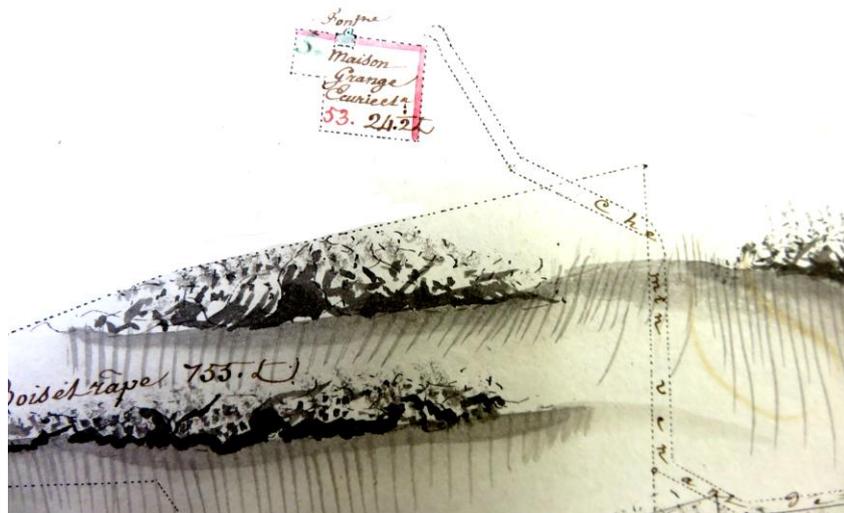
¹⁶ L'école ne fut qu'une tentative qui n'eut qu'une durée bien limitée. Pour la fromagerie, la question, malgré la présence du nom de Fruitière à proximité, reste en suspend. Cet établissement n'a cependant rien d'impossible.

¹⁷ Ce ne fut probablement pas le cas, les Chalottets demeurant de tous temps des habitations temporaires.

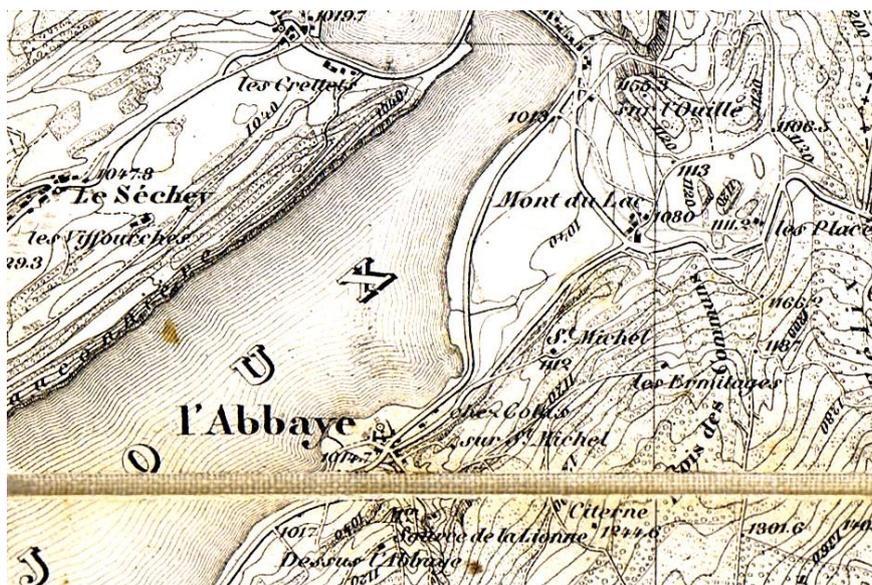
Les deux fermes de Saint-Michel, en dessus de l'Abbaye

Il y a deux St. Michel, le petit et le Grand. Le Petit se situe à peu de distance des gorges de la Lionne, que l'on atteint après un rude coup de collier, tandis que le Grand est beaucoup plus au nord-est. On y accède par un chemin partant du carrefour du Mont-du-Lac.

En 1814, le Petit St. Miche. Est propriété d'Abram David Golay et ses fils, ainsi qu'établit le cadastre de l'époque.



L'accès se fait alors par un chemin descendant directement sur le village lui-même, et non par le tracé actuel.



Carte topographique du canton de Vaud, 1877/1880. On y découvre les accès de l'époque aux deux St.-Michel.

L'enquête sur les maisons, pour le Petit St-Michel donne les informations suivantes : no 53. Golay Antoine Siméon feu Abram David, Sus St. Michel, une maison d'habitation, grange, écurie et couvert de citerne. Prix de revient fr. 1900.- Conservation 3, âge plus de 40 ans. Valeur locative présumée fr. 10.-, prix de vente présumé fr. 400.-, juste valeur fr. 550.- Le bâtiment a une charpente légère, sa distribution 'est pas bonne, il est isolé, il se vendrait difficile.

Il est à croire que la maison a été reconstruite après l'enquête, puisque le bâtiment actuel offre non seulement un volume très conséquent, mais aussi une solidité, semble-t-il, à toute épreuve.





Une ancienne visite lors de l'hiver 2002.



Alors que le professeur Aubert visitait le village de l'Abbaye et donnait un article sur ce site dans la Revue du 7 août 1921, il ne semble pas qu'il ait été jusqu'aux deux St. Michel. On peut le regretter, ces deux sites établis dans un vallon très retiré, parallèle à la route de l'Abbaye au Mont-du-Lac, à quelque 1070 mètres, doté d'un charme tout particulier. Si l'on regarde la grande façade à vent du Petit St-Michel, on dénote la présence au deuxième étage, soit droit sous le toit, de toute une série de fenêtre. Nul doute que derrière, on pratiquait quelque petite industrie en rapport avec l'horlogerie. Cette maison à toute une

histoire qu'il conviendrait de connaître. Notre promenade de ce jour sera à ce titre un peu superficielle.

Le Grand St-Michel est décrit de telle manière dans l'enquête sur les maisons de 1837 : Guignard Fanny, femme de Louis Samuel, Berney Jeannette, femme de Félix née Guignard et Berney Ami-Louis feu Jean Emanuel. No 80. Sus St. Michel, une maison d'habitation, grange et écurie, contenant 25 toises, faisant partie du bâtiment no 4, plans fol. 74, limitant les propriétaires de tous côtés, comme on le voit sur le tableau et sur le plan. Le tableau indique par erreur P. fol 7 dans l'observation seulement. Prix de revient : fr. 3500.- conservation 6. âge plus de 80 ans. Valeur locative présumée, fr. 20.- Prix de vente présumé : 1000.- Juste valeur : 1600.- Ce bâtiment reconstruit en 1834 est moins grand qu'il n'était, le sol du retranchement est converti 4 toises en jardin et le reste en place du côté oriental. La situation de ce bâtiment par son isolement et sa position d'ailleurs peu avantageuse en diminue d'autant la valeur. Il a été toisé par la commission.

Du 80. Guignard, Berney, Berney, les dits. Sus St. Michel, une maison d'habitation, grange écurie et remise, contenant 29 toises d'après le toisé fait par la commission, limitant les propriétaires de tous côtés, faisant partie du no 4 à bise et sur le terrain no 1. Plan fol. 74. Prix de revient : fr. 3500.- Conservation 5, 'age plus de 80 ans. Valeur locative présumée : fr. 20.- Prix de vente présumé : 1000.- Juste valeur : 1600.- Ce bâtiment a été reconstruit en majeure partie en 1832. Il est, comme le précédent, isolé et dans une position peu avantageuse.

Les deux articles qui viennent d'être évalués ont été divisés par la commission quoique le bâtiment ne figure sur le plan que pour un seul, parce qu'i s'agit bien de deux maisons indépendantes l'une de l'autre et ayant chacune son logement complet. Les propriétaires jouissent déjà de ces maisons séparément quoiqu'ils n'aient pas encore fait régulariser leur partage par notaire.



La haute Lionne et ses environs. Peintre inconnu.



Grand St. Michel 4 décembre 2002. Une sacrée ambiance !





Quand le brouillard vous enveloppe et vous protège...





Cette date au crayon bleu, d'origine relativement récente, correspond-elle vraiment à quelque chose ? Auguste Piguet pouvait écrire dans son tome second de l'histoire de la commune du Lieu, 1999, version JLAG, p. 172 :

La combette de Sus-St-Michel, au nord de la doy (source) de la Lionne, avait accueilli des habitants. On y rencontrait, en remontant la pente, la ferme permanente de Guillaume Guignard et son four. Certain remuage de Pierre Berney apparaissait légèrement en amont. Ce rural, on s'en étonne, disposait pareillement d'un four particulier. Le remuage de Claude Vincent, sur le plateau, occupait le 3^e rang. Ce censitaire y reconnut en outre un grenier, peut-être indépendant.

Les fermes permanentes de Pierre Guignard et de Michel Guignard terminaient la série. L'emplacement n' pu en être fixé.

Faut-il voir parmi toutes ces bâtisses celle du Grand-St. Michel ?



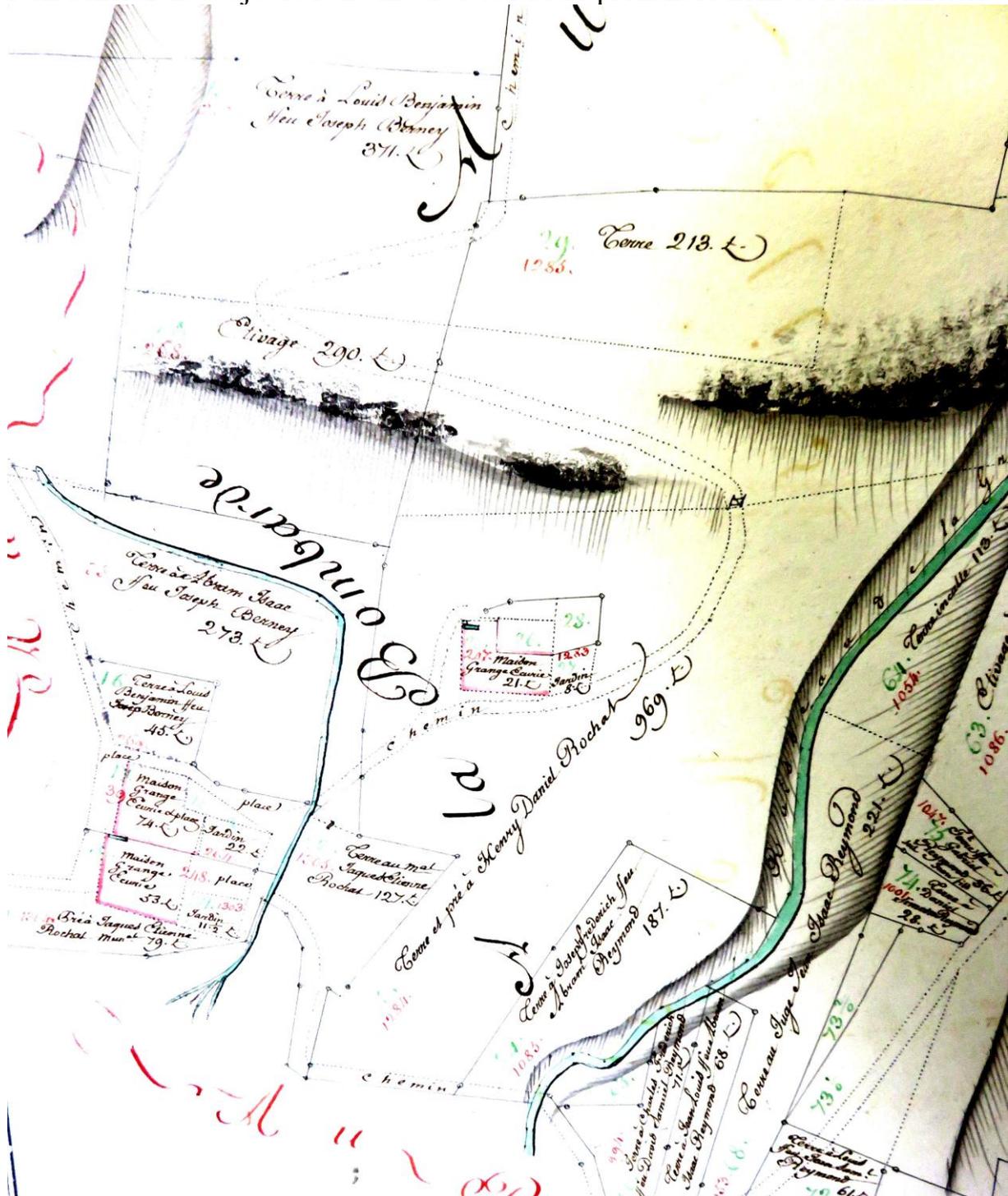
Saint-Michel.

La Bombarde

Que voilà un toponyme à l'allure guerrière ou martiale. Nous avouons n'en pas savoir l'origine.

Ce hameau se situe tout à l'extrémité des Bioux, côté Chenit, très largement en dessus de la route cantonale, à la limite des forêts.

Le cadastre de 1814 signale deux voisinages distincts, tous deux compris sous le nom de Bombarde. Plus tard une différenciation sera faite entre ces deux sites, l'un demeurant toujours la Bombarde et l'autre prenant le nom de Maisonnette.



De nombreux propriétaires vivent là-haut. L'enquête sur les maisons de 1837 révélera Jaques Samuel feu Jaques Etienne Rochat – Louis Benjamin feu Joseph Berney – David Louis et Jaques David feu Henri Daniel Rochat – Reymond Joseph-Frédéric feu Abram Daniel Reymond.

Les enquêteurs déclarent quant à l'exposition de ces bâtiments, qu'elle est un peu élevée sur une colline au-dessus de la route, mais bonne et agréable localité d'ailleurs. Des bâtiments ont été réparés ou reconstruits depuis quelques années.

Il y a aussi là-haut des fours et une fontaine.

Si l'on examine le plan cadastral ci-dessus, on s'aperçoit qu'un petit ruisseau venu de la montagne sépare les deux groupes de maisons, mais aussi que tout à droite, faisant presque limite avec la commune du Chenit, dévale de la même côte, la Caborne, un ruisseau qui sait prendre des allures de véritable rivière lors des grandes crues. On le retrouvera plus bas.

Attardons-nous sur la Maisonnette. Celle-ci malheureusement brûla en 1965. Daniel Aubert en dit, à propos d'une photo du Caprice comprise dans son second ouvrage de clichés d'Auguste Reymond :

A la gauche du sifflet fumant de la cheminée, la façade de « La Maisonnette » éclate de blancheur. C'est là que ma grand-mère Evodie Reymond est née, et encore combien d'autres, des Berney, des Aubert, jusqu'à ce triste jour d'un hiver rigoureux – c'était en 1965 – où une famille nombreuse d'Espagnols est jetée à la rue suite à un violent sinistre¹⁸.



¹⁸ La Vallée de Joux d'Auguste Reymond, photographies de 1850 à 1910, Editions de la Thièle, 2004, p. 60.



Tout ce qui reste de la Maisonnette après l'incendie de 1965. La maison, malgré son nom réducteur, n'était guère petite !
Photo Daniel Aubert.

Pour en revenir à la Bombarde, disons que celle-ci, vue depuis la route cantonale du bas, nous a toujours dupé. En effet, il nous semblait que cette grande façade cachait en prolongement contre la montagne une énorme maison. Or il se trouve que ce premier bâtiment est étroit, et que le suivent deux ou trois autres dont les formes sont difficiles à définir, tant on y a rajouté des éléments.

Une visite sur les lieux permet de mieux comprendre comment se structure de petit hameau.



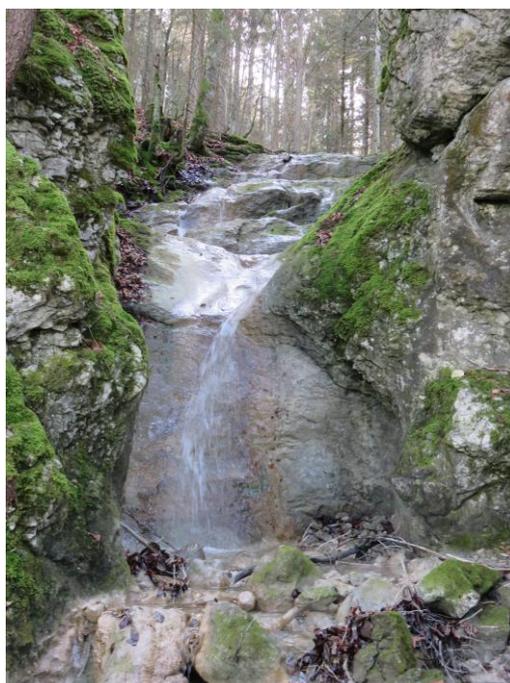


Se faire une idée précise de la forme générale de la Bombarde est difficile.





Si belles maisons ! Pour l'ensemble n'exagérons rien. Il y a cependant que l'une de ces bâtisses a gardé tout son charme avec l'ancien néveau et la mise en place d'un balcon de bois qui ne dépare pas l'ensemble. Un endroit où il nous apparaît qu'il devrait faire bon vivre !



Au-delà c'est le ruisseau de la Caborne, qui a creusé dans le bas, à force de colère, un véritable canyon. Lors des grandes eaux, il paraît que la chute est impressionnante. A voir

Mais allons voir au-delà du ruisseau, nous dit notre guide d'une heure, Henri Reymond. Et l'on débouche alors sur un champ de son domaine d'où la vue sur la tête du lac est d'une splendeur exceptionnelle. L'un des plus beaux coups d'œil de la Vallée de Joux sans doute.



Cette vaste plaine marécageuse s'appelle les Vieux Chéseaux. D'importants travaux forestiers viennent d'y être entrepris afin d'éliminer le plus possible de sapins qui sont un ennemi mortel, à long terme, de ce genre de biotope. Que voilà donc une étendue encore naturelle d'importance nationale et à préserver de toutes les manières possibles, naturellement propriété de l'Etat de Vaud, mis à part peut-être les champs que l'on trouve sur une bosse et où avait été construite précisément la maison des Vieux Chéseaux, l'une des plus ancienne du Chenit, aujourd'hui disparue. Relire à cet égard les ouvrages du professeur Piguet et ceux de Lucien Reymond.

Sur le Crêt, à l'Orient – ou les Fives -

D'ordinaire on ne se rend jamais en ces lieux en apparence perdu. Perdus, mais plein de charme, hors de la grande circulation, et par conséquent jouissant d'une tranquillité bienvenue.



Pignon bise et arrière oriental de la maison.





Les façades nord de ce beau et trop peu connu voisinage.



Le détail fait le charme.



Une date qui pourrait conduire à toute une enquête. B = Berney ?





Tout le charme de notre habitat d'autrefois dans ces deux belles maisons.



Le cadastre de 1814 signale déjà les deux bâtisses.

A la sortie du bois, on est à l'étage de « Sur-le-Crêt » ou des Mollards, qui comprend, outre plusieurs habitations disséminées, une montagne : « La Trompette », ainsi nommée parce qu'elle a longtemps fait partie du domaine

d'une vieille famille de L'Orient dite « Chez-Trompette ». Mais, la Trompette, à L'Orient, c'est un peu la propriété de tout le monde. En effet, c'est là qu'au printemps commençant ceux de ses habitants qu'enthousiasme le renouveau, s'en vont cueillir les premières fleurs de la montagne, ou les morilles fraîchement écloses sous les vuarnes au dais argenté. C'est là aussi que le dimanche, les familles viennent goûter sur l'herbe et jouir des délices du repos au grand air.

Comme aux Bioux-Dessus, à « L'Orient-Dessus » si l'on peut ainsi dire, on a la passion des arbres, de ces beaux arbres qui vous parent une demeure ou sillonnent délicieusement un bout de chemin. Là-haut vous admirerez entre autres des « pins aroles » d'une superbe venue qui, par la régularité, la noblesse et l'élanement de leurs formes, font penser à la célèbre forêt de Tamangur, dans le Val Scarl, aux confins du Parc national. Seulement à L'Orient-Dessus, on est à 1100 m, tandis qu'à Tamangur, on voisine es 2300 m¹⁹.

Les Mollards des Aubert, tout là-haut, à 1300 m.

Que disait-on, que c'était l'un des endroits habités à l'année le plus élevé du Pays de Vaud, et qu'en plus l'on était capable d'y cultiver des céréales ?

Dans tous les cas voici un endroit devenu mythique, à cause peut-être de son propriétaire le plus illustre, Pierre Aubert, peintre et graveur sur bois qui en a fait, une fois qu'il eut quitté l'endroit pour s'installer en d'autres lieux plus faciles d'accès, un refuge où il venait se ressourcer.

Les Mollards des Aubert, vaste maison pouvant accueillir plusieurs familles. Elle finit par être abandonnée. Vendue récemment au Patrimoine suisse et à la Fondation des Mollards, tous les participants de ces deux entités auront du travail à revendre pour offrir à cette maison une restauration faite pour une fois dans les règles de l'art.

Ce ne fut jamais un alpage, juste les anciens champs voisins étaient-ils loués à l'exploitant de la Meylande-dessus à fin de pâture. A l'époque du passage de Georges Vagnières, en 1972, des divergences entre le propriétaire et l'amodiateur avaient malheureusement conduit à la fin de cette bonne formule. On envisageait même de laisser cette propriété se boiser naturellement.

Nul doute que l'on tirera un trait sur cette solution de misère pour redonner à ces champs vaillamment conquis autrefois sur la forêt leur fonction de toujours. L'humanité tout de même reste à nourrir !

Cette maison fort attachante mériterait, plus que ce court crochet, tout un livre. Nous ne nous immiscerons pas dans un travail qui appartient à d'autres, vous proposant quelques documents, et surtout une visite éclair.

¹⁹ Extrait de : Samuel Aubert, L'Orient, La Revue du Dimanche du 26 mars 1922.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, reproduisons ici une lettre-souvenir qui figurait à l'exposition sur les Mollards de 2007 :

François Picot
Avocat honoraire
Chemin de Gachet 6
CH – 1297 Founex

Founex, le 14 juillet 2005

Fondation Pierre Aubert
16, rue Paul Golay
1341 L'Orient

Madame la Présidente,
Messieurs,

En ouvrant le numéro de juillet de « La Nature vaudoise », j'ai été ému et heureux de voir la photo de la ferme des Mollards des Aubert et de lire l'article m'apprenant le projet de restauration et de maintien de ce bel endroit.

En 1941, puis en 1942, j'ai été mobilisé au poste de repérage d'avions des Petites Chaumilles dessus. Etant le plus jeune de garde, j'ai été souvent envoyé à la ferme des Mollards des Aubert pour remplir la boille de lait pour le poste.

Ce sont de très chers souvenirs. J'ai fait la connaissance de Pierre Aubert (j'ai acquis depuis plusieurs de ses gravures) et j'ai souvent bavardé avec lui, le regardant travailler dans son atelier. J'ai gardé pour lui une très grande admiration.

Je suis heureux de réaliser que ce lieu extraordinaire va être maintenu, que les ateliers seront mis en valeur et que le bâtiment sera restauré. Je vous adresse mes félicitations et mes vœux.

Si vous pouviez me mettre sur la liste de ceux à qui vous envoyez des messages sur l'avancement des travaux et des bulletins de versement, j'en serais heureux.

Avec mes vœux pour le succès de votre entreprise, je vous adresse mes meilleurs messages.

François Picot

Différentes publications offrent des renseignements intéressants sur ce site. Nous citons :

1o Daniel Glauser, Les Maisons rurales du canton de Vaud, tome I, Le Jura vaudois et ses contreforts, Bâle, 1989. Pages 152 à 159 consacrées aux

Mollards-des-Aubert²⁰. Nous nous autoriserons de reproduire la photo de la page 153, original collection Raphaël Aubert²¹.

2o Gilberte Aubert²², Pierre Aubert, graveur et peintre vaudois, Yverdon les bains, 1994.

3o Christiane Betschen-Piguet, Les Mollards des Auberts, dans A suivre... no 35, de janvier 2005.

4o Ana Vulic, Pierre Aubert (1910-1987), L'œuvre gravé, tomes I et II, 2007.

De nombreux autres ouvrages ont paru sur l'œuvre de Pierre Aubert, des articles à profusion témoignent de sa carrière et de son œuvre. En plus l'artiste avait eu l'occasion d'illustrer d'innombrables ouvrages. Toute cette matière compose un ensemble fascinant qui reste à inventorier de manière précise.

Mais revenons aux Mollards.



Réunion aux Mollards en 1917. Il peut s'agir de la Croix-Bleue.

Coll. Eugène Vidoudez

²⁰ Mollards ici écrits avec deux l, tandis que la plupart du temps, et surtout sur les cartes géographiques, le terme est écrit avec un seul l.

²¹ Fils de M. Pierre Aubert.

²² Epouse de M. Pierre Aubert. L'ouvrage qu'elle donne sur son mari Pierre Aubert, est fondamental.



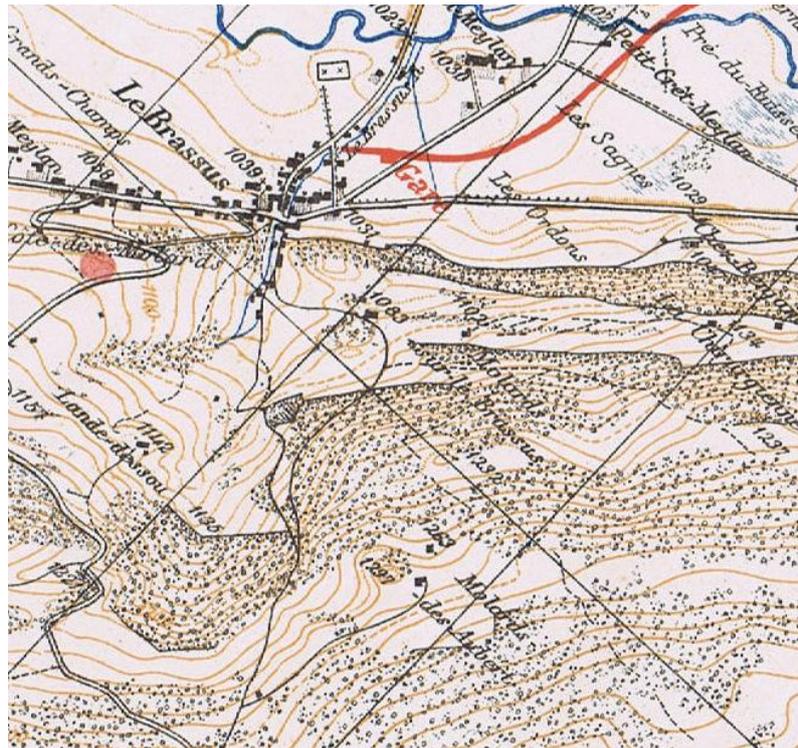
La Croix Bleue aux Mollards. Date ultérieure.

Coll. Eugène Vidoudez

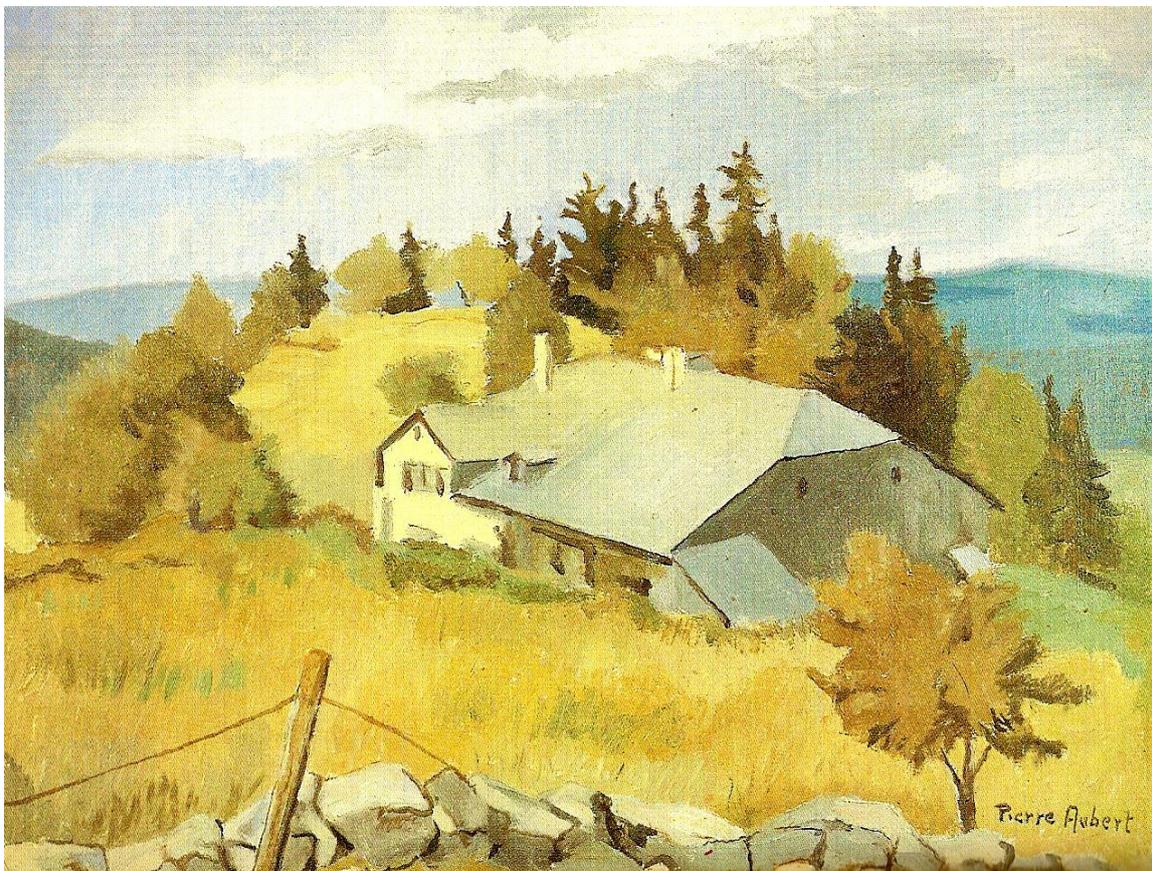


Au vent des Mollards.

Coll. Eugène Vidoudez



Carte fédérale 1892



L'une des belles vues de l'artiste sur sa maison natale.



Fragments de la fresque peinte de la cuisine des Mollards des Aubert



L'une des rares pièces de la maison encore en un état convenable. Néanmoins le plafond, sombre et bas, mange une partie de la belle lumière provenant côté Vallée.



Dans la grange et fourragère, tout le charme des vieilles maisons.



Inscription sur l'une des poutres du néveau. 1720. Trois siècles bientôt. Cela fait une paie !

Mais ne quittons pas ces lieux où il y aurait tellement à dire, sans jeter un coup d'œil sur une deuxième maison qui se trouvait autrefois dans le bas de la zone agricole, à la limite des forêts. Une photo superbe, parue dans Hunziker, la maison suisse, 1902, témoigne de l'époque où elle était habitée, avec même père et mère doté d'une très riche famille. Il ne fait presque aucun doute que nous ayons affaire ici au dénommé Kazan.



Chez Kazan, en somme une très belle photo, avec toit de tavillons, grande cheminée, bref l'essentiel des attributs architecturaux d'autrefois. Il est très dommage qu'elle ait sombré, par le toit d'abord, puis par des prélèvements divers que l'on put y faire depuis les Mollards sus-jacents. Était-ce son destin ? Comme il le fut aussi pour un nombre considérable de maisons et de chalets dont l'éloignement faisait des proies rêvées pour l'abandon pur et simple.



La maison de chez Kazan, avec le temps, perd de sa superbe. Ce ne sera demain plus qu'une ruine. Dans le haut, à gauche, sont visibles les Mollards des Aubert. Coll. Eugène Vidoudez

Les Mollards du Bas-du-Chenit

Là, de même que pour les Mollards du Brassus, il ne s'agit pas d'un alpage mais d'une ferme. Néanmoins dans sa proximité, une petite visite s'impose.

Nous sommes le 10 décembre. La neige recouvre encore tous les pâturages mais fond à grande vitesse. Des Mollards du Brassus, en diagonale, direction les Mollards du Bas-du-Chenit qui ne sauraient guère être qu'à cinq cents mètres d'ici. Sur le parcours, un cabanon rongé par le temps.

La neige fond à grande vitesse et alimente le ruisseau descendant des hauts du pâturage que l'on découvre dans ses grandes eaux. C'est ici même, en vérité, que l'on commence à se mouiller les pieds !

Retrouvailles avec la maison natale de Marcel Golay²³ que nous avons déjà pu découvrir en 1993, alors même qu'il nous en offrait une photo.



La maison est d'une grande beauté malgré ses formes simples, voire élémentaires. Il y a pourtant dans cette sobriété un charme que bien d'autres bâtisses plus complexes dans leurs formes n'atteignent pas.

La grande cheminée montre que la bâtisse telle qu'on peut la voir ici, est restée inchangée et garde assurément encore un intérieur tout à fait traditionnel, sans trace de grandes modifications.

²³ Voir son ouvrage : Regard sur le XXe siècle, Editions le Pèlerin, 1993, pages consacrées aux Mollards du Bas-du-Chenit en annexe.



Pignon à bise. Et ci-dessous pignon de vent et arrière de la maison, soit façade orientale.





Arrière et pignon à bise. La grande cheminée est toujours là et la maison à belle allure.

Imaginez une vieille ferme foraine perdue à mi-hauteur sur le flanc de la Vallée, côté Marchairuz. Une de ces bonnes vieilles maisons bâtie dans les années 1750 environ. Qui se dénommait « Les Mollards du Bas-du-Chenit ». Ce n'était pas les Mollards du Brassus appartenant aux Aubert, ce n'était pas non plus les Mollards de chez Meylan appartenant anciennement à Jules Reymond-Meylan. Celle-ci était dans la même lignée certes, mais c'était la dernière en allant contre la frontière ; les Mollards aux « Zuniers », les Golay chez Sonneur. Vous vous direz : « Pourquoi ce nom de sonneur ? » C'est tout simplement que l'ancêtre de ces Golay descendait au Brassus à toutes les occasions de sonnerie des cloches. Et en patois, le sonneur, c'est le zunier.

Est-ce que vous vous en rendez compte ? Trois quarts d'heure pour descendre et autant pour remonter ! On peut dire que les gens avaient le temps, en ce temps-là ! Et pas question bien sûr d'un autre moyen de locomotion que ses pieds.

D'ailleurs il n'y avait pas de route pour arriver à cette maison. Il n'y en a même pas encore à l'heure actuelle. Seul un chemin à char à travers les pâturages permettait d'y accéder. C'était une de ces bonnes vieilles maisons mitoyennes, avec d'un côté un atelier d'horlogerie, et de l'autre un atelier de charpentier. Qui d'ailleurs à l'époque n'était pas un peu charpentier ou couvreur ? La cuisine était au milieu, utilisée par les deux ménages. Avec le

creux du feu au-dessus duquel était la grande cheminée où se fumait la charcuterie. Sur le creux du feu même, le chauderon où cuisait la soupe de toute la maisonnée. Le parterre de la cuisine était fait de grandes dalles de pierres plates qui ne facilitaient guère évidemment l'entretien et la propreté.

Le rural était aussi utilisé par les deux familles sans distinction aucune. Une époque que je peux qualifier de dorée. Car si les gens n'avaient pas d'argent, et s'ils travaillaient du matin au soir, ils étaient cependant heureux. Et la femme n'avait pas à envier le manteau de fourrure de sa voisine, ni l'homme la belle voiture de son voisin !

L'électricité... c'était un litre de pétrole qui éclairait trois mois. L'eau... elle arrivait à la fontaine du néveau par une conduite faite en tuyaux de bois, captée depuis sa source. On allait la chercher avec un bidon au fur et à mesure des besoins. Il faut le dire, à cette époque, on s'assurait d'avoir une source avec de la bonne eau avant même que de construire. Et quoiqu'on ne la faisait pas analyser à Lausanne, tout le monde se portait bien.

Il y avait aussi le four à pain. Car alors, sans voie de communication, il fallait se débrouiller avec les moyens du bord. On labourait, on semait du seigle et de l'orge et on faisait son pain au four de la maison.

On se pose parfois la question : « pour quelle raisons bâtissait-on à cette hauteur ? » Car si on regarde bien, il y avait partout des habitations de ce genre au même niveau le long de la Vallée. Qui ont presque toutes été transformées en chalets d'alpage, les domaines attenants devenant pâturages. La raison est fort simple. Le climat, à cette hauteur, est beaucoup plus doux qu'au fond de la Vallée. Situation dont ne tiennent plus compte maintenant les habitants avec les chauffages modernes.

Précisons encore qu'autour de cette maison, au début du siècle, il y avait environ 7 à 8 poses de champs et un petit pâturage. Et que le tout appartenait au même Golay dit chez sonneur.

...

Si vous avez bien suivi le détail de l'habitation, vous aurez compris que le logement était vraiment primitif. Le papa exploitait le domaine en priorité. A côté de ça, il travaillait une partie de la journée à l'établi, quand il y avait du travail, ce qui n'était pas toujours le cas, le chômage sévissant périodiquement et laissant souvent derrière lui des périodes de peu de gain, avec une assurance chômage inexistante.

Alors on ne regardait pas aux heures de travail en une journée. On se levait à cinq heures pour gouverner et le soir on restait facilement à l'établi jusqu'à dix ou onze heures. La journée se passait assez agréablement. Il fallait donc gouverner, puis aller à la laiterie, ce qui demandait trois quarts d'heure pour descendre et autant pour revenir. Tout ça pour quelques litres de lait à dix-sept centimes le litre ! Quelle patience ! Ces gens, parents et enfants, vivaient ainsi dans leur maison foraine. Mais ils étaient très avantageusement connus, et il ne se passait guère de jours sans que passe un visiteur. On s'arrêtait aux Mollards.

C'était toujours une petite causerie. On apprenait les nouveaux. Enfin on avait le temps. Et la vie passait ainsi, partagée entre le travail et les loisirs qui étaient le soir en famille, le père travaillant à l'établi et les enfants s'amusant ou écoutant les belles histoires que les parents savaient si bien raconter.

...

La nourriture consistait entièrement en choses naturelles. Avant tout les produits du jardin, légumes et fruits. Chaque automne, c'était la mode, on achetait un porc qui pesait environ huitante kilos à la descente des montagnes, et on finissait de l'engraisser avec les déchets du jardin de l'automne. A la fin de novembre ou au début de décembre, c'était la grande journée de boucherie, avec, en s'organisant bien, de la viande pour le ménage pour tout l'hiver. Il faisait bon aller à la cheminée dépendre un saucisson, une boucle de fraîche, un morceau de lard ou de jambon. Ces journées de boucherie, quelle fête ! Henri du Pré-rond arrivait de bonne heure. Toutes les installations étaient prêtes. Il n'y avait plus qu'à sortir le condamné du boiton, et hop, tout allait très vite dès ce moment-là. En dehors de cette viande de haute qualité, on achetait un bouilli pour le dimanche, et ce qui restait faisait le dîner du mercredi.

En automne, on encavaait les produits du jardin : pommes-de-terre, choux et choux-raves, sans oublier le tonneau à choucroute. En s'ajustant bien, la maman arrivait tant bien que mal à passer l'hiver. On allait beaucoup cueillir des petits fruits dans les bois pour les confitures. D'ailleurs il en était de même pour le combustible. Il n'était pas question de se promener dans les forêts sans rapporter sa charge de bois-mort, ce qui économisait de beaucoup le bois de chauffage. Oh ! elles étaient belles, ces randonnées dans les bois et les pâturages ! Et les champignons en automne... on les visait de loin, car ils avaient le temps de pousser, n'y ayant pas là-haut du monde toute la semaine pour les cueillir au fur et à mesure qu'ils grossissent²⁴



²⁴ Marcel Golay, Regards sur le XXe siècle, Editions Le Pèlerin, 1993.

Il ne fait aucun doute que ce petit hameau, si l'on peut parler en de tels termes, connu une longue histoire qui aurait pu être racontée par l'un ou l'autre des habitants. Vie simple peut-être, néanmoins passionnante dans les détails que l'on aurait pu obtenir. Comment l'on vivait, ce que l'on pensait.

Maisons témoignages d'un vieux temps disparut cette nuit de décembre 1972 :

Un gros incendie au Bas-du-Chenit détruit 4 bâtiments

Samedi 23 décembre, vers 18 h. 30, un incendie s'est déclaré au Bas-du-Chenit, dans l'important groupe de bâtiments réunissant les propriétés de MM. Marcel, Ernest, Henri Gings du Bas-du-Chenit, et de M. Jean-Richard Personeni, de Lausanne.

L'extension du sinistre a pris rapidement de telles proportions que, bientôt le voisinage entier était la proie des flammes, les habitants devant se borner à évacuer quelques maigres biens. Le bataillon du Chenit, rapidement sur place avec 4 motos-pompes, a pris l'eau à l'Orbe toute proche, pour alimenter une vingtaine de lances, s'attachant ainsi à contenir l'ampleur du brasier et à préserver une maison voisine, qui abrite notamment une industrie prospère.

Il convient de remarquer l'excellent travail de nos pompiers, dont la tâche était rendue difficile du fait du froid particulièrement vif, qui sévissait samedi soir dans le fond de La Vallée.

De nombreux visiteurs ont défilé durant les fêtes de Noël sur les lieux du sinistre, l'un des plus grands qu'ait connus la commune ces 20 dernières années. Les bâtiments, habités par

une dizaine de personnes, dont 3 enfants, avaient été fortement touchés par le cyclone de 1971, puis, parfaitement rénovés, ils devaient connaître encore l'alerte d'un début d'incendie, au printemps dernier.

Cette fois était la bonne, si l'on peut dire, et seuls quelques pans de murs contenant l'enchevêtrement des poutres carbonisées et des tôles froissées, subsistent. Les causes de l'incendie, sur lesquelles enquêtent la gendarmerie et la police de sûreté, sous les ordres du Juge informateur Bommottet, ne sont pas encore connues.

D. C.

En dépit d'un grand quotidien vaudois :

La Vallée ne se pose pas de question sur ses pompiers

La lueur insolite, insistante, qui a pourfendu la nuit claire et glacée de l'avant-veille de Noël n'a pas encore disparu des mémoires. Rappelons en brièvement l'origine : il était 18 h. à peine passées, les quatre maison mitoyennes du Bas-du-Chenit, propriétés de MM. Marcel, Henri, Ernest Gingins et J.-R. Personeni, étaient la proie des flammes. Bâtiments très anciens, presque exclusivement en bois, toits en tôle sur des tavillons, absence de murs mitoyens, bref, tout était réuni pour placer les sapeurs-pompiers du Chenit devant une réalité sans équivoque : le feu, frappant de cette manière, avec en plus la complicité d'une alarme infiniment tardive, ne pouvait qu'être gagnant sur tous les tableaux.

Rien, ni personne, ne semblait devoir remettre en cause une évidence qui s'est imposée à tous les spectateurs impuissants, du sinistre.

Rien, ni personne, sauf un très grand quotidien romand qui titrait au début de l'année, sur deux colonnes à la Une :

« Les pompiers sont-ils incapables ? La Vallée se pose cette question ».

Suivaient, juste au-dessous, trois points d'interrogations, concernant

la rapidité d'intervention des secours, la tactique employée aussi. Dans les pages intérieures, l'article développait un commentaire moins fracassant il est vrai, mais non sans revenir sur quelques doutes recueillis sur l'efficacité du sauvetage, ceci semble-t-il sur l'avis d'un nombre restreint de témoins.

L'article, on s'en doute facilement, a fait l'effet d'une bombe dans les milieux combiers, dans l'Etat-major du Corps de sapeurs particulièrement. Nous y avons été voir de plus près, et c'est après avoir conversé longuement avec le major Weibel et ses adjoints les cap. Rachet et Paccaud, ainsi qu'avec le 1er lt. Guignard, que nous sommes en mesure de préciser ce qui suit :

Alarmé à 18 h. 17, le premier pompier, en l'occurrence le commandant de la compagnie du Brassus, René Capt, s'est présenté sur les lieux à 18 h. 25, soit 8 min. plus tard.

Il est suivi de près (18 h. 28) par le major du bataillon, puis par l'effectif plus nombreux, représenté par les cp. 1 (18 h. 31), 2 (18 h. 48), 3 (18 h. 55), pour finir par la cp. 4, avec du matériel de support, et une quatrième moto-pompe PA.

Sans perdre de vue un instant la

situation désespérée des bâtiments eux-mêmes, le cap. Capt s'emploie à sauver deux enfants, âgés respectivement de 2 ans et de quelques mois, qui sont sortis, chaudement enveloppés de couvertures.

Le cap. EM Paccaud et le 1er lt. EM Guignard, mettent les sinistrés, et plus spécialement Mme Ernest Gingins devant l'urgence de se rappeler les endroits qui peuvent contenir de l'argent. A cet effet, on sauve deux meubles fort lourds, qui sont mis à l'abri sous bonne garde. Toujours chez M. Ernest Gingins, on réussit encore le tour de force de sortir une machine à laver, une TV, des lits, un secrétaire, des vêtements et un gros lot de verrerie.

Tout autour les flammes crépitent, la chaleur prend des proportions insupportables. Alors seulement la retraite est ordonnée.

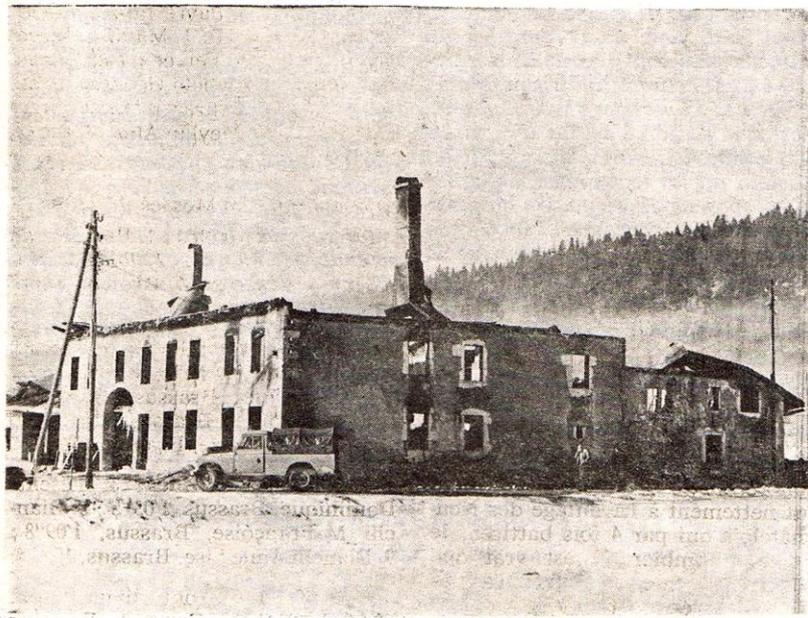
A l'Orbe, distante de 120 m. on a cassé 15 cm. de glace, installé 4 motos-pompes, alimenté 18 lances. La température descend à -18 degrés. La lutte ne se ralentit qu'une fois l'évidence de son inutilité clairement acquise. En période de fêtes, de vacances dans les industries locales, de lotos ou autres distractions de fin d'année, 82 sapeurs-pompiers (officiers compris) soit le 80 % du total du bataillon de la commune ont répondu immédiatement à l'alarme, avec les motos-pompes citées plus haut, 3 masques à oxygène, 1 groupe électrogène, des projecteurs, 2 Land-Rover, 1 jeep, des camions civils. Plus d'un km. de courses a été établi.

La Vallée ne s'est jamais posé la moindre question depuis plus de dix ans, sur la capacité d'intervention de ses pompiers. Elle se rappelle leurs 13 interventions en 1972. Leurs sauvetages spectaculaires de bâtiments tels que ceux de M. P.-R. Meylan au Solliat, ou de la Scierie des Moulins au Sentier. Ceci pour ne citer que les premiers qui viennent en mémoire.

Un simple coup de fils du journaliste à l'EM, aurait donné la même réponse, infiniment mieux que des allégations douteuses et unilatérales.

Concentrer l'attention sur La Vallée, est certes souhaitable, pour un journal d'essence vaudoise et de réputation internationale.

Arpenter notre territoire en quête d'informations : oui, mais si possible pas en gros sabots. D. C.



« Les Orbettes » le lendemain de l'incendie

Le journaliste FAVJ de l'époque, D.C., soit Daniel Capt, devait donc revenir sur le sujet pour justifier l'intervention tout à fait normale des pompiers du Chenit.

Ci-dessous quelques photos qui permettront de retrouver ces Orbettes telles qu'on pouvait les découvrir pas loin de l'Orbe.

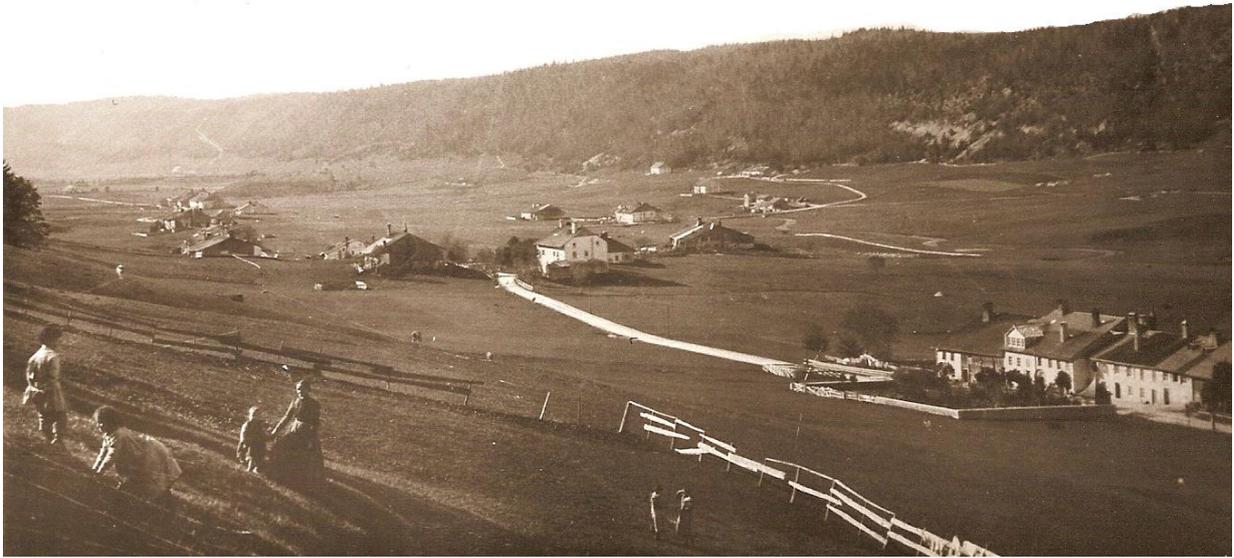


Photo particulièrement intéressante qui nous montre nombre de maison du Bas-du-Chenit (du Bas du) à la fin du XIXe siècle. À droite, le voisinage de Chez-les-Simon qui devait aussi disparaître dans un incendie en janvier 1953. Voir à cet égard *Une lueur dans la nuit* de Claude Berney, Ed. Le Pèlerin ... Le voisinage des Orbettes se trouvent pratiquement au centre de l'image. Les scies, au-delà de l'Orbe, soit sur son côté gauche, sont toujours en fonction.
Coll. Eugène Vidoudez



Les Orbettes, photo de Max-F. Chiffelle, dans : Charles-Ad. Golay, *La vallée de Joux et la fabrique Le Coultre*, Neuchâtel, Editions du Griffon, 1958. Toute la poésie du Bas-du-Chenit, avec au centre de ce paysage une Orbe paresseuse qui porte magnifiquement son nom, est là.



Les Orbettes vues depuis le bord de l'Orbe.

Photo Daniel Aubert



Et c'est l'incendie, avec tout ce qu'il représente de tragique, et malgré tout de grandiose. C'est terrible et c'est beau à la fois. Comprenez qui pourra. Néanmoins un témoignage de moins quant à notre ancienne manière de vivre et de se loger.

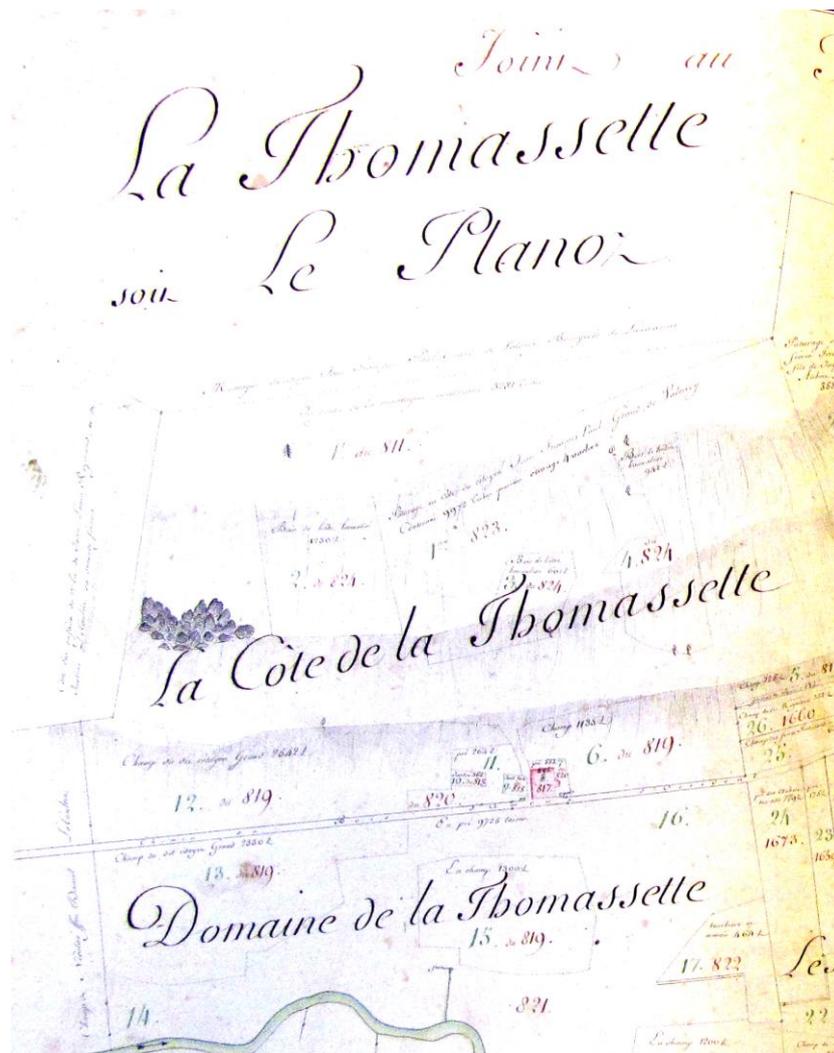
Coll. Eugène Vidoudez

La Fontaine du Planoz

Presque chacun connaît cette immense ferme située sur la rive gauche de l'Orbe. Sur les cartes actuelles, elle figure sous le simple nom de Planoz. On la retrouve à trois reprises parmi ldes photos de l'ouvrage : La famille Le Coultre, de Charles-A. Roch, Genève 1919. Le même auteur détaille le texte de la grande plaque figurant sur le pignon à bise de la belle grande bâtisse que nous reproduisons ici en ligne : Fontaine du Planoz abergée en 1568 par la commune du Lieu à M. Courcul et P. Lecoultre. Acquisée en 1577 par J. d'Aubonne, en 1765 par G. Thomasset, en 1804 par J.-J. H. Doxat, en 1805 par L. de Saussure, en 1805 par J.-F.-F. Grand et en 1854 par G. Audemars.

On le constate il y eut du flottement dans la destinée de ce site au début du XIXe siècle, où trois propriétaires se succèdent en l'espace de deux ans. Le dernier des trois, Grand, allait par contre faire un bon demi-siècle sur les lieux.

Charles-A. Roch, tout en relevant ces inscriptions, doute de leur justesse absolue, notamment en ce qui concerne les débuts.



Cadastre du Chenit, 1814, folio 53.

La maison est représentée par trois fois dans l'ouvrage de Charles-A. Roct sur la famille Le Coultre (1919).



Pignon à vent. On prend déjà connaissance ici du volume de cette maison.



Maison d'une profondeur étonnante. La série de fenêtre sous le toit dénote la présence d'un atelier d'horlogerie, et vu l'époque, construit probablement directement lors de l'édification de cette volumineuse bâtisse sur l'ancienne plus modeste et entièrement disparue.



Arrière de la maison, avec le pont de grange type dit à l'allemande, c'est-à-dire avec un véhicule permettant de conduire le fourrage directement à un certain niveau dans la grange, cela diminuant fortement les difficultés de la mise en tèche. Il y a, plus en retrait un pont qui semble conduire à une seconde grange, si l'on considère que la façade orientale offre de découvrir deux portes d'écurie voûtées.



Ces enfants sont-ils de la maison. Dans tous les cas la bâtisse a vraiment de l'allure et doit être capable d'abriter des familles nombreuses ! Les murs du jardin sont d'une construction tout à fait soignée, avec d'énorme pierre de taille. La maison semble comporter deux parties, gauche et droite, rigoureusement semblable. Col. Vidoudez.



La Fontaine du Planoz vue des hauteurs.

Coll. Eugène Vidoudez



La belle grosse maison aujourd'hui.

Auguste Piguet aime les vieilles maisons

Longtemps notre historien local a habité Derrière-la-Côte, région où les vieilles maisons étaient légion avant que toute une série d'incendies ne mette à mal beaucoup de celles-ci.

Le professeur Piguet eut l'occasion d'en visiter plusieurs. Il aimait à hanter ces vieilles bâtisses où tant de générations s'étaient succédées.

L'une de ses publications porte sur les inscriptions que l'on pouvait y trouver, apposée en général sur les poutres des granges ou du néveau.

INSCRIPTIONS D'AUTREFOIS

par A. PIGUET, (Le Sentier).

Schweizer Volkskunde = Folklore suisse. - Bâle. - 17, 1/3 (1927), p. 1-4¹

Nos vieux *néveaux* disparaissent les uns après les autres. Leurs propriétaires, tenant comme de juste à être vraiment chez eux, les pourvoient d'un mur du côté de la rue. Adieu espaces neutres où chacun pénétrait à volonté, abris chers aux amoureux, refuge des enfants en cas de pluie !

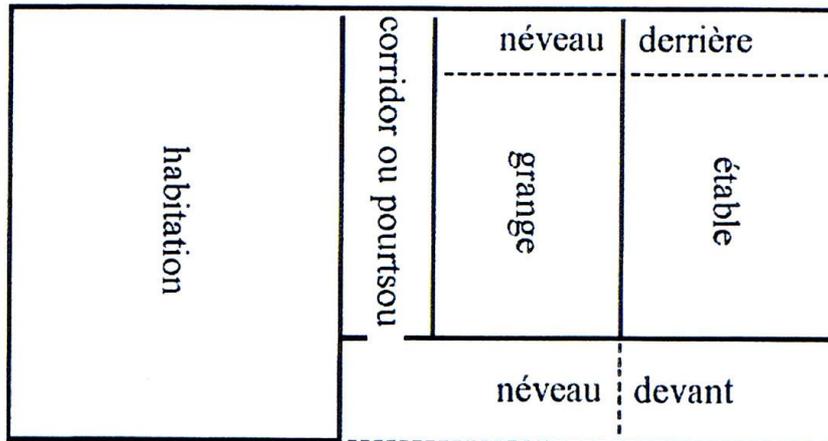
Mais il convient tout d'abord d'expliquer ce qu'on entend par *néveau* à la vallée de Joux. Il s'agit d'une sorte de porche de grange, profond de 4 ou 5 mètres et pourvu d'un plancher. Le néveau s'élargit d'ordinaire dans les deux sens, soit en face du grand corridor central et de l'étable. Certains néveaux se ferment en hiver au moyen d'une paroi à glissoire ; d'autres restent ouverts pendant toute l'année, malgré la rigueur du climat. Quelques fermes possèdent un double néveau, l'un à l'avant de la grange ou de l'étable, l'autre à l'extrémité opposée. Ce sont le *néveau devant* et le *néveau derrière*.

Essayons maintenant de rechercher l'origine du mot néveau, que connaissent aussi le pied du Jura vaudois et la Comté limitrophe. Il me semble y déceler le latin *navale*. Celui-ci désigna d'abord le long corridor transversal partageant la ferme en deux parties : d'un côté les chambres d'habitation ; de l'autre la grange, le fenil et l'étable. Or, le corridor en question (aussi appelé *l'alâye* = l'allée) débouchait dans le porche de la grange ou *pourtsou*. En suite d'une étrange confusion dont les modalités m'échappent, les deux termes furent pris l'un pour l'autre. *Lou nèvô* désigna désormais, par restriction de sens, le porche proprement dit ; tan-

¹ Ce texte a fait l'objet d'une seconde publication dans : *Les Néveaux* : 1944. - *Les Charbonnières* : Le Pèlerin, 1985. - P. 5-9

dis que *pourtsou*, par extension de sens, fut appliqué au long corridor parallèle à la grange.

Il importe de constater que navale sut conserver en comtois son acception primitive de nef ou long vaisseau. Les communes de Chaux-Neuve et Chapelle-des-Bois au Département du Doubs se servent des formes *nwô* et *nouvâ*, Bois d'Amont du Jura de *nèvâ*, désignant toutes trois le corridor central.



Combien de gens ont séjourné dans nos vieux néveaux sans se douter qu'il y avait au-dessus de leur tête des inscriptions anciennes d'un vif intérêt. Gravés au couteau et d'ordinaire enduits de craie rouge, ces vers acrostiches haut perchés ne sont guère lisibles aujourd'hui. La couleur en a disparu. Il faut parfois prendre une échelle et suivre du doigt les creux pratiqués dans le bois pour parvenir à déchiffrer.

La coutume de graver des vers sur le cintre des portes de grange aurait certes mérité une étude approfondie ; mais il eût fallu s'y prendre plus tôt. Nombre de vénérables *carrées* ont disparu par le feu. En modernisant les autres, l'on songea rarement à conserver ces poutres vétustes aux lettres presque illisibles. A l'heure actuelle, il existe encore à ma connaissance, six bâtiments à inscriptions. Le plus ancien date de 1660, le dernier de 1780. L'ère des vers acrostiches paraît ainsi avoir pris fin peu avant la Révolution.

Une question se pose. Le goût des inscriptions fut-il inspiré à nos ancêtres par ce qui se faisait ailleurs, dans les Alpes vaudoises ou la partie allemande du canton ? Si oui, il convient de reconnaître que nos braves Combiens d'antan, loin de se livrer à une imitation servile, surent interpréter la chose à leur façon.

L'Ormonan étale ses lettres pyrogravées sur les poutres extérieures de son chalet. Il s'en tient au nom du propriétaire, du charpentier, mentionne la date, cite un proverbe ou quelque verset biblique.

Le Comber, conformément à son caractère froid et réservé, dissimule ses vers boiteux au fond de son néveau. L'on peut passer cent fois tout près, sans soupçonner l'existence de ces intéressants témoins du passé.

Voici deux échantillons de ces *poèmes de lever*. Le premier est aujourd'hui absolument indéchiffrable. Il m'a été obligeamment communiqué par le fils d'un ancien propriétaire qui eut la précaution de le relever en son temps. Ces vers décorent le cintre de la porte de grange s'ouvrant sur le *néveau dernier* de la vénérable Grangère, ferme de la Combe-du-Moussillon, paroisse du Brassus.

Aujourd'hui, du mois de juin par le 20^{me},
Bâti cette maison (du moins l'a-t-on levée).
Remontons plus haut, alors nous compterons
A quelle année, en quel siècle nous vivons.
Hélas! déjà nous sommes à la soixantième
Au siècle que l'on compte dixseptième.
Mais, j'oubliais que c'est un Vendredi.
Le Seigneur veuille la bénir.

Ne fixons pas nos cœurs dans ces terrestres lieux.
Il ne faut point y chercher une place assurée.
Car ses biens sont vains et de courte durée.
Oui, si nous voulons être en ce monde heureux,
Le bien que Christ nous a acquis par la souffrance
Est le seul dont nous puissions jouir en assurance.

Les vers suivants, ou du moins ce qu'il en reste, se lisent au fond du néveau de la maison Léopold Piguet-Rochat, aux Piguet-Dessus près le Brassus. L'une de mes élèves les a récemment relevés à mon intention. L'établissement d'un cabinet d'horlogerie aux dépens d'une partie du néveau roгна malheureusement les 1^{er}, 5^{me} et 6^{me} couplets, dont il ne reste que des fragments.

2. Pour un peu de temps nous sommes dans ces bâtiments :
Il ne nous y faut donc pas attacher trop fortement.
Gloire, richesse, tout est périssable!
Un seul bien est permanent et désirable :

Eternel, c'est la crainte de ton Saint nom.
Toute cette vie sans elle n'est qu'un vain nom.

3. Jaques-Abraham Piguet, le Seigneur bénisse ;
A tous ses frères, il soit propice,
Qui sont Abel, horloger habile ;
Un troisième qui est Pierre-Philippe ;
Et Abraham-Isaac-David ; et le petit poupon ;
Sur eux tous repose sa bénédiction!
4. Accorde-nous aussi, Seigneur tous les biens,
Bénissant par ta grâce l'œuvre de nos mains.
Ravis alors de joie, en ta présence,
Avec une nouvelle et sainte confiance,
Magnifierons ta bonté et puissance.
5. P
I
G Reste illisible.
U
E... ..
T
6. P cette maison à ses lois
P de sainte justice ... à toi
P
P à dire tout ceci.
P l'attaquer aussi.

Entre les groupes 3 et 4 se trouve un cœur aux couleurs de Berne, noir et rouge, accompagné de la date 1761.

Ceci nous amenant à nous intéresser à l'une de ces maisons de Derrière-la-Côte, aujourd'hui propriété de Philippe Meylan, menuisier.

Elle se situe au hameau dit Chez les Aubert, résolument collée à la route du côté de l'occident. Son intérêt réside dans son plan général certes, mais aussi dans les nombreuses marques que l'on peut encore admirer aujourd'hui. Nous retiendront ainsi quelques éléments décoratifs remarquables.

Cette maison était dotée autrefois de deux néveux, l'un oriental et l'autre occidental. Les deux ont été fermés, de manière à ce qu'on ne peut plus les voir de l'extérieur.

La maison possède une poutraison très soignée. On peut y lire la date de 1692 dans un écusson gravé sur l'une des poutres obliques de soutènement au niveau du néveau occidental. On remarquera sur l'extrémité de cette même poutre des gorges et des points colorés, preuve d'un goût certain des propriétaires de l'époque, à moins qu'il faille considérer que ces couleurs n'ont été mise en place que plus tard.



Cartouche avec la date de 1692 et les initiales P.G. et D.G.



Ce blason ou cartouche ne fait pas état des mêmes propriétaires que lors de la construction. On peut imaginer qu'il s'agit des descendants directs, avec G, pour Golay.

Auguste Piguet a eu l'occasion de visiter cette maison. Il en parle dans son historique de Derrière-la-Côte :

Laquelle des fermes jumelles que sépare la vieille route fit apparition la première ? Celle du midi, de toute évidence.

Vers la fin du siècle, les deux familles Aubert se trouvèrent sans doute à l'étroit. Deux des fils et vraisemblablement deux gendres prolongèrent la maison mère vers le nord.

Les deux jeunes Aubert s'attribuèrent le pan devant. Leur initiales P.A., D.A., encadrant le millésime 1693, apparaissent encore en relief sur la plaque du foyer. S'identifient avec Pierre et David fils d'Abel, petit-fils d'Abraham. Pierre avait épousé Marie Golay. Sur ce sujet consulter la « Généalogie de Guillaume Aubert », pp. 31 et 32.

Les gendres (des Golay, des Goy ou des Guignard ?) s'installèrent sous le pan de derrière. Une poutre de la grange, disposée obliquement, exhibe encore de jolies décorations en points d'exclamation, alternativement rouges et noirs aux couleurs bernoises. Un écusson où se trouvent gravées les majuscules P.G. – D. G. et la date de 1692, ont pareillement résisté aux injures du temps.

La ferme jumelle du nord date du XVIIIe siècle. Nous la retrouverons à son rang, sous B.²⁵



Cadastre du Chenit, 1814. Folios 61-62.

²⁵ Auguste Piguet, Derrière-la-Côte, Editions le Pèlerin 1984, p. 26.



Et visible depuis la grange, située au-dessus de la partie habitable, tout cela naturellement bois sec de plus de trois siècle, le manteau ou hotte de l'antique cheminée.

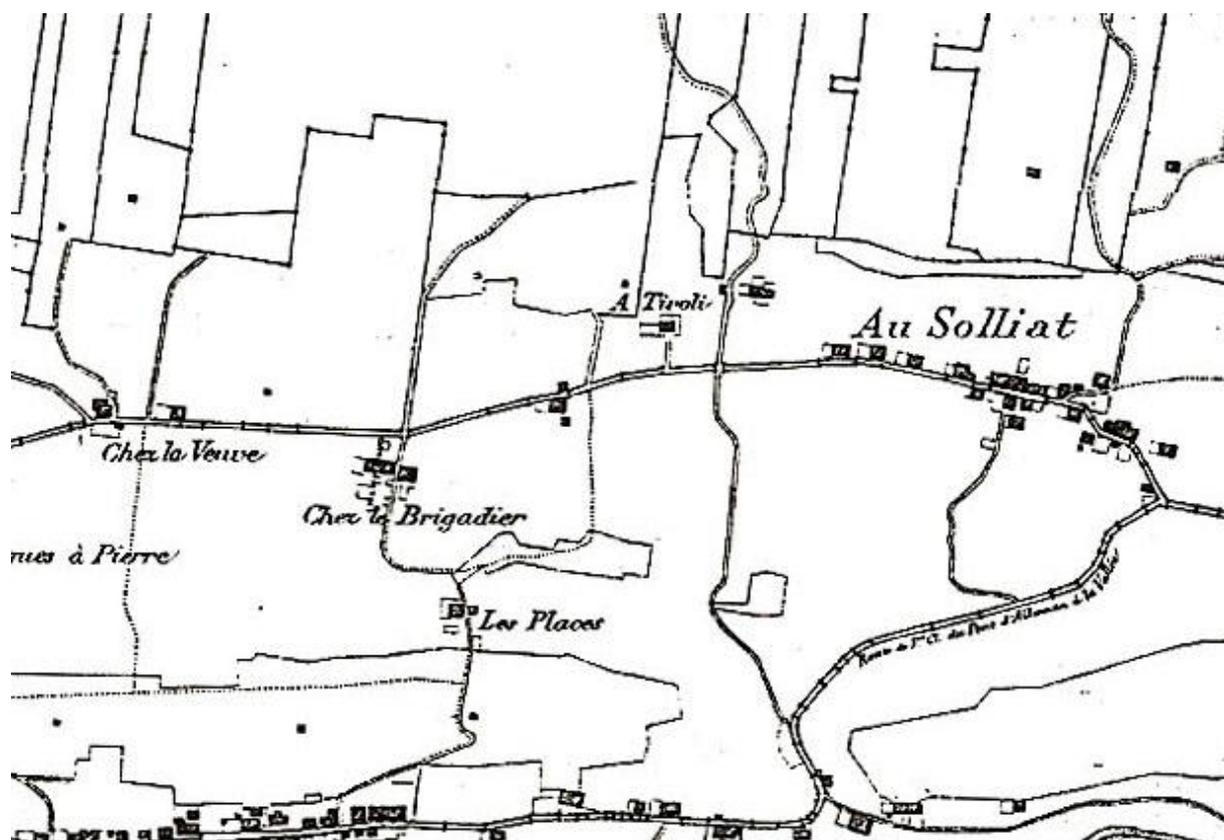
On a toujours pensé que nos prédécesseurs, quels qu'ils soient, étaient en quelque sorte des primitifs mal dégrossis. Revenant dans le temps, on peut constater que le Juge Nicole a fortement contribué à cette impression générale du passé. Or il n'en est probablement rien. La qualité des constructions d'autrefois, déjà du XVIIe siècle, et le soin de certains détails, tout cela prouve que ces gens-là avaient du goût, aimaient leur maison et tenaient souvent à apposer leur marque de famille. Cela faisait partie de leur culture qui les avait hissés à un très bon niveau. Simplement qu'il ne pouvait pas aller au-delà des mœurs et coutumes de cette vallée quelque peu austère et peu portée sur les artes graphiques.

Chez Charles-Gustave

Le 2 avril 1942 disparaissait à son tour dans les flammes la maison chez Charles-Gustave Reymond. Celle-ci était à proximité du hameau de Chez le Brigadier. Cette maison, séparée par le faite, datait de 1615. Ainsi elle avait rendu de bons et loyaux services pendant plus de trois siècles pour disparaître lamentablement dans l'un de ces nombreux incendies qui ravageait périodiquement les vieilles bâtisses de la région.

La faute à qui ? Probablement à l'imprudence des propriétaires ou locataires, à des cheminées ou canaux de cheminées peu sûrs, et surtout à cette quantité si impressionnante de bois que l'on servait alors pour la construction. Car non seulement vous aviez la charpente, mais la totalité de l'architecture du rural, les séparations intérieures, bref, du bois à tous les niveaux. Une flamme quelque part, par inadvertance ou par imprudence, et c'était la catastrophe. D'où cette impression que malgré tous ces incendies, il est encore miraculeux qu'il puisse rester des maisons d'une ancienneté aussi remarquable.

Nous allons retrouver chez Charles-Gustave par quelques photos. Il est bien certain que plus en arrière dans le temps la maison portait un tout autre nom, celle-ci n'ayant fait que prendre le nom du dernier propriétaire.



Carte cadastrale du Chenit, 1875, J. Reymond. Les maisons du hameau où figure la maison de Charles-Gustave Reymond se situent entre Chez le Brigadier et A Tivoli.



Chez le Brigadier, hameau ayant lui aussi subit les drames de l'incendie. Ainsi le 27 novembre 1898, à bise de la route, 2 maisons et le 24 août 1920, à vent de la route, 4 bâtiments. Cette photo serait donc relativement récente puisqu'on n'y voit pas trace d'un ancien bâtiment quelconque. Au loin Chez Charles-Gustave et à l'arrière Chez Tivoli.
Coll. Eugène Vidoudez.



Chez le Brigadier avant 1898. La maison tout à bise ne peut être que de construction récente vu son « modernisme ». Des transformations ont très certainement aussi été apportées à certaines des maisons du grand voisinage au vent de la route, pour leur offrir un deuxième étage par exemple. .



Chez Charles-Gustave vu des hauts. Deux petits bâtiments séparés ornent le site. S'agit-il d'une fontaine couverte pour celui de gauche ? Coll. Eugène Vidoudez.



Maison très caractéristique avec son immense toit aux pentes relativement faibles. De 1615, peut-on même imaginer qu'elle a été rehaussée afin d'accueillir un second étage ? Coll. Eugène Vidoudez.



Chez Charles-Gustave, côté sud-ouest. L'hiver y a aussi ses agréments.

Coll. Eugène Vidoudez.



Chez Charles-Gustave. Imaginez toutes ces familles qui ont habité ces vieilles maisons et dont il ne reste rien, ni hommes, ni femmes ou enfants, ni même ces lieux qu'ils ont habités, comme si tout cela avait été gommé. Heureusement, par le miracle de la photo, on retrouve la trace de quelques éléments d'un passé depuis longtemps oublié.

Coll. Eugène Vidoudez.

Chez Cousu (Daniel Aubert) au Sentier.

Probablement l'une des plus vieilles maisons de la Vallée encore debout. Elle garde tout son charme.



La maison il y a quelque dix ou quinze ans.



Cela lui donne plus de trois siècles et demi.



Le 20 mai 2014. La verdure ne manque pas.



Avec la fontaine du Haut-du-Sentier placées désormais devant la maison.



Une fontaine qui a toute une histoire, c'est-à-dire très longue. L'eau qui l'alimente provient du versant oriental de la Vallée et traverse de ce fait toute la largeur du fond pour arriver jusqu'ici.



Cadastre 1814, folio 141-142, Le Sentier, et plus précisément le haut du Sentier. La maison « Cousu » est sauf erreur au no 4059. Elle faisait donc partie d'un voisinage, celui-ci ayant brûlé le 1^{er} avril 1926, époque où elle a assurément retrouvé une position tout à fait indépendante, la maison qui s'appuyait à elle à bise n'ayant pas été reconstruite.

N: 698.
Tabl 49

4059.

Rocheat, Victor, Lucie et Angélique
au Sentier, une maison d'habitation, grange et
cuvier.

Devicque au Tableau & au Plan.

Prix De Revient fr. 6600.

Conservation, 5. ans 192 ans.

valeur locative présumée fr. 80.

Prix De vente présumé fr. 3200.

Juste valeur fr. 4100.

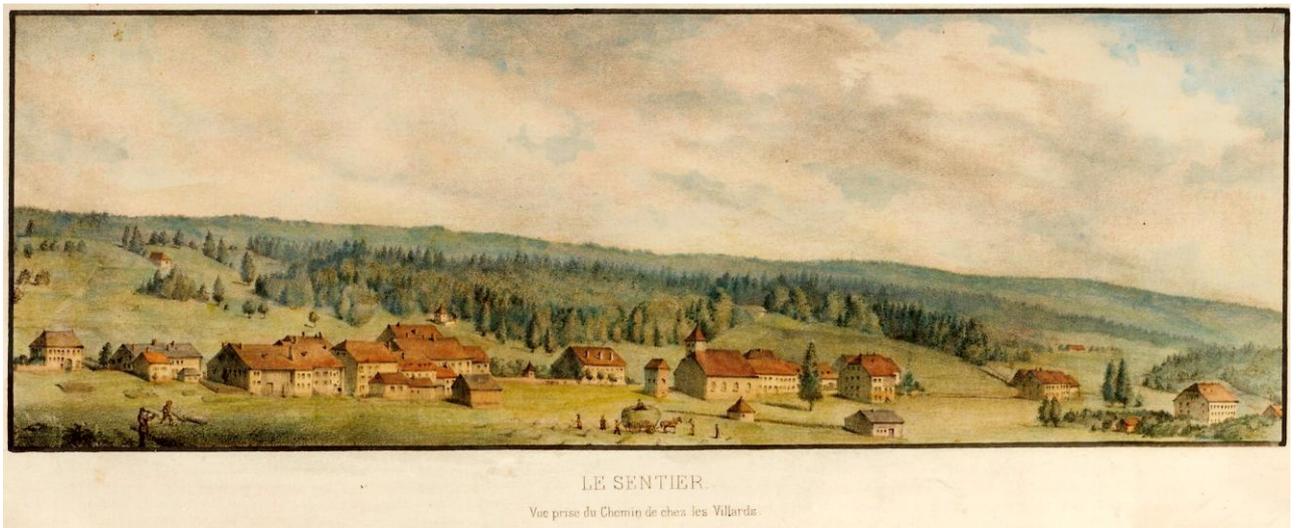
(Bonne)

Art. du Procès Verbal. Article du Cadastre.

(N.)

Bonne charpente, construction et dis-
tribution idem, mais ancienne, un rez de
chaussée où il y a un four, & un étage
où se trouvent un grand corridor, quatre
chambres, dont une à cheminée, et un grenier.
bon sol, situation des plus avantageuses.

Enquête sur les maisons, ACV, GEB 140/5, pp. 63 et 64. La maison est alors reconnue de situation avantageuse. Son prix est relativement élevé.



Devicque, 1852. Le quartier du Haut-du-Sentier, selon cette prise de vue, n'est malheureusement que visible de manière toute partielle, caché qu'il est par l'église, le sapin et une maison sous-jacente.



Sur cette photo d'avant 1898, le Haut-du-Sentier apparaît plus visible.



Un agrandissement permet de mieux se situer. A droite la cure. Suit le quartier Vidoudez. Ensuite vient la maison dite « Chez Cousu » dont la façade est coupée par le four du premier plan. Ce quartier peut être encore très agricole.



Haut-du-Sentier avant 1898. La maison cousu, dont on aperçoit le grand toit « plat » est positionnée juste devant la haute maison Guignard-Vidoudez.



Le four du Haut-du-Sentier le 6 juin 2004.

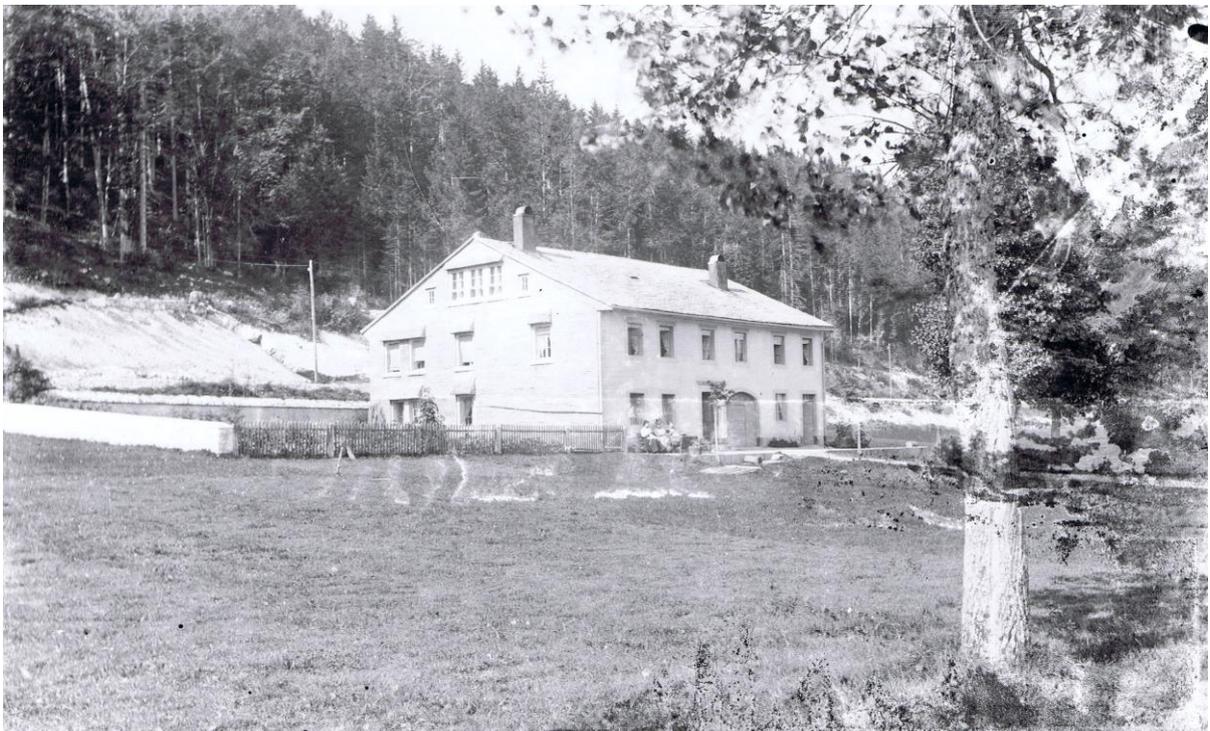
La Rochette

Précisons tout d'abord qu'il semblerait qu'il y ait eu deux maisons portant ce nom, la ferme de l'Hôpital, toujours existante par ailleurs, mais entièrement transformée, et une ferme située au-delà du Restaurant du Rocheray, celle-ci disparue dans un incendie sauf erreur en 1932.

Samuel Aubert a tracé un « portrait » idyllique de cette ancienne demeure :

Une petite maison (la Rochette) – La Revue du dimanche 30 octobre 1921

Pour les civilisés, une maison, c'est un abri, un logement, une demeure. Pour beaucoup d'entre eux, la maison c'est quelque chose de plus encore : c'est un symbole, celui de la famille : une source, en quelque sorte, c'est-à-dire le point de départ d'une génération, le lieu où ont vécu les ancêtres, d'où les jeunes ont essaimé dans le vaste monde. A la maison, on s'y attache et on s'y sent rattaché ; car elle parle non à l'imagination et à l'intelligence, mais avant tout au sentiment par tous les événements qui s'y sont succédé et les souvenirs qu'elle laisse dans le cœur de ceux qui l'habitent et l'ont habitée. Demandez un peu à ceux que les nécessités de la vie ont exilés au loin, ce qu'ils pensent de la maison paternelle, de la demeure des ancêtres. Avec une émotion dans la voix, ils vous répondront : la maison familiale, mais c'est un lieu sacré, dont on ne parle qu'avec un respect profond, que l'on ne voudrait jamais avoir quitté, auquel mille liens puissants vous enchaînent jusqu'à la fin de vos jours.



Ferme de la Rochette au début du XXe siècle.

Coll. Eugène Vidoudez.

C'est de cet œil-là, celui du sentiment, que l'on envisage sa maison, c'est-à-dire celle qui vous appartient en propre ou à laquelle vous rattachent des souvenirs d'enfance ou des rapports d'une intimité particulière.

Mais les maisons, en général celles des autres, on les considère sous un autre angle, savoir celui de la figure qu'elles dont dans le milieu ambiant. A ce point de vue, une maison d'habitation n'est pas autre chose qu'un monument, une œuvre humaine qui s'harmonise bien ou mal avec la nature environnante.

D'une manière générale, tant que l'homme n'a construit des maisons que pour se loger, lui et sa famille, sans idée de profit ou de gain, inconsciemment sans doute, il a été remarquablement inspiré, car ses créations dans ce domaine sont en accord parfait avec les caractères divers des paysages au sein desquels elles ont été édifiées. Par les lignes, le relief, la couleur, elles font un avec eux. Témoins les villages montagnards du Valais et d'ailleurs.



Carte topographique du canton de Vaud, 1877/1880. La Rochette se situe entre Le Rocherai et les Entonnoirs.

Il en a été tout le contraire dès qu'une pensée de lucre, de profit matériel l'a animé dans ses plans de bâtisse ; qu'a-t-il produit alors, d'une manière générale, si ce n'est des horreurs ou des monstres ? Ainsi les quartiers faubouriens des villes, grandes ou petites, dans la construction desquels nulle esthétique, nul souci d'harmonie n'a présidé, et où l'unique préoccupation a été d'édifier, à toute vitesse, des boîtes pour abriter du matériel humain.

Dans notre haut pays, les maisons anciennes vous ont un aspect robuste et résistant qui s'allie d'une manière heureuse avec la massivité des montagnes et l'âpreté du climat : un air quelque peu sévère qui rappelle celui des noires forêts ; un relief sobre, aux lignes dépourvues de hardiesse, qui trouve son pareil dans l'architecture des crêtes, des côtes du voisinage. Peu ou pas de

fantaisie dans leur physionomie, pas de coquetterie dans leurs atours, Partout, c'est l'austère simplicité des paysages.

Pourtant je connais chez nous une maison dont les caractères échappent à cette définition et qui se montre, à tous ceux qui la regardent, sous une figure particulièrement avenante. Située non loin du Sentier, elle s'élève un peu comme une vigie sur une esplanade, bien en vue, ensoleillée à souhait, au pied de la côte escarpée et en cet endroit dénudé. A l'inverse de ses congénères, dont le grand axe se confond avec celui du vallon, elle est orientée en travers, à l'instar des fermes de la montagne neuchâteloise, le pignon faisant face à la route. Toute menue et fluette, voire même un peu écrasée, elle sourit gentiment à quiconque passe auprès.

Cette façade couleur clair de lune, à laquelle on accède par un bout de sentier montant et pierreux, percée de fenêtres proportionnées à sa taille, que le propriétaire a flanquées de volets d'un vert gai, même la minuscule fenêtre du pignon a les siens, cette façade, dis-je, n'est-elle pas unique en son genre, ne personnifie-t-elle pas la demeure montagnarde la plus jolie, la plus délicieuse que l'on puisse rêver ? D'autant plus, cette façade, qu'elle n'a pas la nudité de maintes de ses pareilles. Elle se pare d'un pied de vigne vierge, qui monte avec grâce entre les fenêtres et vient s'épanouir en une frondaison superbe, sous le berceau du toit. En ces temps-ci, cette vigne a pris sa teinte automnale, cette couleur rouge ardente que le soleil avive et rend plus merveilleuse encore.

Ce n'est pas tout ! Un poirier a trouvé place entre les fenêtres du rez-de-chaussée. Oui ! un poirier que l'automne a vu chargé de fruits nombreux d'une taille incroyable, et je présume, excellents. C'est que la petite maison, dans sa situation privilégiée, se rit de ses 1025 m d'altitude. Elle fait face au soleil, à l'ardent soleil de la montagne, et les végétaux qu'elle abrite, se gorgent de ses chauds rayons. Tout auprès, dans le jardin qui lui fait bordure vers le sud-ouest, un pommier est là pour attester lui aussi l'excellence du climat de l'endroit. Je l'ai vu. Les branches pliant sous le faix des fruits rouges, jaunes, gros et beaux à souhait.

Jadis les toits de toutes nos maisons étaient couverts de tavillons, ancelles en langage local, étroites et minces lames de bois obtenues par l'éclatement de billes sciées de longueur et placées en imbrication les unes au-dessus des autres. A l'état de neuf, les ancelles éclatent de blancheur et les toits acquièrent de ce fait une teinte trop crue en dysharmonie complète avec l'ambiance. Peu à peu cependant, sous l'influence du soleil et des intempéries, l'ancelle perd sa blancheur virginale et prend cette couleur grise sobre et seyante qui a été longtemps celle des villages montagnards, des chalets du Jura, considérés de quelque point surélevé. Pour de multiples raisons, l'ancelle est de plus en plus abandonnée. On lui a substitué le zinc, l'ardoise, la tuile : cette dernière est actuellement très en faveur.

Comme bien d'autres, le toit de la petite maison a changé de couleur un beau jour. De gris qu'il était, il est devenu subitement rouge, non pas de ce rouge

ardent et brutal, comme on en voit trop, mais d'un rouge atténué et pâlissant qui s'accorde gentiment avec la teinte de la façade et ne choque pas l'œil.

Toute solitaire qu'elle soit, la petite maison n'est pas une de ces demeures qui s'entourent d'un mur isolant ou d'un rempart de buissons destiné à arrêter même le regard des passants. Non, vous pouvez vous approcher tout auprès et, par exemple, admirer à votre aise les beaux ombrages qui la protègent contre les morsures de la bise. Ces ombrages : des saules géants, dont les tiges robustes s'épanouissent en une multitude de branches élancées rayonnant avec ensemble dans l'espace, telles les inflorescences d'une ombellifère gigantesque. Que d'exubérance, de puissance de vie, de beauté vraiment majestueuse chez ces grands saules qui croissent avec une rapidité déconcertante et vous donnent si vite, à la montagne, de l'ombre souvent superflue, hélas !



Le feu une nouvelle fois sème la désolation. Cette ferme, jugée probablement trop isolée, et en dépit de sa grande beauté d'autrefois, ne sera pas reconstruite. L'incendie fut du lundi 5 octobre 1931, à midi. On lit à cet égard dans le journal de John chez Jacques : « incendie de la maison « Chez Rock » (Rocherette) au Rocheray. Feu mis par une automobile placée dans un néveau et qui s'est enflammée pendant le nettoyage ». Faut-il penser ici que Rock = Rocherette ? Simple coïncidence ?

Le saule dont il s'agit ici, le saule daphné, est une espèce non indigène dans le Haut-Jura. Seuls les individus femelles se rencontrent chez nous. Nul ne l'ignore, le saule est une plante dioïque, qui possède des fleurs mâles et des fleurs femelles distinctes, mais sur des pieds différents. Tel individu appartient au sexe mâle, son voisin au sexe femelle. Le saule daphné doit avoir été introduit à La Vallée sous la forme d'une bouture détachée d'un pied femelle ; elle a prospéré à merveille et donné naissance par bouturages successifs à la multitudes des individus que l'on retrouve le long des routes, des places, etc., dans notre contrée.

Mais les saules, à l'ombre sévère, ne sont pas seuls à encadrer la petite maison et à faire d'elle une demeure champêtre amène et plaisante. Les dominant tous, et le bâtiment lui-même de nombreuses coudées, un grand sapin, tout droit dans son élancement, tout noir sous son vêtement d'aiguilles, est là... depuis toujours, on pourrait le croire, tant les années, les intempéries, le laissent pareil à lui-même. Le beau, le noble sapin ! Qui l'a planté ? Sans doute, il s'est installé là un beau jour, sous la forme d'une graine fragile que la bonne terre a muée en un modeste brin vert caché dans l'herbe. Nul n'a pris garde à lui d'abord, mais tout doucement, il a pris de la taille, s'est affirmé et est devenu cet être de force et de résistance qui surplombe la petite maison et la prend sous sa protection. Nul doute que ses habitants ne l'aient en sainte vénération, car tel qu'il est, si proche et si grand, n'en fait-il pas partie, de la maison : n'a-t-il pas assisté aux transformations qu'elle a subies, vu les ancêtres s'en aller leur heure venue et les jeunes naître, puis grandir sous son ombrage ? Ainsi on s'attache aux choses, aux êtres de son entourage, on leur prête une âme et on s'émeut, on souffre quand parfois il devient urgent de les supprimer.

Notre petite maison, dans le pays, on l'appelle – pourquoi ne pas le dire – la Rochette. Ce nom, qui signifie petit rocher, lieu où affleurent les rocs, n'est-il pas fait pour elle ? Elle se dresse, en effet, sur une terrasse soutenue par de petits rochers apparents, au pied d'une pente raide, le long de laquelle s'observent des dalles lisses des grands bancs rocheux presque verticaux, qui constituent le pan sur-oriental de cette longue échine boisée, la côte, partageant la Vallée tout entière en deux combes parallèles superposées.

Si l'on s'en tient au boisement, le segment de côte qui domine la Rochette, est nu comme la main. Entre les dalles longitudinales, rien ne pousse, si ce n'est de l'herbe, une herbe maigre et rude, qui se flétrit sous les ardeurs du soleil estival, pour renaître verte et fraîche au printemps. Est-ce à dire que la forêt soit impuissante à se développer en ces lieux ? Que non pas, elle y a existé tout auprès ; seulement, on l'a détruite jadis et dès lors rien n'a repoussé, tant le sapin et même le hêtre éprouvent de difficultés à se réinstaller en des endroits dépourvus de terre et brûlés par le soleil. On frémit en pensant à l'aspect désolé que présenterait la côte, si sur toute sa longueur, du Pont au Brassus, on lui avait appliqué jadis le même traitement qu'à la section dominant la Rochette.

Mais ce déboisement, tout irrationnel et condamnable soit-il du point de vue économique, vaut à l'œil un tableau d'un charme réel. En effet, si l'on grimpe au-dessus de la Rochette – à vrai dire l'entreprise n'est pas conseillée à des poitrines sujettes à l'oppression – on jouit du haut de la pente d'un panorama dont ne se lassent jamais ceux qui sont profondément attachés à leur petit pays combier et sentent véritablement toute sa beauté. Ce que l'on voit de là-haut ? Mais c'est toute la combe : ses villages aux maisons éparpillées, la rivière tour à tour paresseuse ou pressée, les prairies, les tourbières, le lac, reflétant mille rayons, la Dent-de-Vaulion, sentinelle dressée aux portes du pays, puis tout ce vaste monde de forêts et de pâturages couronné par les croupes du Mont-

Tendre, que nous autres parcourons sans cesse en long et en large, été et hiver, parce que nous l'aimons parce que nous sommes des indépendants, qui voulons aller où bon nous semble, à l'aventure, au gré de notre fantaisie. Ah ! le bon, le beau pays que le nôtre et quelles jouissances on éprouve à le parcourir pour le mieux connaître et l'aimer toujours plus...

Petite maison, parmi tes congénères, combien qui envient ton charme discret, ta simple et rustique beauté ! Ceux qui te connaissent et t'admirent, ne te demandent qu'une chose : « demeure telle que tu es, ne change pas ».

Sam. AUBERT



Que dire des foules qui s'amassent toujours sur les lieux d'un sinistre, quel qu'il soit. Fascination morbide, curiosité légitime ? Il faut dans tous les cas qu'un photographe et qu'un reporter soient sur place pour témoigner.

Le four du Lieu

Le four primitif du Lieu se trouvait aux environs immédiats de la petite église, soit au cœur même du village. Un document non daté, mais assurément de 1691, en témoigne, intitulé : *Supplication ces trois communes de la Vallée du Lac de Joux concernant l'incendie de la petite église*²⁶ :

Illustrissimes Hautz Puissantz et Souverains Seigneurs et Benins princes,

²⁶ ACL, C, 1691

Les Communiens du Village du Lieu en la Vallée du Lac de Joux Rière vostre Balliage de Romainmostier Vos très humbles et très obeissantz sujets et fidelles Serviteurs Se voyant Contrainctz et obligéz à Leur Grand Regrest de Venir Représenter à Vos Excellences avec tout le Respect et Soubmission dont Ilz Sont cappables, le lamentable et déplorable Accident qui Leur arrivat le Sammedi neufviesme de May de Lan present entre les huict à neuf heures du Matin par le feu de Leur Grande four commun qui salumet par Malheur dans la cheminée qui estoit pourtant de pierre et des la au toit qui estoit pourtant Couvert dencelle qui consumat et Reduisit en Cendres dans un moment non seulement le dit four Mais aussy un Baptiment neuf qu'ils avoyent faict Construire sur Ledit four et à costé avec un Clocher et horrologe tout neuf, Lequel Baptiment Leur servoit de Temple pour tenir leurs pières et presches sur Sepmaine en touz temps et les cateschimes et pasches les dimanches en temps d'hyver que Lon ne peut aller au Temple a cause des Grandes neiges, Il servoit aussy pour y tenir LEScholle, Le Conseil et la Justice n'ayant peu sauver à cause de la grande vehemence du feu quoy que ce soit que La cloches lentier du village qui est fort Grand ayant manqué destre breulé par Ledit Accident, le feu sestant allumé en plusieurs Endroictz et surtout à La Maison Voisine qui a esté en partie Incendiée, Mais par la Grace de Dieu, et Le prompt secours de Ceux de Laditte Vallée, on La estaint et conservé Le Reste. Aussi bien que La Cure qui est La auprès et Les logis publicqs, Mais qui pis est Et Le plus deplorable, Cest que tous leurs droictz et papiers des trois Communes de Lad Vallée Estoyent enfermez dans un Coffre dans Led Baptiment Incendié, tous Lesquelz avec Ledit Coffre on estez Brulez, sans qu'il y ait eu Moyen d'en Sauver un seul A Cause de la promptitude et grande vehemence du feu non plus Les fenestres dud. Baptiment ny La Chaire et Lorrologe qui a esté tout fracassé, comme du tout en fait foy La verritable Attestation de Lhonorable Justice du dit lieu qu'ilz exhibent à Vos Excellences... (etc)²⁷.

Nous voici donc avec un document remarquable qui fournit maints éléments sur le village du Lieu à cette époque. On peut imaginer que l'on reconstruisit le four aux mêmes lieux, ou approchant. Car si le feu faisait peur, et constituait même l'une des hantises permanentes de l'époque, les mesures de précaution n'étaient jamais prises avec le sérieux que l'on aurait pu souhaiter. Et puis le problème de la place disponible restait primordial.

Reconstruction du four et bientôt tentative de régler différemment les modalités d'utilisation en une époque où nous situons plus ou moins la naissance de la fraction de commune constituée par le village du Lieu.

Au nom de Dieu amen. A tous modernes et futurs évidemment apparaisse et manifeste comme ce jour'hui pénultième du mois de novembre de l'année

²⁷ Transcription complète, avec reproduction du manuscrit original dans : Chroniqueurs d'autrefois, Un incendie au Lieu en 1691, Editions le Pèlerin, 1994.

ayant cours mille six cent nonante trois, tous les ci-après nommés (à la réserve des veuves et filles), étant assemblés pour suivant la coutume jusques ici entre eux usitée, échoir en amodiation pour une année le four du Lieu. Mais après plusieurs bonnes considérations et réflexions, ont tous d'une voix concordable, arrêté, ordonné et absolument conclu ce que s'ensuit :

Assavoir qu'en lieu que par le passé un chacun d'eux retirait du fournier amodieur le bénéfice et revenu du fournage de son pain, la plupart en vin et autres denrées qui se dissipaient le plus souvent mal à propos entre plusieurs, que pour éviter tel abus et excès, le revenu, soit ferme ou amodiation d'un chacun an du dit four, à l'avenir sera mis en fonds avec intérêt pour s'en pouvoir servir en cas de besoin, au bien, profit et avantage des suivants et cuisants leur part au dit four. Item, que chaque semblable jour qu'aujourd'hui d'une chacune année, le fournier amodiateur à qui il sera échu, néanmoins sous bonne et suffisante caution à contentement de ceux de l'assemblée, à l'an révolu, c'est-à-dire à la fin et au bout de son amodiation, devra ou ses cautions produire réellement la dite ferme, pour lors la prêter à qui de la compagnie ou autre qui en aura besoin, aussi sous bonne caution avec intérêts. A peine au dit fournier et cautions de supporter tous les dépends, retard, dommage et intérêts de l'assemblée. Et lesquels intérêts seront partagé annuellement et également aux suivants au dit four d'un chacun an, à proportion des personnes contenues dans chaque rolle.

Item, que désormais on s'assemblera annuellement sur un chacun jour St. André à l'heure de midi, à peine aux défailants d'être privés de la moitié de leur revenu de la dite année et intérêt. Finalement que cette présente résolution et arrêt, aura lieu à l'avenir et sera irrévocable, comme ils l'ont tous réciproquement promis en bonne foi et sous l'obligation de tous leurs biens aux mains de moi soussigné curial de la Vallée, au Lieu, le jour et an premis 30^e 9bre 1693.

JNicoulaz (avec paraphe)²⁸

(Suit la liste des cuisants à découvrir dans la partie documentaire).

Le jour devant écrit 30^e 9bre 1693, le dit four a été échu à honn. Hypolite Meylan aux conditions devant ténorisées pour le prix principal de trois cents florins. Les sieurs Moyse Reymond et Nicoulaz assesseur conniste (?) avec le Sr. Pierre Humberst l'aîné ses cautions néanmoins l'un pour l'autre et l'un seul pour le tout au choix sans division d'action. Laquelle somme ils ont promis en bonne foi et sous l'obligation de tous leurs bien, d'aujourd'hui en un an, en argent réel avec l'intérêt sur lequel pourtant seront prélevés cinq florins pour me mis en prix. Et par calcul fait, il vient à chaque personne du dit capital un

²⁸ Joseph Nicoulaz, notaire

florins et six sols dix deniers et demi, outre quatre sols et sept deniers et demi de revenant bon sur le tout (sauf erreur de calcul).

Ainsi fait sur les mains de moi soussigné les jours et an premis 30^e 9bre 1693.

JNicoulaz (avec paraphe)

Ce qui est cacheté ici, c'est la confrairie que les ressortissants et suivants du four du Lieu avaient établie entre eux de bonne foy pour l'avenir le pénultième 9bre 1693 et de laquelle se sont malheureusement désistés le pénultième 9bre 1694.

Les bonnes résolutions n'avaient duré qu'une année ! On en revint donc très vite à un partage ordinaire des revenus.

Les comptes pour le four courent tout au long des procès-verbaux du XVIII^e siècle.

On ne retrouve pourtant celui-ci de manière concrète que quarante ans plus tard.

Du 6^{me} Xbre 1732.

Le four du village du Lieu s'expédiera pour dès aujourd'hui à la prochaine St. André 1733 sous les conditions suivantes :

Que le dit jour de la prochaine St. André 1733, le fournier ou sa caution sera obligé de remettre les clefs du dit four avec tout l'argent sur la table, à peine de supporter les frais de l'assemblée. Et la clef du dit four se remettra le dit jour de la St. André 1733 au nouveau fournier d'alors, afin d'éviter des difficultés.

Item, que le dit fournier ne pourra faire deux cuites de pain à une seule fournée, à moins que les personnes qui feront au four n'en soient contentes.

Item, ne souffrira vagabonds ni enfants au dit four, à peine d'être châtié à connaissance des pères de famille.

La paie sera comme à l'accoutumée, demi livre de pâte par chaque quarteron de graine, qui se paiera au poids à peine de châtiment pour ceux qui ne pèseront pas, et pour cet effet, on remettra au fournier des pierres de fer justifiées, lesquelles se remettront à chaque St. André avec la clef.

Item, que personne autant que faire se pourra, n'ira au dit four un jour de dimanche que par une nécessité indispensable, et ceux qui y entreront n'y ayant rien à faire, seront châtiés et rapportés par la fournière en consistoire ou à quelque assesseur, pour être corrigés.

Le dit four, après plusieurs mises, a été expédié à honn. Jean Pierre Lugin principal et les sieurs Moyse Nicoulaz assesseur et David Aubert cautions solidaires, pour le principal de vingt-cinq écus blancs et vingt-quatre batz et 2 florins 6 s. de vins, ayant promis de s'acquitter fidèlement de toutes les

conditions ci-dessus écrites. Le tout par attouchement sur les mains du Sr. Capitaine Reymond. Ce 6^e Xbre 1732.

Les conditions d'amodiation du four seront sensiblement pareilles tout au long du siècle.

Il est évident qu'il était tentant pour les pauvres diables pas trop chauffés chez eux ou de passage, d'aller jouir de la bonne chaleur d'un tel établissement. Mais voilà, il y a les règles, et celles-ci devraient ne souffrir d'aucune exception...

A été résolu par les dits pères de famille de défendre à toute personne de mettre aucune douve ni marinage dans le four afin d'éviter malheur, et ceux qui y en mettront, paieront dix sols d'amende par chaque fois, outre la confiscation du marinage, et la fournière au cas qu'elle n'avertisse pas les recteurs lorsque ces cas arrivent, elle paiera l'amende de 10 sols, et afin que les recteurs s'acquittent de leur devoir dans ce cas, ils retireront et percevront la moitié des dites amendes et marinage, aussi bien que les révélateurs, soit autres personnes qui veilleront et feront rapport des contrevenants. L'autre moitié des dites amendes appartiendra au village. A été de même résolu qu'on ne souffrira aucune femme au dit four qui lave linges, choux, ou qui file, en un mot qui que ce soit que ceux qui font au four, à peine de 3 S. d'amende²⁹.

Ce four, supposé avoir été à nouveau placé près de la petite église lors de la reconstruction de 1691, devint probablement obsolète et dangereux, raison pour laquelle on construisit un nouvel établissement de ce genre en 1750, celui-ci désormais isolé des autres maisons, en raison même de son danger pour le village.

Quelques éléments des comptes de 1750-1751 témoignent de cette construction³⁰ :

Le 21^e mai 1750. Le village s'étant assemblé pour faire une pache avec David Guignard Charoux pour bâtir un four, les pères de famille se sont alloués chacun 6 s, fait pour 27, 13 fl. 6/.

Le 23^e octobre 1751, par compte fait avec David Guignard du Charoux, il lui est dû pour le tache du four suivant la pache du 21^e mai 1750, savoir 749 fl. Plus 150 fl. que les chefs de famille du village lui ont accordé de récompense et gratification le 22^e du courant, fait en tout 899 fl., à compte desquels il lui a été livré le dit jour 23^e octobre 1751 à forme de la liste, 531/7/6.

Plus le 15^e 9bre 1751, au sieur régent Simon pour le prix non payé du chésal du dit four que le dit David Guignard était chargé de payer par la sus dite pache, cap., vins et intérêts jusqu'au sus dit jour 15^e 9bre, 60/./.

²⁹ Procès-verbaux, du 26 mars 1735.

³⁰ AHL, NA2



Le four du Lieu construit en 1750 est parfaitement visible sur cette photo de classe prise vers 1900. On le reconnaîtra à son toit pyramidal.

Curieusement ce four demanda déjà de grandes réparations moins de dix ans plus tard³¹. Les différents articles de ces dépenses permettent de découvrir qu'elles pouvaient être les travaux à entreprendre.

Pour les réparations du four du village.

Premièrement pour douze journées aux massons pour tirer les pierres à 8 batz par jour, 24/./.

Aux dits massons³² pour avoir réparé le dit four suivant la pache, 135/./.

23.24.26.27 & 28 juillet 1759, journées à François Olivier Guignard pour découvrir, 8/9/.

20 août, pour journée au Sr. Jean Pierre Nicole et David Joseph Guignard, avec Jean Pierre Guignard, recteur, ayant leur char et chevaux, chacun 3 fl. 6 s., fait 10/6/.

Du dit jour, demi journée à Philippe Lugrin, recteur, avec char & cheval, 1/9/.

Plus le char et cheval aux frères Abram & Moyse Reymond, un peu plus de demi journée, 2/./.

³¹ AHL, NA2

³² Nous respectons ici l'orthographe originale

Item le dit jour, Abram Guignard le fils à Moïse Guignard & Abram Isaac Guignard dernier pour s'aider à charger les pierres, fait 5/3/.

Le 18^e 7bre demi journée au Sr. Jean Pierre Nicole avec son char & cheval pour voiturier les pierres, 1/9/.

Le dit jour, au Sr. Abram Aubert, de même, 1/9/.

Le dit jour, au Sr. Pierre Abram Nicole et Moïse Guignard pour s'aider à les charger, 1/9/.

20^e 7bre, pour deux tiers de journée à Jean Pierre Guignard recteur pour voiturier du sable, 2/./.

Le 20^e 7bre 1759, journée pour mettre bas la couronne au Sr. Pierre Abram Nicole, demi journée, Pierre Abram et Moïse Guignard et le fils à Moïse tout le jour, leur ayant livré 10 s. pour boire, 6/11/6

Le 21 & 22 7bre deux demi journée au Sr. Pierre Abram Nicole pour même fait, 1/9/.

25^e du dit, Moïse Guignard, pour voiturier de deux tiers de journée de sable, 2/4/.

Le dit jour, au dit Pierre Abram Nicole, pour trois quarts de journée et fournir un lambris, 1/8/3

Le dit jour, à Philippe Lugrin recteur, pour 5 lambris pour la couronne, 1/10/6

26^e du dit, demi journée au Sr. Pierre Abram Nicole pour débarrasser, ./10/6

Au dit Nicole pour demi char de chaux, 8/./.

Pour une berrouette³³ cassée, ./9/.

Au Sr. Olivier Aubert, pour avoir voituré une journée de sable, 3/6/.

Le dit jour, demi journée au Sr. Abram Aubert, pour voiturier des palets³⁴, 1/9/.

Plus pour 16 caisses de sable, 6/./.

Le 28^e 7bre, journée au Srs. David Meylan tisserand, Joseph Golay, François Olivier et Pierre Abram Guignard, Jaques David Esthenoz & le fils à Moïse Guignard pour débarrasser le four et couvrir la couronne, fait pour les six, 10/6/.

...

Le dit jour 26^e mars 1760, au Sr. secrétaire Nicole pour émoluments d'un accord et convenant fait par le dit village avec le Conseil de la commune du dit Lieu concernant le four banal le 13^e juillet 1744, avec la copie vidimée de l'approbation de S.S. Blle de Romainmôtier, le dit double remis le 13^e avril 1759³⁵.

³³ Naturellement brouette, orthographe originale

³⁴ Ecrit palais !

³⁵ On ne trouve rien dans les archives communales concernant ce document qui s'est probablement perdu.



Four du Lieu – au centre – en 1858. On le découvre sur l'une des trois photos prises par Auguste Reymond suite à l'incendie du village. A l'arrière, la maison dite l'Hôpital, démolie en 1956.

Autres réparations d'importance faite au dit four en 1767. Celui-ci, de par l'usage régulier que l'on en fait, se détériore donc assez rapidement, ce qui nécessite ces réparations rapprochées.

On découvre encore d'autres réparations importantes en 1773/1774, où l'on doit entre autres opérations aller à Chavannes quérir des pierres :

Payé à huit charretiers et chevaux qui ont été à Chavannes quérir des pierres, à chacun 25 batz, fait pour les 8, 50 fl.

Livré à Enselme pour les dites pierres qui consistent à 83 pieds, compris un verre de vin, 42/10/6

Pour avoir déchargé et coché les dites pierre au vieux four, 3/6/. 96/4/6

Ces réparations portent encore sur 1775, preuve de leur importance.

Nous laisserons désormais le four aller son destin, ignorant en quelle année il fut définitivement abandonné pour se trouver devenir simple remise, ce qu'il reste d'ailleurs encore aujourd'hui.



Le four en l'état actuel.

Site DUBOIS DEPRAZ S.A.

Vieux four du village du Lieu construit en 1750
restauré en l'an 2000

Sur la place de stationnement actuelle se trouvaient

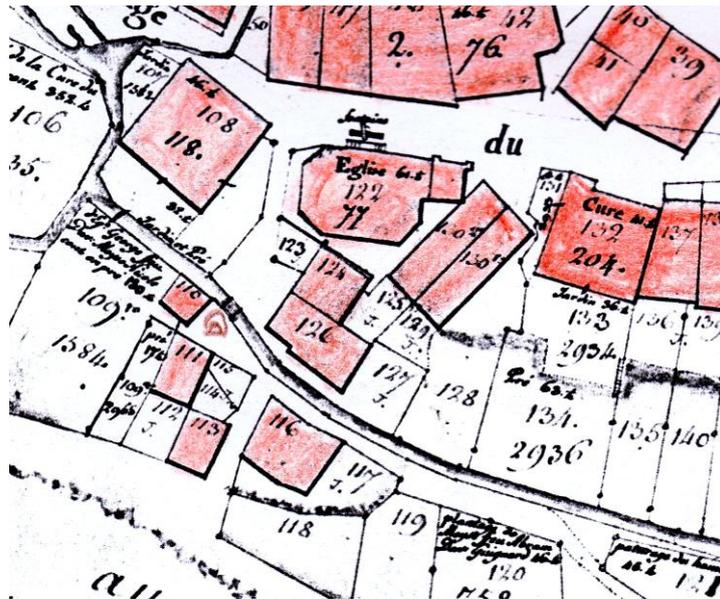
La ferme des CART et DUBOIS 1859-1992
et la maison de Francis Meylan "ME SUFFIT" 2002

Gérald Dubois Président - juin 2003

L'Hôpital du Lieu

Institution bien oubliée aujourd'hui des XIXe et XXe siècles, propriété de la commune du Lieu, et que nous nous plaisons à faire revivre par le biais de quelques documents.

Le cadastre de 1814 nous offre de découvrir que le no 116, était possédé par le pasteur Philippe Bridel. No 110 la forge, le no 111 le four du village, et le no 113 la maison de la femme de Pierre Moyse feu Jean Pierre Guignard.



L'ancienne maison du pasteur Bridel passe ensuite entre différentes mains, dont le dernier propriétaire privé, Georges Reymond feu Zarachie. Or la maison a été subastée pour deux intérêts arriérés du capital de cent francs.

La commune s'en mêle :

Considérant d'un autre côté qu'en laissant déposséder ces gens de leur maison qui, quoique mauvaise, pour cent francs serait à vil prix et mettrait leur loyer à l'entière charge de la commune, tout d'abord le père et la mère, et ensuite le fils et sa famille.

D'après toutes ces considérations, la Municipalité décide faire achat du titre du créancier subastant en se mettant en son lieu et place, afin de conserver à ces deux vieillards un asile, et ensuite agir selon les circonstances dans les intérêts de la commune tout en agissant dans les leurs.

Le créancier Louis Piguet conseiller des Marais, ensuite d'invitation, s'étant rendu dans cette séance et d'après les propositions qui lui ont été faites, il a consenti à faire cession, transport et remise du titre sus mentionné en mettant la commune en son lieu et place, moyennant rembour de tout son dû, ce qui devra

s'effectuer demain par Monsieur le syndic Meylan et le secrétaire qui en sont chargés³⁶.

La commune, suite au rachat de la créance deviendra propriétaire de la vieille bâtisse.

Monsieur le Syndic fait rapport qu'ainsi qu'il en a été chargé conjointement avec le secrétaire dans la séance du 4^e avril dernier, ils ont fait l'acquisition de la révestiture mentionnée dans la dite séance pour la somme capitale de cents francs, avec intérêts, rate et frais, faisant ensemble la somme de 140 frs. 90, ce qui est approuvé et sera soumis au Conseil communal avec les raisons qui ont déterminé à faire cette acquisition³⁷.

Commencent alors les difficultés, autant avec les anciens propriétaires et locataires, qu'avec la bâtisse elle-même qui semble dans un mauvais état. Précisons ici qu'elle se fait appeler la maison du Coin. La commune, qui pressent que le dit bâtiment va lui coûter une certaine somme pour son entretien ou même sa reconstruction, envisage d'y installer ses pauvres, tant intérieur qu'extérieur, ce qui pourrait soulager son porte-monnaie quant à l'entretien de tous ceux-ci, et ils sont nombreux.

Un plan de bâtisse est déposé et préavis au Conseil :

AA16, du 5 juin 1853, plan de bâtisse déposé et préavis au Conseil

On dépose sur le bureau les plans de la maison du Coin qui doit être reconstruite dressés par Moyse RoCHAT charpentier de la Cornaz d'après la décision prise dans la séance du 19 mai dernier.

Après examen du plan présenté, la Municipalité l'adopte.

Considérant qu'un certain nombre de loyers pour pauvres sont à la charge de la commune et qu'il est à présumer qu'au moyen de cette reconstruction un certain nombre de pauvres pourra y être logés.

Considérant que très souvent ces loyers sont très élevés en raison de la rareté des logements dans certaines époques et de ce qu'un certain nombre de locataires pauvres les détériorent.

Considérant que d'après les frais de déménagements, les vacations pour procurer des logements aux pauvres joints aux prix des loyers, tout cela réuni représente l'intérêt d'un capital qui, il est à présumer, ne sera pas celui du prix de reconstruction de la maison sus mentionnée.

³⁶ ACL ; AA14, du 4 avril 1840.

³⁷ ACL, AA14, du 20 avril 1840.

D'après toutes ces raisons, la Municipalité décide de faire cette reconstruction, ce qui, pour préavis, sera soumis au Conseil communal dans sa première assemblée avec le plan de reconstruction³⁸.

Le devis portera les éléments suivants :

Conditions sous lesquelles la Municipalité du Lieu expose en mise au rabais la reconstruction d'une maison au Lieu dite au Coin.

Article 1^{er}. Les miseurs sont tenus à leurs mises et donnent deux cautions solidaires pour garantie de l'exécution des ouvrages.

2o Ces ouvrages seront faits conformément au plan et devis, sous réserve que les murs reconnus assez solides seront conservés et ceux faits à neuf comptés à la toise ; de même que si quelques changements au plan et devis étaient jugés nécessaires, ils seront faits au gré de la Municipalité et taxés en plus ou en moins d'après le prix d'échute.

3o Les murs reconstruits à neuf à l'extérieur devront avoir deux pieds d'épaisseur dès la base au sommet et les fondements selon la nature du sol et ceux à l'intérieur aussi de deux pieds dès le fondement au premier étage, et le restant de seize pouces.

4o Les angles des murs reconstruits à neuf devront être montés en pierre de taille à la pique.

5o Tous les murs devront être récrépis et ceux des chambres et cuisines plâtrés, le tout à la dernière main.

6o Les fenêtres devront avoir des crosses faisant épaisseur de mur. La porte d'entrée sera en pierre de taille et le pavé des cuisines conforme au devis.

7o Les cheminées couvertes avec un cordon en pierre de taille d'une seule pièce et faisant saillie de deux pouces en dehors de la couverture.

8o Le niveau de la porte d'entrée devra être six pouces plus haut que celui de la voie publique, et toutes les autres pièces construites à neuf de niveau avec la dite porte qui en est la base.

Charpente et menuiserie

9o Les sollettes des chambres et cuisines devront avoir au moins cinq pouces d'épaisseur et les poutres six pouces carrés des quatre faces, les plafonds de bonnes planches et boudronnets d'au moins trois pouces.

10o Il y aura à chaque chambre une porte à panneau en bois d'épaisseur, celle d'entrée sera doublée ; toutes les autres seront en bois d'épaisseur à saignure, soit battue, et toutes de six pieds de haut sur trois de large.

11o Les montants de portes en bon plateaux et les cheminées habillées en lambris et couvertes en encelles.

³⁸ ACL, AA16, du 5 juin 1853.

12o Chaque porte sera pendue avec épaues de trois pieds de long sur gonds à chevilles et à supports et attachées avec des écrous soit boulons, avec loquets à poignée, et chaque porte de chambre sa serrure, le tout à réception.

13o Tous les matériaux nécessaires en maçonnerie, taille et autres, ainsi que tous ceux nécessaires pour la charpente, menuiserie, ferrures en tous genres, en un mot, tout ce qui est nécessaire à la reconstruction est à la charge des entrepreneurs.

14o La Municipalité se réserve de miser en détail ou en bloc comme mieux lui conviendra, ainsi que de ne pas échoir ces ouvrages s'ils ne viennent à un prix raisonnable.

15o Tous ces ouvrages devront être terminés le premier juin 1854 quatre et à réception.

16o Les paiement auront lieu, savoir, le premier, un tiers à St Martin prochain, le second un tiers le premier mars 1854 quatre, et le solde à la réception de tous les ouvrages.

Après plusieurs criées, les présentes reconstructions ont été échues sous réserves de droit au sieur François Guignard charpentier de l'Abbaye pour le prix de deux mille deux cent nonante neuf francs, sous le cautionnement solidaire des sieurs Samuel Mouquin du Pont et Ami Louis Guignard son neveu

Ainsi fait et signé au Lieu à l'obligation de nos biens le 7^e juillet 1853 trois.

François Guignard, entrepreneur
Samuel Mouquin charpentier
Louis A. Guignard³⁹.

La maison, désormais dite bâtisse de l'Hôpital, est donc construite. Elle aura la chance de survivre à l'incendie du Lieu de 1858.

En 1856, il y avait sept locataires.

Mais tous ces pauvres diables occasionnent nombre de soucis. Ainsi fait-on l'observation suivante à la Municipalité le 15 juin 1876 :

Quant aux pauvres qui sont à l'Hôpital, la Commission a remarqué qu'ils sont réellement négligés. Ne serait-il pas avantageux pour la commune de charger quelqu'un de surveiller et entretenir les lits (particulièrement pour la propreté), car ils sont dénués de tout, de paille et de couverture.

Il y aurait aussi à exercer une surveillance active sur le feu. Jovin ou Chêne met ses cendres dans le coin de sa chambre, ce qui constitue un grand danger et une menace pour les voisins et le bâtiment lui-même. Il doit y être remédié de suite.

La Municipalité passe un peu légèrement sur la question du placement des pauvres, des jeunes surtout; elle ne regarde le plus souvent qu'au bon marché,

³⁹ ACL, GED1, du 7 juillet 1853.

*sans trop s'inquiéter si ces jeunes gens recevront l'instruction morale voulue, s'ils seront un jour des membres utiles de la société. On aimerait voir ces jeunes gens placés dans des familles où ils pourraient s'instruire et apprendre en même temps une profession pour être plus tard en état de gagner honorablement leur vie*⁴⁰.

Cette question des pauvres et de leur entretien turlupinait depuis toujours la commune, tous ses bourgeois, intérieur ou extérieur, étant à l'époque, en vertu des lois, à sa charge, avec les dépenses énormes qui en découlaient. A cette égard la correspondance regorge à n'en plus pouvoir de demande de subside pour des ressortissants perdus dans quelque commune du canton ou même d'ailleurs. Beaucoup sont rédigées par des pasteurs.

En 1883 l'Hôpital est en mauvais état. Des travaux sont à faire. Et pourtant la bâtisse n'a guère que trente ans. On peut aisément imaginer les sévices que lui font subir des miséreux qui, dans le fond, pour parler crûment, n'en ont rien à foutre. Tout juste si dans leur légèreté et leur inconscience il n'y boute pas le feu.

Il semble cependant que l'on améliore la bâtisse. Ce qui n'empêchera pas les pensionnaires de 1885 de se plaindre qu'il y a beaucoup de gouttières, surtout au toit du côté de vent, et que le mur extérieur du côté occidental est lézardé du haut en bas.

On ne sait quand l'Hôpital de videra de ses derniers occupants. Toujours est-il que son histoire d'un siècle environ va s'acheter au milieu des années cinquante où l'on parle de le démolir. Et pourtant, regardez les photos, la maison, sur le plan architectural n'était pas sans intérêt, bien qu'aucun plan n'ait subsisté quant à sa disposition intérieure.

1956, ce sera l'année record quant à la démolition de bâtiments anciens dans la commune du Lieu. Vont y passer : l'Hôpital – la maison Le Coutre (verruée apposée à la tour de l'église du Lieu et qui défigurait le village depuis la fin du XIXe siècle) – le Vieux Moulin au Charbonnières.

Il semble donc que l'on ait décidé de faire table rase du passé, et sans que cela n'offusque personne. Les temps étaient au progrès, et surtout à la construction de places de parc dans les villages, notamment sur l'emplacement du Vieux-Moulin aux Charbonnières.

Le travail de démolition de l'Hôpital du Lieu est donné à M. Laurent Pesenti, Le Brassus, avec transport des matériaux à l'emplacement du moulin aux Charbonnières. Prix à payer : 2400.-

Le 2 mai 1956 tout est accompli, puisqu'alors un citoyen du Lieu, qui n'obtiendra cependant pas satisfaction, demande de pouvoir acheter du terrain sur la place de l'ancien Hôpital. La commune a refusé pour la raison principale qu'elle envisage de faire de ce terrain une place de jeux pour les enfants.

⁴⁰ ACL, BA5.

L'Hôpital ainsi que les travaux de démolition de ce bâtiment seront heureusement fixés sur pellicule par M. Gérald Dubois du Lieu et dont l'usine est à proximité :



Belle maison tout de même, avec ses encadrements de fenêtres en pierre de taille. Elle méritait mieux que sa démolition pure et simple. Il est évident que celle-ci allait coûter moins cher (on l'a vu plus haut 2400.-), qu'une restauration et que surtout l'entretien futur d'une bâtisse dont on ne saurait pas trop que faire.



L'Hôpital quelques jours avant sa démolition de 1956.



Les gravats serviront à remblayer la place du Moulin aux Charbonnières. Nul doute que sous cet emplacement se retrouveraient les pierres de taille des encadrements des fenêtres, derniers vestiges de ce qui fut un épisode assez particulier de l'histoire sociale et sanitaire de cette commune, riche d'événements de tous genres, bons ou mauvais.

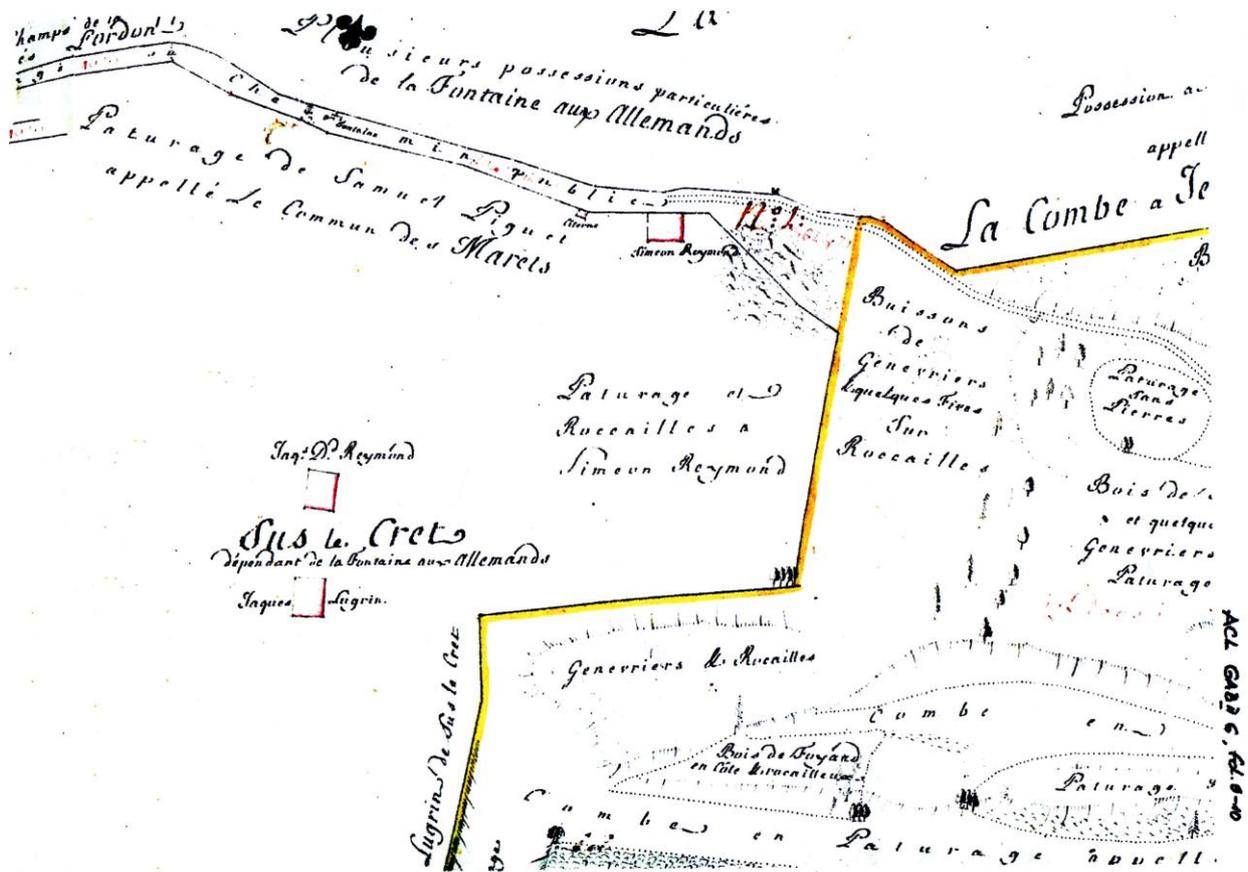
Sur le Crêt

On a déjà vu sur le Crêt à l'Orient, ici nous nous trouverons en plein territoire de la Fontaine aux Allemands. Ce terme très peu ordinaire est appliqué aujourd'hui, en fait on ne dit plus guère que l'Allemagne, à un vaste plateau, prolongement direct de celui des Esserts et de la Frasse, qui court de Vers chez Claude jusqu'au chalet de Combenoire.

Traverser cette immensité de pâturages coupée de bosquets divers, l'hiver surtout, est toujours un enchantement que l'on peut recommander à chacun. Il s'agit ici d'un biotope exceptionnel, trou à froid si l'on veut, mais d'une poésie impressionnante. Elle l'est plus encore quand l'on sait un rien de l'histoire de cette commune et que par exemple on peut se souvenir qu'ici, en des maisons et voisinages très éparpillés, avait pu se constituer une vraie collectivité qui avait même son organisation politique. Le hameau de la Fontaine aux Allemands, dont la fin se situe en 1939, quand celui-ci, ou plutôt les rares habitants qui y demeuraient encore, fusionnèrent avec le village du Lieu. Les archives de cette petite collectivité ont heureusement pu être sauvées grâce à la présence d'esprit d'un brave citoyen qui les avait découvertes au fond d'une grange, prête peut-être à être brûlées par un propriétaire peu sensible aux vieux papiers.

Ce monceau d'actes divers, de lettres, de cahiers, complété depuis lors par quelques autres documents, aura permis en outre de confectionner notre histoire

de la FA en douze volumes, une somme dont ne dispose même pas d'autres villages de grande importance et encore en plein développement aujourd'hui. C'est en quelque sorte donc la revanche du petit sur le gros!



Cadastre des pâturages de la commune du Lieu, de 1790, les plus anciens plans de la commune.

Fontaine aux Allemands où les habitants quittaient leurs maisons pour aller s'agglutiner dans les villages principaux du bas de la Vallée, celles-ci délaissées, croulant et bientôt démolie. De telle manière que dans la région même de FA, c'est-à-dire aujourd'hui la grande combe de chez Lucien, il ne reste plus que sur le Crêt et chez Moïse Cart, maison devenue chalet, tout là-bas au couchant, et dont l'analyse architecturale mériterait aussi d'être faite. Elle avait été construite au tout début du XVIIIe siècle par Moïse Cart venu de la Tilliettaz-Dessous, à Combenoire.

Sur le Crêt. Parmi les premiers propriétaires de ou des maisons de ce site, figurent des Cart, famille dominante à la Fontaine aux Allemands durant les XVIIIe et XIXe siècles au moins.

A la fin du XVIIIe siècle cependant, les possesseurs Cart sont remplacés par deux autres familles, d'une part des Lugrin, d'autre part des Reymond. Ceux-ci pourraient bien avoir été les derniers habitants à l'année de ces lieux, au début du XXe siècle. La maison deviendra ensuite chalet.

Lors de l'enquête sur les maisons de 1837, la situation est la suivante à Sur le Crêt :

1o Lugrin Jaques Aaron, un corps de bâtiment comprenant deux maisons d'habitation, deux fours, deux granges, deux écuries et une remise. Juste valeur 3200.- Note : bonne charpente, un rez-de-chaussée seulement, un grenier au-dessus dans la maison de bise. Situation un peu isolée.

2o Reymond Louis et Moïse feu Nicolaz, une maison d'habitation, four, grange et écurie. Juste valeur 1000.- Note : Faible charpente, seulement un rez-de-chaussée, étendue de la grange et de l'écurie trop considérable, donc en partie inutile, situation un peu isolée.

Or ce sont les deux maisons du sieur Lugrin qui vont disparaître les premières pour ne plus laisser aujourd'hui quelques pierres et qu'une faible idée de ce qu'elles avaient pu être, tandis que la pauvre maison des Reymond va subsister. Mais très certainement pas sous cette forme en apparence primitive, bien plutôt sous l'état actuel qui peut dater de 1877 selon différentes analyses que nous avons pu faire et trop longue pour être exposées ici.

Cette nouvelle construction dont nous aurons à parler, devait avoir requis des moyens financiers relativement importants, d'où il est possible d'envisager une situation financière correcte pour ces frères Reymond.

La même famille devait rester longtemps encore sur les lieux, jusque dans les années vingt si nos investigations se révèlent exacte. Le dernier habitant avait pu être Jules Alexis, décédé le 23 mars 1920 à 11 heures trente du soir. Il était fils de Jules Reymond fils de Charles Louis Ferdinand et de Charlotte, né le 7 avril 1822, décédé le 21 juillet 1881.

La mère de Jules Alexis, Lucie-Fanchette, décéda le 1^{er} juin 1902 à 7 heures du matin. Elle était née le 4 septembre 1823.

D'autres frères de Jules Alexis, eux aussi probablement célibataires, avaient quitté la commune au plus tard en 1923. Habitaient-ils aussi la maison de Sur le Crêt ? Quoiqu'il en soit, celle-ci était désormais vide de tous ses habitants.

Quelques années plus tard, le 28 XII 1939, une donation est faite au nom de Roch Auguste, famille qui demeure sauf erreur encore propriétaire des lieux en 2005.

Nous tenons donc là une maison de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Elle est soigneusement construite, avec un four, vu l'éloignement des localités principales. La grande cheminée est encore à l'ancienne, toute en bois. De nombreuses pièces y sont réservées à l'habitat, autant au rez-de-chaussée qu'à l'étage. La partie rural est au vent, ce qui relègue l'habitation proprement dite à bise, et comme la façade est grande de ce côté-là, nul doute qu'il ne fasse pas très chaud les jours où ce courant du nord est particulièrement froid et violent. Il est assez curieux de constater que lors de l'établissement des devis en 1832, les Reymond n'avaient demandé « que » 65 plantes, tandis que le voisin, dont les maisons bientôt disparaîtraient, et n'on sait trop les raisons, laisser-aller complet probablement, en était quant à lui à 140 plantes. Son devis mérite place.

27

Lugrin Jacques Aron Conseiller ; Dévis des réparations qu'il veut faire à

N^o Les trois Maisons, savoir deux contiguës sur le crêt de la fontaine aux Allemands
Auké lieu dit au creu de la fontaine aux allemands -

- 1^o à la Maison sur le Crêt du côté du vent plancher devant toit en boudrons de
10 pied sur 16
- 2^o à la grange parois de séparation en boudrons de 22 p^d entre la grange et l'écurie
une colonne de 10 p^d et 5 de 6 -
- 3^o Plancher l'écurie depuis et depuis de 30 p^d sur 14; 20 p^d de parois en plâtres
entre l'écurie et l'avant toit
- 4^o Plancher la chambre de la plaque de 16 p^d sur 16
- 5^o Chambre à côté de la précédente plancher de façade 17 sur 11 - 2^o former de
portes, et portes pour les deux chambres
- 6^o Couverture de la dite Maison de 31 pied sur 85, et de la chappe de 40 sur
en tout 32 toises 1/2, deux cheminées de 32 pied chaque

A la Maison de bisie

- 7^o Pignon à la grange de 10 p^d sur 10, sollette, gites, faucnes gites, et filliers;
9 colonnes de 6 pied et une de 10; parois de 30 p^d en boudrons, entre la grange
et l'écurie
- 8^o Plancher l'écurie depuis et depuis de 27 p^d sur 14; 17 crèches et la po
- 9^o Plancher ballée de 67 p^d sur 14
- 10^o Plancher la chambre de la plaque et celle à côté entre les deux de 19 p^d
sur 24 - parois entre les deux de 19 p^d et 5 p^d de boiserie

à l'étage

- 11^o Un grenier de 20 p^d sur 7 planchers depuis et depuis de plus 54 p^d de par
- 12^o Couverture du bâtiment de 33 pied sur 85, en tout 26 toises 7/8 p^d

à la Maison du creu

- 13^o Une Premise allenant à la Maison du côté de bisie de 10 p^d sur 25, planche
de 25 sur 10 - 34 p^d sur 10 de couverture encelle et lambris
- 14^o Couverture du por occidental de 30 p^d sur 33 - un cheminée de 40 pied une de

Pour les quelles réparations il faut 140 plantés, ainsi qu'au
Déclarer les Souffignés Déclarés à cet effet; Messieurs.

F: Sam^l Guignard Syndic, Louis Capt, L^l Biquet m^l p^l
et David Bonney, Maître charpentier, aux Morcans
le 11^e août 1832

Mais il est plus que temps d'aller faire une virée à Sur le Crêt.



Sur le Crêt en 1975.



Quelque quarante ans plus tard. Entretemps on a passé de l'argentique au numérique.



La vieille bâtisse semble pleurer de nostalgie. Dans tous les cas elle n'a pas chaud !

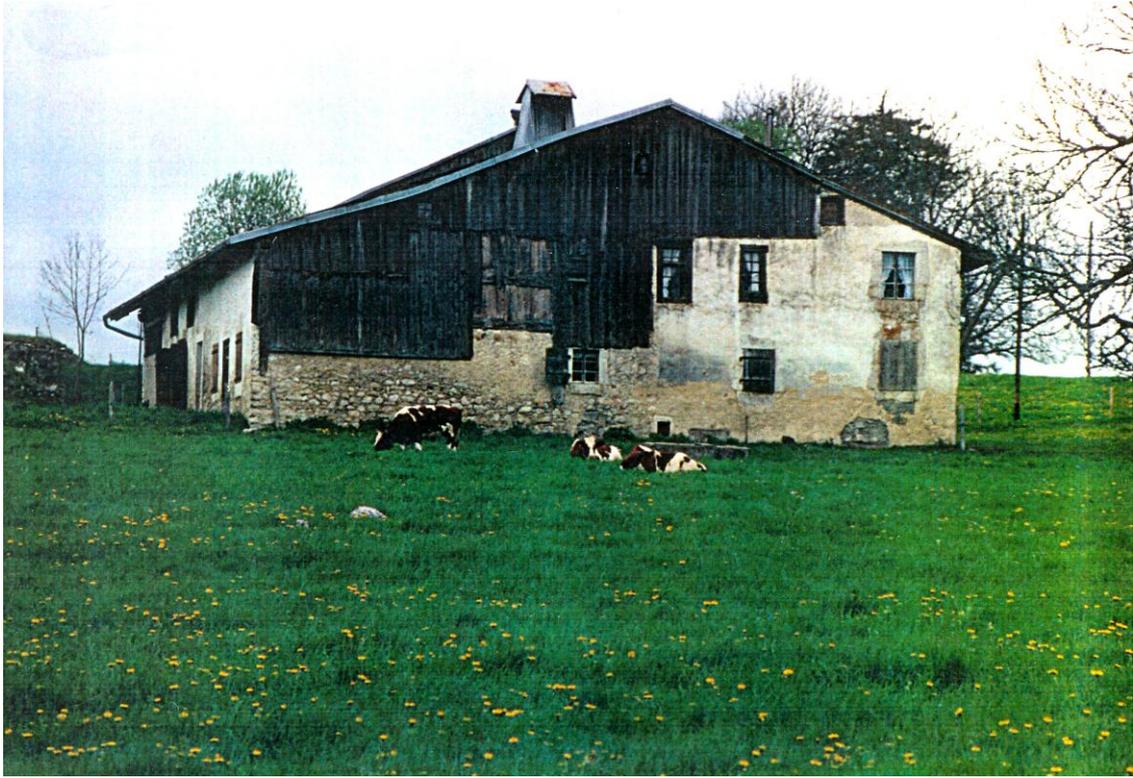


Pignon à bise fouetté par la neige.



La preuve évidente qu'il ne fit pas très chaud ce jour-là. Et ci-dessous, Sur le Crêt vu par Roger Nicole, aquarelliste.





Et pourquoi pas, pour une fois, la présence rafraîchissante des prairies. C'était vers 1995.

La maison Paul-Henri Dépraz au Séchey, actuellement de Bertrand Trachsel, Madame et Monsieur.

Une maison d'une ancienneté remarquable et restaurée par ces derniers propriétaires avec un respect de l'ancien digne d'éloges. Il est concevable qu'en ce début du XXI^e siècle, on ne veuille et on ne puisse plus vivre comme aux siècles passés, avec surtout l'usage de la vieille cheminée centrale désormais abandonnée, mais néanmoins toujours en place. Ce qui implique forcément des choix dans des travaux de modernisation tout en même temps que de remise en valeur.

L'intérêt de cette maison est tel qu'elle fut choisie comme pôle d'intérêt par Patrimoine Vaud pour sa course annuelle du 9 juin 2012. A cet égard les propriétaires nous reçurent comme des princes et nous donnèrent toutes les explications nécessaires quant à la manière dont ils procédèrent lors de la restauration de la vieille et vénérable bâtisse.

Celle-ci avait été acquise par eux il y a quelque vingt ans, de Paul-Henri Dépraz et consort, enfants de Henri et Alice, alors que cette dernière venait de décéder. La maison regorgeait d'antiquités qui purent heureusement être rachetées par un collectionneur de la place. D'autres documents furent rapatriés en cette année 2015 à destination des archives de la commune du Lieu.

Bref, tout ainsi ne fut par perdu.

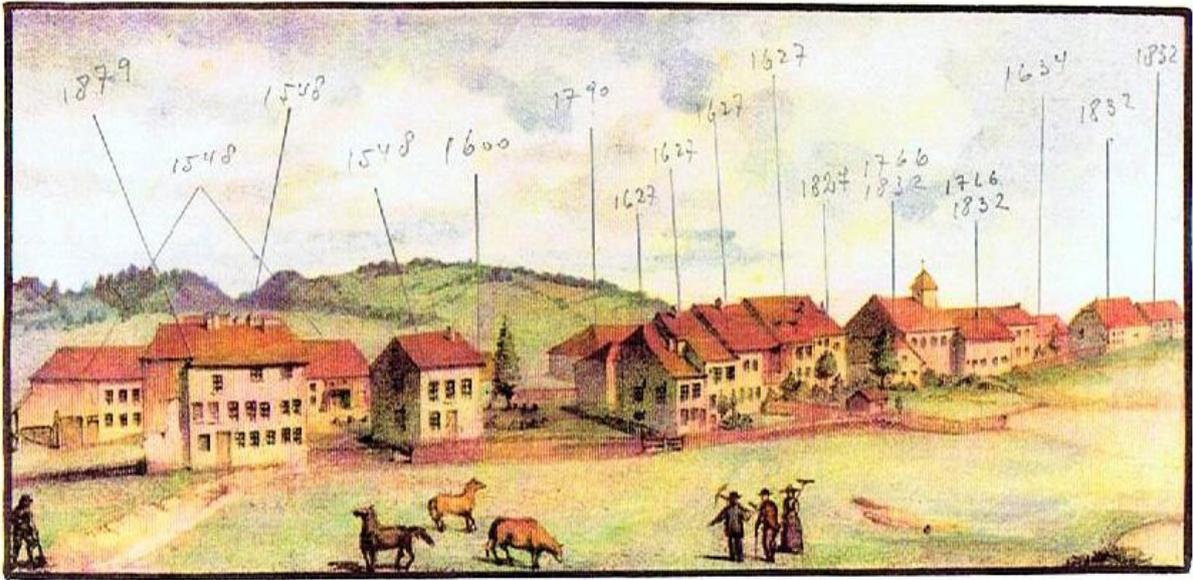
Signalons encore que Paul-Henri Dépraz, ancien instituteur à la primaire-supérieure du Pont, avait écrit pour la FAVJ de 1996 toute une série d'articles publiés sous le titre général de : La Vallée des années 20-30. Il s'agissait alors pour l'auteur de décrire par le menu la vie quotidienne et agricole du Séchey. Précieuse matière que nous ne pouvons que vous recommander de découvrir dans l'ouvrage : Paul-Henri Dépraz, La Page tournée, Editions Euréka, 199.

La lecture de ces récits fameux, tout autant que la visite que nous nous proposons de faire de l'ancienne maison Dépraz, vous donnera un aperçu solide de la manière dont on pouvait vivre en cette période désormais bien oubliée, puisque rares demeurent encore aujourd'hui ceux qui l'on vécue.

Cette journée de Patrimoine Vaud, nous avait aussi donné l'occasion de publier une petite brochure intitulée : Néveaux et grandes cheminées, Ed. Le Pèlerin, 2012. Elle est encore disponible !

Mais revenons au Séchey. Vieux village qui garde notamment dans sa partie du Bas un long voisinage, témoignage irremplaçable d'un ancien mode de vivre et d'habiter. Raoul Meylan, le doyen du village, intéressé de près par l'histoire de son hameau, tenta de donner une date à chacune des vieilles maisons que l'on peut découvrir sur la fameuse gravure Devicque de 1852. Quoique nous ne soyons pas persuadé de la justesse de tous ces millésimes, c'est pourtant là un essai méritoire, d'autant plus qu'il est le premier du genre.

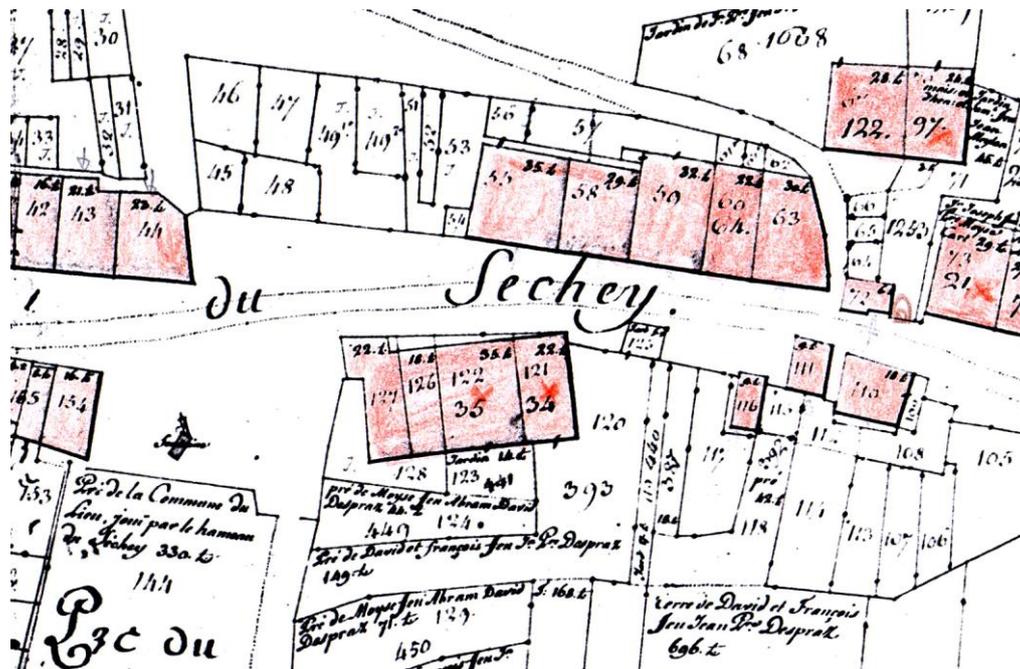
Apparaît la maison Dépraz avec ici pour origine l'année 1627.



LE SÉCHEY

Vue prise sur les bords du ruisseau

Pour la maison Dépraz, prenez le grand voisinage du centre, de la gauche remontez quatre maisons et vous y êtes.



Cadastre du Lieu, 1814, folio 37. La maison Dépraz est sous le chiffre 35. Ce qui complique la situation, c'est que cette grande maison fut partagée en trois dès après la réalisation de ce plan.



Un dessus de porte en pierre, dans la vieille cuisine, donne la date de 1627, ce qui correspond effectivement à la datation Raoul Meylan Notre doyen ne s'est donc pas contenté de porter des millésimes au petit bonheur la chance, mais il est rentré dans chaque maison. La question reste de savoir si cette pierre a toujours figuré à l'intérieur de la maison ou si autrefois elle était positionnée au-dessus de la porte d'entrée.



La maison telle qu'elle se trouvait avant la restauration. Côté rue. Porte de grange blanche, porte d'entrée non visible derrière le mur de la maison Victor Rochat, à gauche.



La maison côté sagnes ou jardin (au milieu). On constate donc que la vieille bâtisse est dotée de deux néveux, l'un au couchant, l'autre au levant.



Ce ne fut certes pas une mince affaire que de trouver le juste milieu entre tout reconstruire ou tout préserver ! Le genre de maison qui vous pose d'infinis problèmes desquels on ne sait jamais si l'on arrivera à bien.



Au centre, borgne, la vieille cuisine. Avec comme éléments fondamentaux la hotte de l'immense cheminée, plus impressionnante encore en vrai que sur cette photo, le sol dallé de pierre, la plaque de cheminée, et comme vu plus haut, une porte communiquant avec la suite de l'appartement avec la pierre datée de 1627.



Les dalles de la cuisine polies et lustrées par les pas des habitants pendant bientôt quatre siècles.



La partie habitable que nous laissons à l'intimité des foyers, n'est non pas sans intérêt, mais plus ou moins contemporaine, avec ici ou là quelque paroi que l'on a décapée, quelque porte d'origine, etc. Le mérite des propriétaires ayant été de laisser en état la vieille cuisine. Situation que l'on retrouve toute pareille dans la maison voisine de vent où se découvre de même l'immense cheminée. Ce bâtiment no 35, coupés en tranche on ne sait plus trop à quelle époque pour donner une part de maison à chacune des nouvelles familles issues de la famille mère, est donc d'un haut intérêt sur le plan architectural.

Et ne quittons surtout pas le Séchey sans emporter le souvenir de ce qu'il était dans son ensemble au début du XXe siècle.



Le Séchey, par miracle, s'il a connu plusieurs fois l'incendie, n'a dans son ensemble pas été trop ravagé, et alors même que cette photo donne l'impression que les maisons se touchent toutes, que les voisinages se suivent les uns les autres à très faible distance. La maison Dépraz est visible à peu près au centre du cliché.



Le Séchey, rue du bas. La petite maison à gauche de la route est la fromagerie, celle de droite, le four du village. A gauche en haut l'école construite en 1880, avec réinstallation d'une cloche qui figurait dans l'ancienne chapelle du village – disparue – et portant la date de 1780, coulée aux Ebattais, à un petit kilomètre d'ici en direction du Lieu.